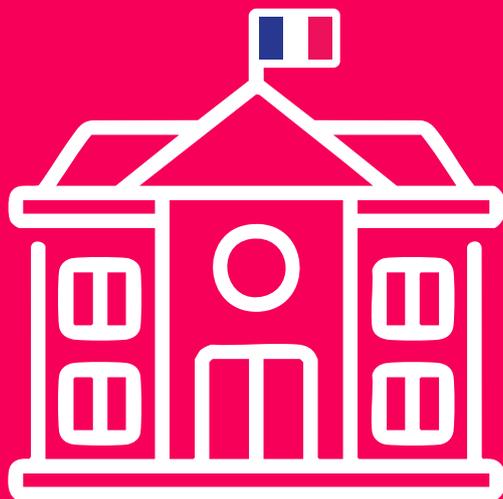


**MUNICIPALES**  
**2026**



**NOS 10**  
**BATAILLES**  
**COMMUNES**

## Sommaire

- 2 – Avant-propos  
Les communes,  
un choix de République  
Olivier FAURE
- 3 – Mode d'emploi / Une boîte  
à outils pour les communes  
socialistes / Comment se  
saisir de cette boîte à outils
- 4 – Une méthode en trois  
piliers / Les dix combats  
pour des communes  
sociales et écologiques :  
trois piliers pour une action  
municipale socialiste
- 5 – **LIVRET 1**  
**PROTEGER**  
**ET GARANTIR**  
**L'ESSENTIEL**  
LA COMMUNE COMME  
BOUCLIER SOCIAL  
ET RÉPUBLICAIN
- > UN BOUCLIER SOCIAL LOCAL
  - > UNE COMMUNE REFUGE  
ET SOLIDAIRE
  - > LA TRANQUILLITÉ PUBLIQUE  
POUR TOUTES ET TOUS
- 25 – **LIVRET 2**  
**FAIRE SOCIÉTÉ**  
RETISSER LES LIENS,  
FAIRE VIVRE LE COMMUN
- > UNE VILLE DES LIENS
  - > LA CULTURE, LA FÊTE  
ET LE SPORT POUR FAIRE  
VIVRE NOS COMMUNES
  - > UNE DÉMOCRATIE LOCALE  
VIVANTE
- 40 – **LIVRET 3**  
**PRÉPARER**  
**L'AVENIR**  
INVESTIR DANS  
LE TEMPS LONG ET  
LA QUALITÉ DE VIE
- > LA PRIORITÉ À L'ENFANCE  
ET À LA JEUNESSE
  - > DES COMMUNES DURABLES  
ET VIVABLES
  - > UNE ÉCONOMIE LOCALE  
QUI CRÉE DE L'EMPLOI
  - > UNE COMMUNE ATTRACTIVE  
ET FIÈRE DE SON  
PATRIMOINE

## AVANT-PROPOS

# Les communes, un choix de République

Les élections municipales qui s'annoncent ne sont pas un scrutin local ordinaire.

Elles interviennent après neuf années de macronisme qui ont généré une **fracture démocratique**, des **tensions sociales durables** et un **recul organisé de l'État** sur des missions essentielles.

Ainsi, dans de nombreux territoires, les mêmes réalités s'imposent : difficultés d'accès au logement et aux soins, dégradation des services publics, sentiment d'abandon, inquiétudes face à des transformations écologiques trop souvent mal accompagnées. Cette situation nourrit la défiance, la colère et parfois le repli.

Face à cela, une évidence s'est imposée au fil des crises : **les communes de gauche ont tenu**. Elles ont tenu parce qu'elles sont le premier lieu de la décision publique, celui où l'action est visible, où la parole engage, où la République se mesure à sa capacité à répondre concrètement aux besoins du quotidien.

**Pendant que le gouvernement renonçait** à réduire les fractures, les communes socialistes ont continué à garantir l'accès aux services publics, à défendre le droit au logement, à investir dans l'école, la santé, la culture et la tranquillité publique. Elles ont tenu, souvent seules, souvent sous contrainte budgétaire, mais toujours avec une boussole : la dignité humaine et le progrès social.

Ce bilan n'est ni un argument d'autorité ni un héritage figé. Il constitue une **preuve politique** : celle que la gauche municipale sait gouverner dans la durée, sous contrainte, sans renoncer à ses valeurs. Elle sait faire les bons choix.

Cette réalité prend une dimension particulière à l'approche des élections municipales. Dans de nombreux territoires, l'extrême droite cherche à cristalliser les colères et à transformer le scrutin local en instrument de division, en laboratoire de ses obsessions identitaires.

Là où elle gouverne, elle ne protège pas : elle trie. Elle n'apaise pas : elle désigne. Elle ne répare pas : elle exclut.

Derrière les postures de « bon sens » et les promesses d'ordre, les municipalités d'extrême droite affaiblissent les services publics, ciblent les associations, restreignent l'accès aux droits, remettent en cause les libertés culturelles et fragilisent la cohésion locale.

Elles substituent à l'égalité républicaine une logique de soupçon et de préférence.

**Dans le même temps, une partie de la droite reprend ses thèmes, ses mots et parfois ses méthodes, contribuant à banaliser des idées qui fragilisent le pacte républicain.**

Face à cela, la réponse socialiste ne peut être l'évitement.

Nous affirmons que la commune n'est pas un simple échelon de gestion, mais **un lieu politique décisif**, où se joue la crédibilité même de la République. C'est à cette échelle que l'égalité peut redevenir concrète, que la démocratie peut retrouver du sens, que la confiance peut être reconstruite.

Être socialiste aujourd'hui, c'est assumer que la transformation sociale commence là où vivent les gens. C'est refuser que l'accès aux droits dépende du territoire. C'est faire de la dignité non une formule, mais un **principe d'action publique**.

Les communes socialistes portent une ligne simple et exigeante : **protéger et réparer**.

Protéger les besoins essentiels. Réparer les fractures sociales, territoriales, écologiques et démocratiques qui minent le pays.

Le présent document s'inscrit dans cette perspective. Il ne propose ni un programme uniforme, ni des solutions hors-sol.

Il met à disposition des candidat-e-s des **repères politiques**, des **combats structurants** et des **outils concrets**, issus de l'expérience des communes socialistes.

Il donne des outils qui peuvent s'adapter aux réalités des territoires, de leurs habitantes et habitants. Il tient ainsi compte de la taille des communes et de leur localisation géographique. Il propose un pragmatisme au service de solides convictions.

Les élections municipales à venir peuvent marquer un point de bascule. Elles peuvent permettre à la gauche de démontrer, partout dans les territoires, que la République sociale n'est pas un slogan, mais une pratique concrète de gouvernement.

## Olivier FAURE

Premier secrétaire du Parti socialiste,  
député de Seine-et-Marne



# MODE D'EMPLOI UNE BOÎTE À OUTILS POUR LES COMMUNES SOCIALISTES

Ce document s'organise autour de dix combats que les socialistes peuvent porter dans leur commune, partout où ils et elles sont candidat-e-s. Ces combats ne constituent pas un catalogue de mesures : ils dessinent une action municipale socialiste durable, profondément républicaine et tournée vers l'avenir.

Notre ambition est simple et exigeante : transformer concrètement les lieux de vie pour que chacune et chacun puisse se les approprier, y grandir et s'y sentir bien. La commune que nous défendons protège face aux crises, recrée du commun, répare les injustices et retisse les liens fragilisés.

La page suivante présente une synthèse de ces dix combats. Ils sont ensuite développés à travers une ambition politique claire, des orientations et des propositions programmatiques adaptées à la diversité des territoires - métropoles et grandes villes, communes urbaines, périurbaines, rurales.

L'objectif est d'offrir aux candidat-e-s une véritable boîte à outils : des pistes de réflexion et des exemples d'actions municipales socialistes éprouvées, à adapter et à compléter selon la situation de chaque commune. Cette boîte à outils s'appuie sur des réalisations concrètes de nos élu-e-s et sur des décennies d'engagement local pour faire reculer les inégalités, réparer les fractures territoriales, réimplanter des services publics et défendre la tranquillité publique. Partout en France, des équipes municipales socialistes ont démontré qu'il est possible de gouverner à gauche, avec des résultats tangibles.

Ce document n'a pas vocation à être exhaustif : il met en lumière, pour chaque enjeu, des initiatives locales significatives, à toutes les échelles de commune et dans tous les territoires. Il montre qu'un socialisme vivant et ancré peut changer concrètement la vie des gens.

Il ne s'agit pas non plus d'un programme clé en main mais d'une promesse politique : continuer à bâtir des communes du lien, de la justice et du partage, et diffuser partout ces réussites locales qui font la preuve de leur efficacité.

## COMMENT SE SAISIR DE CETTE BOÎTE À OUTILS : UNE MÉTHODE EN TROIS PILIERS

Les dix combats présentés dans ce document répondent à une réalité politique nouvelle. Dans un pays traversé par des crises sociales, écologiques et démocratiques durables, l'action municipale socialiste doit être **lisible, hiérarchisée et incarnée**. Face aux discours simplistes, aux promesses d'exclusion et à la tentation du repli, il est essentiel de donner à voir un projet municipal clair, cohérent et profondément républicain.

C'est pourquoi ces dix combats s'organisent autour de **trois piliers structurants**, qui donnent sens et cohérence à l'action municipale socialiste, sans l'uniformiser.

## TROIS PILIERS POUR UNE ACTION MUNICIPALE SOCIALISTE

### 1 PROTÉGER ET GARANTIR L'ESSENTIEL

La commune comme bouclier social et républicain, garantissant l'accès aux besoins fondamentaux, la tranquillité publique et la protection des plus fragiles.

### 2 FAIRE, SOCIÉTÉ

La commune comme **lieu du commun**, où se retissent les liens, où la culture, le sport et la démocratie locale permettent l'émancipation et la participation de toutes et tous.

### 3 PRÉPARER L'AVENIR

La commune comme **acteur de la transition**, investissant dans l'enfance et la jeunesse, l'écologie, l'économie locale et la qualité du cadre de vie.

Ces trois piliers constituent une **grille de lecture politique**. Ils permettent de hiérarchiser les priorités, de structurer un projet municipal et de rendre lisible l'action socialiste auprès des habitantes et des habitants.

# BATAILLES COMMUNES



## UN BOUCLIER SOCIAL LOCAL

PROTÉGER LES BESOINS ESSENTIELS :  
SE LOGER, SE NOURRIR, SE DÉPLACER, SE SOIGNER.

## UNE COMMUNE REFUGE ET SOLIDAIRE

ACCÈS AUX DROITS, ÉGALITÉ, LUTTE CONTRE LES DISCRIMINATIONS,  
PROTECTION DES PLUS FRAGILES.

## LA TRANQUILLITÉ PUBLIQUE POUR TOUT·E·S

UNE VILLE SÛRE, APAISÉE ET PROCHE DES HABITANT·E·S :  
PRÉVENTION, AMÉNAGEMENTS INCLUSIFS ET SÉCURISANT,  
POLICE DE PROXIMITÉ ACCESSIBLE, RÉAPPROPRIATION URBAINE.

## UNE VILLE DES LIENS

RETISSER CE QUI NOUS UNIT : ASSOCIATIONS, LIEUX DE VIE, SOLIDARITÉS DE PROXIMITÉ.

## LA CULTURE, LA FÊTE ET LE SPORT POUR FAIRE VIVRE NOS COMMUNES

ACCÈS, ÉQUIPEMENTS, VITALITÉ CULTURELLE, PROLONGER L'HÉRITAGE DES JEUX.

## UNE DÉMOCRATIE LOCALE VIVANTE

PERMETTRE À CHACUN·E DE PARTICIPER, D'ÊTRE ENTENDU·E ET D'AGIR.

## LA PRIORITÉ À L'ENFANCE ET À LA JEUNESSE

ÉCOLES, LOISIRS, SANTÉ, ÉMANCIPATION : INVESTIR LÀ OÙ TOUT COMMENCE.

## DES COMMUNES DURABLES ET VIVABLES

ACCÉLÉRER LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE EN S'ADAPTANT À CHAQUE TERRITOIRE.

## UNE ÉCONOMIE LOCALE QUI CRÉE DE L'EMPLOI

SOUTENIR COMMERCE, ARTISANAT, ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE (ESS) ET ACTIVITÉS D'AVENIR.

## UNE COMMUNE ATTRACTIVE ET FIÈRE DE SON PATRIMOINE

DES CENTRES-VILLES VIVANTS, DES ESPACES PUBLICS AGRÉABLES,  
UN DROIT AU BEAU POUR TOUTES ET TOUS

Une commune n'est pas seulement un échelon administratif : elle est souvent le **premier refuge** face aux crises, aux inégalités et aux fragilités du quotidien. Dans un monde plus incertain, le rôle de la puissance publique locale est clair : **garantir l'accès aux besoins fondamentaux**, assurer la sécurité de toutes et tous, et ne laisser personne au bord du chemin. Protéger, ici, ne signifie pas contrôler ou se replier sur soi, mais **rendre possible une vie digne**, libre et sereine pour chacune et chacun.

# LIVRET 1

# PROTÉGER ET GARANTIR L'ESSENTIEL

## **UN BOUCLIER SOCIAL LOCAL**

PROTÉGER LES BESOINS ESSENTIELS :  
SE LOGER, SE NOURRIR, SE DÉPLACER, SE SOIGNER.

## **UNE COMMUNE REFUGE ET SOLIDAIRE**

ACCÈS AUX DROITS, ÉGALITÉ,  
LUTTE CONTRE LES DISCRIMINATIONS,  
PROTECTION DES PLUS FRAGILES.

## **LA TRANQUILLITÉ PUBLIQUE POUR TOUT·E·S**

UNE VILLE SÛRE, APAISÉE ET PROCHE DES HABITANT·E·S :  
PRÉVENTION, AMÉNAGEMENTS INCLUSIFS ET SÉCURISANT,  
POLICE DE PROXIMITÉ ACCESSIBLE, RÉAPPROPRIATION URBAINE.

# UN BOUCLIER SOCIAL LOCAL : PROTÉGER LES BESOINS ESSENTIELS

Face à la montée des inégalités et à l'inquiétante fragilisation de notre modèle de solidarité, les communes peuvent faire acte de résistance, non pas par des promesses lointaines, mais par l'ancrage d'une solidarité de proximité. Les familles, qu'elles soient monoparentales, recomposées ou plurielles, font notamment face à des difficultés croissantes pour accéder à un logement, à la garde d'enfants, à des aides adaptées. Nous refusons la fatalité d'une société où l'accès à la dignité dépend du code postal ou des moyens financiers. La commune doit être le cœur battant d'un bouclier social à l'échelle locale.

Une commune socialiste garantit l'accès aux services fondamentaux partout sur le territoire, de la métropole aux communes rurales. Le bouclier social local soutient les familles dans toutes leurs réalités, défend une santé publique de proximité et renforce les solidarités au quotidien. Là où, face à la crise, d'autres préfèrent, lâchement, abandonner l'État social en proposant de réduire sa voilure, nous proposons de le refonder, d'abord à une échelle plus humaine, c'est-à-dire à une échelle locale. C'est, de toute évidence, une nécessité absolue. La commune sera le lieu qui permettra de tenir la promesse d'égalité et de dignité, qui donne accès aux services essentiels du quotidien, pour toutes et tous.

## NOS MESURES PHARES

- > **Maintenir et développer l'offre de services publics de proximité ;**
- > **Garantir le droit de se loger dignement, toute l'année, peu importe ses moyens ;**
- > **Garantir une alimentation plus saine, locale et accessible pour toutes et tous ;**
- > **Favoriser l'accès local aux soins et développer l'offre communale de prévention et de soins ;**
- > **Développer les transports en commun et les mobilités douces.**



## POUR ALLER PLUS LOIN

- Fondation Jean Jaurès, *Le rôle des cantines dans la France de l'inflation et de l'isolement* (2023) : <https://www.jean-jaures.org/publication/le-role-des-cantines-dans-la-france-de-linflation-et-de-lisolement/?utm>
- Fiche du CEREMA sur les baux réels solidaires : [https://outil2amenagement.cerema.fr/sites/outils2am/files/fichiers/2023/09/IEF\\_organisme\\_foncier\\_solidaire\\_et\\_BRS.pdf](https://outil2amenagement.cerema.fr/sites/outils2am/files/fichiers/2023/09/IEF_organisme_foncier_solidaire_et_BRS.pdf)
- IPSOS pour l'Association des Administrateurs territoriaux de France sur le service public local : [https://medias.amf.asso.fr/upload/files/ServicesPublicsLocaux\\_AATF.pdf](https://medias.amf.asso.fr/upload/files/ServicesPublicsLocaux_AATF.pdf)
- Rapport sénatorial de Gilbert-Luc Devinaz (PS), *Faciliter l'accès aux services publics : restaurer le lien de confiance entre les administrations et les administrés* (2025) : <https://www.senat.fr/rap/r24-895/r24-895-mono.html>

# MAINTENIR ET DÉVELOPPER L'OFFRE DE SERVICES PUBLICS DE PROXIMITÉ

Garantir des services publics accessibles à tou·te·s, c'est assurer l'égalité réelle au quotidien. Une commune socialiste s'engage à maintenir et renforcer les services publics de proximité (école, santé, transport, culture) afin de répondre aux besoins essentiels de la population. En préservant cette présence concrète de la République sur le terrain, elle protège le lien social et la cohésion des territoires. Cela constitue une brique essentielle pour un véritable bouclier social local.

## EXEMPLES DE PROJETS SOCIALISTES

- > À Léry, la maire a lutté contre la disparition des services publics dans la ruralité en rénovant la mairie pour accueillir un bureau postal afin de pallier la fermeture de l'agence locale.
- > Dans de nombreuses communes socialistes, les élus se sont battus pour la création de Maisons France Services et la venue de Bus France Services.
- > La mairie de Marseille développe deux mairies mobiles permettant aux services municipaux de se rapprocher des habitants.
- > La ville de Rennes a expérimenté le dispositif Territoire zéro non-recours dans le quartier de Maurepas.
- > L'initiative Mairie Mobile à Paris permet aux usagers d'être accompagnés dans leurs démarches administratives.

## MÉTROPOLES ET GRANDES VILLES

- Faciliter l'offre de services publics de proximité, en faisant des mairies et de leur communication (site internet, magazine municipal) des relais d'informations des structures partenaires
- Multiplier les guichets uniques de services publics avec une présence humaine pour lutter contre la fracture numérique
- Favoriser « l'aller-vers » via la création ou le renforcement de dispositifs mobiles, par exemple les bus d'accès aux droits
- Simplifier les démarches administratives de rentrée en reprenant, par défaut, les données de l'année précédente (avec droit de modification) et en les mutualisant entre les différents services municipaux (école, périscolaire, restauration scolaire, etc)

## VILLES MOYENNES ET COMMUNES PÉRIURBAINES

- Créer des Maisons France Services et mettre en place un Bus France Services pour que chacun puisse bénéficier des conseils d'orientation, tisser des liens avec les caisses d'allocations familiales et autres organismes afin de mieux guider les usagers
- Proposer une offre de services publics locaux numériques et physiques
- Former la population aux différents services publics numériques
- Favoriser les guichets uniques afin d'offrir un interlocuteur ou une interlocutrice identifié.e
- Réhausser le niveau de l'offre funéraire pour les familles vulnérables et défavorisées afin de rendre de la dignité dans ces moments difficiles
- Renforcer le niveau de contrôle des opérateurs funéraires pour garantir des tarifs adaptés à la situation vécue par les foyers

## PETITES VILLES ET COMMUNES RURALES

- Promouvoir ou s'associer aux dispositifs départementaux de Bus France Services
- Former la population aux différents services publics numériques
- Accueillir, au sein de la mairie, les services publics menacés de fermeture
- Renforcer le niveau de contrôle des opérateurs funéraires pour garantir des tarifs adaptés à la situation vécue par les foyers

# GARANTIR LE DROIT DE SE LOGER DIGNEMENT, TOUTE L'ANNÉE, PEU IMPORTE SES MOYENS

En 2024, près de 4,2 millions de personnes étaient mal logées ou sans logement, selon la Fondation pour le Logement des Défavorisés. Plus de 12 millions vivent en situation de fragilité résidentielle. Les loyers et les charges ne cessent d'augmenter, tandis que la production de logements sociaux a chuté de 20 % en cinq ans. Dans de trop nombreuses communes, l'accès à un toit digne est devenu un parcours du combattant, et l'hiver met chaque année à la rue des milliers de familles. Une commune socialiste fait du logement un droit effectif, pas un privilège. Cela passe par une politique volontariste : construire et rénover du logement social, améliorer l'accèsion à la propriété, lutter contre la spéculation, encadrer les loyers, garantir l'hébergement d'urgence toute l'année, accompagner les ménages modestes. Rénover le bâti, c'est allier justice sociale et transition écologique. Une commune socialiste s'engage à soutenir la rénovation énergétique des logements, à valoriser le patrimoine existant et à garantir des habitations dignes et accessibles. En améliorant le confort et en réduisant la précarité énergétique, elle agit pour le pouvoir d'achat et pour l'environnement. Le logement est la priorité absolue de nombreux habitants et de nombreuses familles. Beaucoup de communes ne parviennent plus à conserver ou à attirer certains foyers. Différents enjeux traversent la question du logement : la capacité de chacun.e. de louer, les dérives du marché immobilier privé, la construction de nouveaux logements sociaux ou abordables.

## EXEMPLES DE PROJETS SOCIALISTES

- > Mise en œuvre de l'encadrement des loyers à Lille, avec une plateforme hébergée par la ville permettant de signaler les dépassements. Ces signalements sont directement transmis par la commune à la préfecture, chargée de faire appliquer le dispositif auprès des propriétaires.
- > L'accompagnement de la rénovation des logements à Rennes par Ecotravo.
- > À Saint-Denis, réduction des nuitées hôtelières du 115 au profit de structures d'hébergement accompagné.
- > À Pietrosella, un village de Corse-du-Sud où l'immobilier devient inabordable pour les habitant.e.s à cause du tourisme, la municipalité a réussi à faire passer le prix du mètre carré de 7000 à 3500 euros pour certains logements avec le bail réel solidaire.
- > Grandes réhabilitations de Paris Habitat : Plan climat de la résidence Château des rentiers (13e), à Charles Hermite (18e).
- > Création d'une Maison des femmes à Nancy, afin de garantir des logements d'urgence aux femmes victimes de violences.

## TOUS TYPES DE COMMUNES CONFONDUES

- Encadrer les loyers là où c'est nécessaire, dans les zones tendues
- Lutter contre l'habitat indigne
- Accompagner les propriétaires de passoires thermiques à réaliser les travaux nécessaires afin de diminuer les factures d'énergie au quotidien
- Mettre fin à l'opacité dans les attributions de logements sociaux par la mise en place d'un système de cotations pour sélectionner de manière équitable et objective les demandeurs de logement
- Construire de nouveaux logements sociaux et rénover le parc social vieillissant
- Garantir le maintien dans le logement avec un fonds municipal d'urgence pour prévenir les expulsions locatives et soutenir les ménages en difficulté
- Proposer un accompagnement social et administratif pour l'accès au logement (dossier locatif, aides financières)
- Favoriser les dispositifs d'aides aux loyers et caution solidaire pour les jeunes, étudiants et familles modestes
- Accompagner les ménages dans le montage de leurs dossiers locatifs et demandes d'aides
- Développer des dispositifs de médiation locative pour prévenir les expulsions
- Lutte contre les logements vacants : taxe municipale dissuasive et accompagnement à la remise sur le marché (aide à la rénovation, exonération de taxe foncière)
- Bail réel solidaire : permettre aux ménages modestes de devenir propriétaires à un coût relativement abordable par rapport aux prix du marché immobilier classique, notamment en zone tendue
- Accès des jeunes à la propriété par hyrköp (littéralement « louer-pour-acheter ») : option d'achat à l'issue de la location. Il est possible de s'inspirer du leasing automobile : on loue un logement et une partie des loyers peut servir à acheter le bien, ce qui réduit son prix d'achat à l'issue de la location
- Supprimer les dérives des locations meublées
- Création d'une police de l'urbanisme pour contrôler les fraudes et abus en matière de changement d'usage
- Limiter le nombre de nuitées disponibles à la location touristique
- Développer des logements modulables et évolutifs, capables de s'adapter aux trajectoires de vie
- Faciliter, pour les locataires du parc social, le changement de logement au sein d'un même quartier, avec la mise en œuvre d'un bonus incitatif
- Défendre la mixité sociale en diversifiant les statuts de logements : logements sociaux de différents critères, logements intermédiaires, logements en accessions collaborative, libre et sociale
- Permettre à tou.te.s de louer
- Bail citoyen sécurisé
- Bail solidaire intergénérationnel
- Défendre les apports de la loi SRU et ambitionner de dépasser 25 % de logements sociaux à l'échelle communale et pas seulement intercommunale
- Réserver du foncier communal ou intercommunal à la construction de logements sociaux
- Intégrer un objectif ambitieux de logements abordables dans les documents d'urbanisme (PLU, PLUi, PLH)
- Soutenir les bailleurs sociaux dans la production de programmes mixtes (familiaux, étudiants, seniors)

## MÉTROPOLES ET GRANDES VILLES

- Mettre en place un plan communal ou métropolitain de rénovation énergétique du parc public et privé
- Rénover progressivement les bâtiments municipaux (écoles, gymnases, mairies, piscines) : isolation, éclairage LED, systèmes de chauffage vertueux
- Mettre en place un guichet unique de la rénovation (avec l'ANAH, l'ALEC, l'ADIL, France Rénov') pour informer et accompagner les ménages
- Réaliser des partenariats avec le CCAS pour repérer les ménages en difficulté et proposer un accompagnement technique et financier
- Réaliser des opérations programmées d'amélioration de l'habitat (OPAH) dans les quartiers anciens
- Créer des ressourceries du bâtiment pour réemployer matériaux et mobilier
- Réhabiliter les friches et les dents creuses en logements, tiers-lieux ou espaces à finalités économiques

## VILLES MOYENNES ET COMMUNES PÉRIURBAINES

- Lancer un programme "Action Coeur de ville" ou "Petites villes de demain" si éligible
- Rénover les logements vacants et dégradés grâce à des conventions avec les propriétaires
- Soutenir la rénovation des commerces en rez-de-chaussée pour maintenir l'attractivité des centres
- Installer un point info habitat ou guichet intercommunal France Rénov'
- Définir un plan pluriannuel d'investissement pour la rénovation du patrimoine municipal
- Intégrer le suivi énergétique dans la gestion du patrimoine public
- Mettre en réseau les artisans et TPE du bâtiment pour des offres locales de rénovation

## PETITES VILLES ET COMMUNES RURALES

- Réaliser un inventaire du bâti vacant ou dégradé dans son centre-bourg
- Lancer des opérations "maison à rénover" : la commune identifie, achète, rénove puis revend à prix modéré
- Informer les habitant.e.s sur les aides financières (MaPrimeRénov', CEE, aides régionales)
- Encourager l'utilisation de matériaux locaux et biosourcés (bois, pierre, terre crue, chanvre)
- Réaliser la rénovation énergétique des mairies, écoles et salles des fêtes

# GARANTIR UNE ALIMENTATION PLUS SAINE, LOCALE ET ACCESSIBLE POUR TOUTES ET TOUS

En France, près de 10 millions de personnes ont eu recours à l'aide alimentaire en 2024, selon les réseaux associatifs. Dans le même temps, 17 % des ménages déclarent avoir déjà renoncé à acheter des produits frais faute de moyens. Alors que les prix alimentaires ont augmenté de plus de 20 % en trois ans (Insee), les inégalités d'accès à une alimentation de qualité s'aggravent. Pourtant, dans tous les territoires, des producteurs, des cantines et des associations inventent déjà des modèles plus justes et durables.

Une commune socialiste est le moteur d'une alimentation saine, locale et accessible : en soutenant les circuits courts, les cantines bio et locales, les jardins partagés, et en luttant contre la précarité alimentaire. Manger bien ne doit pas être un privilège, mais un droit. Défendre ce droit, c'est agir pour la santé publique, pour nos agriculteurs et pour le vivre-ensemble.

## EXEMPLES DE PROJETS SOCIALISTES

- > À Saint-Denis, la cantine scolaire municipale est gratuite pour tous les jeunes. Cette mesure a permis d'augmenter la fréquentation de la cantine de 15 % et de réduire le gaspillage alimentaire.
- > La ville des Lilas a réinternalisé la production culinaire afin de produire des repas 100% bio, frais et de qualité pour les élèves, et de favoriser les circuits courts et le commerce équitable.
- > À Villeurbanne, la mairie propose un service de portage de repas via le CCAS, qui inclut une veille sociale, c'est-à-dire un suivi social possible lors de la livraison.
- > À Paris, la ville a lancé un appel à projets "Alimentation durable et solidaire" pour soutenir commerçants, associations, porteurs de projets qui développent un système alimentaire local, social et écologique.
- > À Lille, les épiceries sociales de quartier installées dans les maisons de quartier permettent aux habitants d'accéder à des produits de première nécessité à prix réduits.
- > À Montpellier, les mesures mises en oeuvre en faveur du bien-être animal sont notées et comptabilisées dans les critères d'attribution de certains lots des marchés d'achats.
- > La ville de Rennes a lancé des distributions expérimentales de paniers bio pour les femmes enceintes.
- > À Issoudun, la mairie a lancé plusieurs dispositifs : le Marché paysan, le panier local, la Cagette de l'Indre.

## TOUS TYPES DE COMMUNES CONFONDUS

- Mettre en place la sécurité sociale alimentaire
- Créer une caisse alimentaire finançant des chèques solidaires utilisables auprès de producteurs et commerces conventionnés
- Mettre en place une régie municipale alimentaire
- Ouvrir des jardins ouvriers

## MÉTROPOLES ET GRANDES VILLES

- Développer des projets alimentaires territoriaux entre les agriculteurs et les entreprises et administrations publiques : bio dans les cantines, production locale en échange de la préservation des champs captants
- Créer un fonds municipal de soutien aux circuits courts, destiné à financer l'installation, la modernisation ou la diversification des producteurs locaux
- Accompagner les nouveaux agriculteurs : aides à l'installation, au foncier, à la transmission et à la conversion vers l'agriculture biologique
- Soutenir logistiquement la structuration de filières locales
- Créer des marchés hebdomadaires exclusivement locaux, avec animation pédagogique
- Adopter un plan municipal "Restauration durable" avec de forts objectifs (exemple : 50 % local et bio en 2026, 80 % en 2027, 100 % en 2030)
- Inscrire dans un document-cadre la prise en compte du bien-être des animaux d'élevage dans la commande publique et les actions de sensibilisation autour de la thématique des animaux et de la consommation responsable
- Intégrer un critère de bien-être animal dans les marchés d'achats de denrées alimentaires
- Intégrer le bien-être animal dans le projet alimentaire territorial
- Créer une régie municipale alimentaire ou un service d'approvisionnement territorial pour contractualiser directement avec les producteurs locaux
- Recourir à des plateformes locales d'achat (Agrilocal, circuits courts urbains) pour mutualiser les approvisionnements
- Soutenir la conversion bio des producteurs du territoire en lien avec la Région et la Chambre d'agriculture
- Mesurer le gaspillage alimentaire quotidiennement dans les cantines pour en réduire les causes
- Repenser les menus pour limiter le gaspillage et diversifier les sources de protéines (recettes végétariennes, saisons)
- Appliquer une tarification sociale selon le quotient familial, avec gratuité pour les plus modestes
- Étendre le service municipal ou intercommunal de portage de repas aux publics fragiles (personnes âgées, isolées, en convalescence)
- Proposer plusieurs formules (repas quotidiens, paniers hebdomadaires, plats préparés locaux)
- Développer des partenariats avec les structures d'insertion par l'emploi, les associations ou les entreprises de l'ESS
- Favoriser l'approvisionnement en produits locaux et de saison dans les repas livrés
- Former les livreurs municipaux et bénévoles à la détection de l'isolement et des fragilités
- Créer un "binôme repas + visite" associant un repas livré et un temps de convivialité
- Créer une foncière alimentaire métropolitaine pour acheter ou réserver des locaux commerciaux afin d'y installer des épiceries solidaires, SCIC alimentaires, cuisines de quartier
- Créer une structure publique métropolitaine (Régie ou SEM alimentaire) pour organiser des achats groupés auprès des producteurs locaux et bénéficier d'une logistique mutualisée

## VILLES MOYENNES ET COMMUNES PÉRIURBAINES

- Développer des projets alimentaires territoriaux avec d'autres communes afin d'assurer la transition écologique et responsable de la production environnante
- Créer un fonds municipal de soutien aux circuits courts, destiné à financer l'installation, la modernisation ou la diversification des producteurs locaux
- Accompagner les nouveaux agriculteurs : aides à l'installation, au foncier, à la transmission et à la conversion vers l'agriculture biologique
- Soutenir logistiquement la structuration de filières locales
- Créer des marchés hebdomadaires exclusivement locaux, avec animation pédagogique
- Constituer un groupement d'achats intercommunal pour développer de réelles ressources complémentaires pour les producteurs locaux et de qualité
- Inscrire dans un document-cadre la prise en compte du bien-être des animaux d'élevage dans la commande publique et les actions de sensibilisation autour de la thématique des animaux et de la consommation responsable
- Intégrer un critère de bien-être animal dans les marchés d'achats de denrées alimentaires
- Intégrer le bien-être animal dans le projet alimentaire territorial
- Créer une légumerie ou cuisine centrale intercommunale pour transformer les produits bruts locaux
- Nouer des partenariats durables avec les agriculteurs, AMAP et coopératives du territoire
- Insérer des clauses "circuits courts" et "produits durables" dans les marchés publics
- Appliquer une tarification solidaire adaptée au revenu des familles
- Soutenir les associations d'aide alimentaire dans l'intégration de produits locaux et bio
- Mettre en place le compostage sur site ou à l'échelle intercommunale
- Sensibiliser les enfants à la lutte contre le gaspillage
- Étendre le service municipal ou intercommunal de portage de repas aux publics fragiles (personnes âgées, isolées, en convalescence)
- Proposer plusieurs formules (repas quotidiens, paniers hebdomadaires, plats préparés locaux)
- Développer des partenariats avec les structures d'insertion, les associations ou les entreprises de l'ESS
- Favoriser l'approvisionnement en produits locaux et de saison dans les repas livrés
- Former les livreurs municipaux et bénévoles à la détection de l'isolement et des fragilités
- Créer un "binôme repas + visite" associant un repas livré et un temps de convivialité
- Mettre en place avec l'intercommunalité des épiceries mobiles, des camion-marchés, des points relais qui desservent les villages et lotissements (kiosque, boulangerie, produits frais et locaux du quotidien comme des œufs, du lait, etc.)
- Soutenir les Coopératives fermières, agricoles et artisanales pour créer un lieu de vente en commun
- Reprendre l'exploitation des petits/anciens points de vente sur le point de fermer, mobiliser les habitants pour en assurer la gestion partagée
- Favoriser l'approvisionnement en produits locaux et de saison dans les repas livrés
- Former les livreurs municipaux et bénévoles à la détection de l'isolement et des fragilités
- Créer un "binôme repas + visite" associant un repas livré et un temps de convivialité
- Mettre en place avec l'intercommunalité des épiceries mobiles, des camion-marchés, des points relais qui desservent les villages et lotissements (kiosque, boulangerie, produits frais et locaux du quotidien comme des œufs, du lait, etc.)
- Soutenir les Coopératives fermières, agricoles et artisanales pour un lieu de vente en commun
- Reprendre l'exploitation des petits/anciens points de vente sur le point de fermer, mobiliser les habitants pour en assurer la gestion partagée
- Petites villes et communes rurales
- Constituer un groupement d'achats intercommunal pour développer de réelles ressources complémentaires pour les producteurs locaux et de qualité
- Créer une légumerie ou cuisine centrale intercommunale pour transformer les produits bruts locaux
- Nouer des partenariats durables avec les agriculteurs, AMAP, les éleveurs (avec une attention au bien-être animal) et coopératives du territoire
- Insérer des clauses "circuits courts" et "produits durables" dans les marchés publics
- Appliquer une tarification solidaire adaptée au revenu des familles
- Soutenir les associations d'aide alimentaire dans l'intégration de produits locaux et bio
- Mettre en place le compostage sur site ou à l'échelle intercommunale
- Sensibiliser les enfants à la lutte contre le gaspillage
- Étendre le service municipal ou intercommunal de portage de repas aux publics fragiles (personnes âgées, isolées, en convalescence)
- Proposer plusieurs formules (repas quotidiens, paniers hebdomadaires, plats préparés locaux)
- Développer des partenariats avec les structures d'insertion, les associations ou les entreprises de l'ESS

# FAVORISER L'ACCÈS LOCAL AUX SOINS ET DÉVELOPPER L'OFFRE COMMUNALE DE PRÉVENTION ET DE SOINS

Le constat est implacable et sonne comme une urgence sociale : en 2025, près d'un Français sur quatre est contraint de renoncer à se soigner par manque de moyens ou en raison d'un accès trop lointain (DREES). Cet abandon face à la maladie ou à la prévention n'est pas une fatalité, mais l'amère conséquence d'une dégradation généralisée. L'hôpital est toujours en souffrance, alors que nous défendons l'idée d'un maillage fort de notre territoire, car personne ne devrait avoir à faire deux heures de transport pour pouvoir accéder à un hôpital. Dans plus d'un tiers de nos territoires, notamment dans nos communes rurales et périurbaines, l'accès à un médecin généraliste est un parcours d'obstacles, d'autant que, bien souvent, les populations n'ayant pas accès à des médecins sont déjà les plus fragiles. Cette crise de l'offre de soins frappe plus durement les populations déjà les plus fragiles et précaires, accentuant les inégalités sociales et territoriales. Ce sentiment de déclin est largement partagé : 60% des Français-es estiment que les services publics se dégradent. Nous refusons de nous résigner à l'idée que la santé serait un luxe ou une loterie. Nous portons un projet fort pour que les communes participent à réarmer le service public de la santé au cœur de nos territoires, pour protéger la santé de toutes et tous.

## EXEMPLES DE PROJETS SOCIALISTES

- > À Sarcelles, Patrick Haddad a développé une médiathèque mobile pour la santé et l'égalité, nommée Ideas Box.
- > À Montpellier, la mairie garantit à tou.te.s un accès équitable à la santé : complémentaire santé qui propose quatre niveaux de garanties avec des tarifs négociés inférieurs de 20% aux prix du marché.
- > À Clermont-Ferrand, le service municipal de santé scolaire continue à dépister et à suivre les enfants avec des bilans médicaux en CP et en CE2.
- > À Nantes, ouverture d'une maison de santé pluridisciplinaire dans le quartier de Bellevue à fort besoin, réunissant des médecins, des infirmiers, des sage-femmes, des kinésithérapeutes, des orthophonistes, etc.

## TOUS TYPES DE COMMUNES CONFONDUS

- Mettre en place une mutuelle communale : la commune noue un partenariat avec une mutuelle afin de couvrir l'ensemble de ses administrés. Cela permet de diminuer de 20 à 25 % le coût d'une mutuelle habituelle

## MÉTROPOLES ET GRANDES VILLES

- Soutenir la création ou le maintien de centres de santé municipaux et d'hôpitaux de proximité, notamment pour les urgences
- Déployer des consultations avancées dans les quartiers prioritaires (en lien avec l'ARS et les hôpitaux)
- Ouvrir des Maisons médicales de garde sur les temps de permanence des soins (soirées, week-ends)
- Mener des campagnes de dépistage et de vaccination dans les équipements municipaux (écoles, gymnases, maisons de quartier)
- Soutenir les actions de santé mentale : installation d'un conseil local de santé mentale, des permanences psychologiques gratuites, sensibilisation aux addictions et au harcèlement
- Créer un Conseil local de santé (CLS) ou actualiser le Contrat local de santé (avec l'ARS)

## VILLES MOYENNES ET COMMUNES PÉRIURBAINES

- Soutenir la création ou le maintien de centres de santé municipaux et d'hôpitaux de proximité, en particulier pour assurer une première ligne de soins non programmés et les urgences
- Créer et pérenniser des Maisons médicales de garde pour assurer la permanence des soins (soirées, week-ends et jours fériés), désengorgeant ainsi les urgences
- Soutenir la création de maisons de santé pluriprofessionnelles (MSP) via la mise à disposition de locaux et des aides à l'installation
- Mettre en place des aides financières ou logistiques aux nouveaux praticiens : logement temporaire, exonération de taxe locale, secrétariat mutualisé
- Créer et promouvoir des programmes municipaux d'éducation à la santé dans les écoles et collèges (sommeil, nutrition, harcèlement, addictions)
- Soutenir la santé mentale des jeunes via des permanences psychologiques gratuites ou des groupes de parole
- Organiser des journées santé : dépistage visuel, auditif, tension, diabète, etc.
- Créer une maison d'accueil pour les familles et les aidants de personnes malades ou hospitalisées.
- Favoriser le salariat des médecins avec des groupements et associations pour faciliter et pérenniser l'installation

## PETITES VILLES ET COMMUNES RURALES

- Soutenir la création ou le maintien de centres de santé municipaux et d'hôpitaux de proximité, notamment pour les urgences
- Mettre en place des aides à l'installation des professionnels de santé : mise à disposition d'un local, logement communal, exonération de loyer la première année
- Créer des maisons de santé intercommunales regroupant plusieurs communes et mettre en place des permanences itinérantes de santé (médecin, infirmier, sage-femme, psychologue)
- Accompagner les jeunes de la commune dans leurs études de santé, y compris par un appui financier si besoin, afin de favoriser, sur le long terme, leur installation professionnelle dans la commune ou sur le territoire

# DÉVELOPPER LES TRANSPORTS EN COMMUN ET LES MOBILITÉS DOUCES

Développer les transports en commun et les mobilités douces, c'est offrir à chacun.e la liberté de se déplacer autrement. Une commune socialiste agit pour des transports accessibles, écologiques et solidaires, favorisant la marche, le vélo et les liaisons collectives. En repensant la mobilité, elle lutte contre les inégalités territoriales et contribue à la transition écologique.

## EXEMPLES DE PROJETS SOCIALISTES

- > **Gratuité des transports en commun à Montpellier : hausse de fréquentation allant jusqu'à 20% sur certaines lignes baissant ainsi la part modale de la voiture.**
- > **Développer de nouvelles lignes de transport en commun. Exemples : ligne b du métro à Rennes ou la ligne 5 du tramway à Montpellier.**
- > **L'abonnement "petit rouleur", à Dijon, inclut pour moins de 65 euros par mois, et à la condition de ne pas sortir sa voiture plus de dix fois, le stationnement, l'accès aux transports publics ainsi qu'aux services vélos ("VéloPark" : vélos en libre-service et en location longue durée).**
- > **Tuk-tuks électriques à Basse-Terre : navettes gratuites qui partent des trois parkings relais vers les artères commerçantes du centre-ville, avec des départs toutes les 15 à 20 minutes.**

## MÉTROPOLES ET GRANDES VILLES

- Renforcer la desserte intra-urbaine : lignes de bus, tramway, navettes électriques, horaires élargis
- Déployer les bus à haut niveau de service (BHNS) pour fluidifier les déplacements
- Améliorer l'intermodalité : parkings-relais, correspondances simplifiées, bornes d'information en temps réel
- Déployer un réseau cyclable continu et sécurisé (pistes séparées, sas vélo, stationnements couverts)
- Permettre à chaque habitant.e qui le souhaite d'avoir accès à un vélo adapté à sa condition physique, par des aides, la mise en libre service de vélo et de vélo cargo
- Créer des "rues aux enfants" et zones à circulation apaisée (30 km/h, piétonnisation partielle)
- Développer des garages à vélos dans les immeubles d'habitat social et équipements publics
- Mettre en place une tarification solidaire ou gratuite des transports pour les jeunes, seniors ou publics précaires
- Mettre en place un programme "Mobilité pour tou-te-s" : accompagnement personnalisé, vélo-école, formation au code de la rue
- Aménager des zones à faibles émissions (ZFE) accompagnées de solutions alternatives moins carbonées
- Développer, dans la mesure du possible, le transport fluvial de personne et de véhicule léger d'une rive à l'autre, permettant le désengorgement des routes

## VILLES MOYENNES ET COMMUNES PÉRIURBAINES

- Développer des lignes de bus intercommunales connectées aux gares et zones d'emploi
- Créer des navettes locales électriques reliant quartiers, centres-bourgs, zones commerciales et équipements publics
- Signer un partenariat avec la Région et les AOM pour améliorer la fréquence et l'amplitude des lignes
- Créer des pistes cyclables intercommunales entre les communes et les zones d'activités
- Promouvoir un "Plan vélo" local (subventions à l'achat de vélos, ateliers de réparation, cartographie des itinéraires)
- Installer des aires de covoiturage aménagées en entrée de ville et près des pôles de transport
- Mettre en place une plateforme locale de covoiturage courte distance

## PETITES VILLES ET COMMUNES RURALES

- Créer ou soutenir un service de transport à la demande (TAD) intercommunal ou associatif
- Financer ou mettre à disposition des minibus communaux pour les seniors, jeunes et publics sans véhicule
- Organiser des trajets mutualisés vers les marchés, hôpitaux ou gares
- Aménager des cheminements piétons et cyclables sécurisés entre hameaux et centre-bourg
- Créer des circuits de mobilité douce (randonnées, véloroutes, voies vertes)
- Défendre le service ferroviaire en travaillant sur l'intermodalité et les correspondances.
- Promouvoir l'autopartage et le covoiturage

# UNE COMMUNE REFUGE ET SOLIDAIRE POUR TOUTES ET TOUS

En 2024, plus de 330 000 personnes en France ont dû demander une aide d'urgence pour être hébergées au moins une nuit, faute de solution stable, et près de 4,2 millions vivent en situation de mal-logement selon la Fondation pour le Logement des Défavorisés. Dans le même temps, les associations constatent une hausse constante des demandes d'accompagnement social, d'aide alimentaire, d'accès aux droits ou simplement d'écoute. Face à ces vulnérabilités, certaines forces politiques prônent la fermeture, la mise à distance, la suspicion.

Une commune socialiste affirme l'inverse : être un refuge, un rempart contre l'exclusion, un espace où personne n'est laissé-e de côté, qu'il s'agisse de familles en difficulté, de personnes âgées isolées, de jeunes sans ressources, de femmes victimes de violence, de personnes migrantes ou de tout-e habitant-e frappé-e par un accident de la vie.

Construire une commune solidaire, c'est développer l'hébergement d'urgence toute l'année, renforcer les services sociaux, soutenir les associations, garantir l'accès aux droits et protéger les plus fragiles.

La solidarité n'est pas un supplément d'âme : c'est ce qui fonde une commune juste, humaine et réellement digne de ce nom.

## NOS MESURES PHARES

- > **Créer un Pass'Solidarités ;**
- > **Soutenir les familles dans leur diversité : monoparentales, nombreuses, précaires ;**
- > **Faire de la commune un espace de solidarité ;**
- > **Assurer à chaque personne une solution d'hébergement ou de logement digne, pour que nul-le ne soit contraint-e de vivre à la rue ;**
- > **Développer une politique sociale ambitieuse pour les personnes en situation de handicap ;**
- > **Prendre soin de nos aîné-e.s : autonomie, dignité et solidarités.**



## POUR ALLER PLUS LOIN

• Fondation Jean Jaurès, *Le rôle des cantines dans la France de l'inflation et de l'isolement* (2023) : <https://www.jean-jaures.org/public>

• Fréquence Commune, *Pour des villes refuges qui accueillent l'humanité sans conditions*, 2025  
<https://www.frequencecommune.fr/2026/pour-des-villes-refuges-qui-accueillent-lhumanite-sans-conditions/>

• CCRE, *La charte européenne pour l'égalité des femmes et des hommes dans la vie locale*, 2022  
<https://afccre.org/sites/default/files/2023-02/Charte%20version%20fran%C3%A7aise.pdf?utm>

• GISTI, *Villes-refuge, villes rebelles et néo-municipalisme*, 2017  
<https://www.gisti.org/spip.php?article5816>

# CRÉER UN PASS'SOLIDARITÉS

L'objectif de ce Pass est de donner vie à la solidarité à la source. Le concept "à la source" consiste à bénéficier automatiquement des aides, soutien, accompagnement, sans faire de démarche. Cela permet de limiter les non-recours, de renforcer la visibilité des services municipaux et de simplifier certaines tâches administratives. L'idée est de passer d'une solidarité réparatrice et conditionnelle à une solidarité préventive, proactive et universelle.

## TOUS TYPES DE COMMUNES CONFONDUS

- Automatiser l'accès aux aides communales (rentrée des classes, sécurité sociale de l'alimentation)
- Donner accès à la tarification sociale automatique dans les services communaux
- Élaborer une convention avec CCAS et CAF pour identifier les bénéficiaires, les non-recours et assurer un accompagnement renforcé dans ces structures
- Instaurer un guichet social unique pour centraliser les traitements
- Rendre cette carte valide dans toute la commune, voire l'intercommunalité, voire même avec des villes partenaires, pour les offres culturelles
- Profiter de sa mise en place pour partager plus efficacement les informations des aides départementales, régionales ou étatiques

# SOUTENIR LES FAMILLES DANS LEUR DIVERSITÉ : MONOPARENTALES, NOMBREUSES, PRÉCAIRES

Soutenir les familles dans leur diversité, c'est reconnaître la pluralité des parcours de vie et garantir à chacune les mêmes droits et opportunités. La commune socialiste accompagne les familles monoparentales, nombreuses ou en situation de précarité à travers des aides adaptées, des services accessibles et une écoute continue. Elle fait du soutien aux familles un pilier central de la solidarité locale.

## EXEMPLES DE PROJETS SOCIALISTES

- > **La ville de Marseille a mis en place un plan exceptionnel d'aide aux familles monoparentales. Les familles monoparentales du territoire marseillais bénéficiaires de l'Allocation Soutien Familial - versée par la CAF - et dont le Quotient Familial est inférieur ou égal à 550, recevront une dotation comprise entre 200 € et 500 €, selon le nombre d'enfants à charge et le quotient familial du foyer.**
- > **À Capdenac, la crèche communale et les classes passerelles font le lien entre l'école municipale et la crèche.**

## MÉTROPOLES ET GRANDES VILLES

- Créer des places réservées en crèche pour les familles monoparentales et précaires et élargir la tarification sociale
- Mettre en place d'un guichet unique "Familles" dans les lieux d'information et d'accueil du type "Maisons de la Ville", regroupant aides au logement, inscription scolaire, accès aux loisirs, etc
- Créer des chèques municipaux "temps libre" (cinéma, sport, bibliothèque) à destination des enfants de familles modestes
- Déployer des permanences CAF, CCAS, associations au plus près des familles
- Mettre en place des tarifs dégressifs pour les activités périscolaires et culturelles
- S'approprier le dispositif du service public de la petite enfance mis en place par la loi du 18 décembre 2023 en identifiant les besoins des familles, en informant les familles, en planifiant les actions en leur faveur et en soutenant leur déploiement.

## VILLES MOYENNES ET COMMUNES PÉRIURBAINES

- Créer ou mutualiser des micro-crèches intercommunales, adaptées aux horaires atypiques
- Mettre en place des transports scolaires ou solidaires pour les familles précaires sans véhicule
- Aider à la numérisation des démarches familiales
- Mettre en place des partenariats avec les commerçants locaux pour des réductions locales et des collectes solidaires
- S'approprier le dispositif du service public de la petite enfance mis en place par la loi du 18 décembre 2023 en identifiant les besoins des familles, informant les familles, planifier les actions en leur faveur et soutenir leur déploiement

## PETITES VILLES ET COMMUNES RURALES

- Aider au transport scolaire (subvention ou navette municipale pour les enfants de hameaux isolés)
- Développer des crèches rurales intercommunales ou garderies périscolaires partagées
- Soutenir les associations de parents et d'entraide locale (garde partagée, troc de vêtements, entraide alimentaire)
- Créer des "tiers-lieux familiaux" : espace multifonction où se croisent garderie, bibliothèque, point info social, animations

# FAIRE DE LA COMMUNE UN ESPACE DE SOLIDARITÉ

Faire de la commune un espace de solidarité, c'est affirmer que personne ne doit être laissé de côté. Une commune socialiste soutient les plus fragiles, renforce l'entraide et encourage les initiatives collectives qui recréent du lien. Par une action sociale de proximité, elle incarne la fraternité républicaine et fait vivre la promesse d'égalité au quotidien.

## EXEMPLES DE PROJETS SOCIALISTES

> **Accueil des Afghan-ne-s en danger à Nancy.**

> **Accueil des Ukrainien-ne-s à Lille.**

### MÉTROPOLES ET GRANDES VILLES

- Développer les maisons de quartier ou tiers-lieux solidaires, lieux de rencontre entre habitants, associations et services sociaux
- Soutenir les dispositifs d'entraide citoyenne : repas partagés, cafés solidaires, bourses d'échange, entraide numérique
- Mettre en place un soutien logistique et financier aux associations d'entraide (locaux, subventions, mutualisation d'équipements)
- Organiser des "Journées du bénévolat" pour valoriser et recruter des volontaires
- Mettre en place des ateliers intergénérationnels (bricolage, jardin, mémoire, cuisine, numérique)
- Créer des structures de soutien aux aidants dans la prise de rendez-vous médicaux, dans les démarches administratives
- Identifier les situations de mineurs non accompagnés (MNA) présents sur la commune en lien avec le département, tout en assurant une veille sociale active
- Mettre à disposition des associations des locaux pour proposer soutien scolaire, médiation culturelle et accompagnement administratif des MNA
- Faciliter l'accès aux loisirs, à la culture et au sport pour les MNA en les intégrant aux dispositifs municipaux existants
- Former les agents municipaux et les acteurs de terrain à l'accueil non discriminatoire et à l'orientation des MNA vers les services compétents

### VILLES MOYENNES ET COMMUNES PÉRIURBAINES

- Créer des "cafés citoyens" ou "cafés des habitant.e.s" dans les équipements publics (bibliothèque, maison des associations)
- Développer des événements conviviaux (fête des voisins, repas partagés, marchés solidaires)
- Soutenir les initiatives citoyennes : boîtes à dons, frigos solidaires, "repair cafés"
- Créer des chantiers participatifs (embellissement, verdissement, rénovation solidaire)
- Proposer à l'intercommunalité de créer des structures de soutien aux aidants dans la prise de rendez-vous médicaux, dans les démarches administratives, créer des coopérations avec les établissements bancaires et mutuelles
- Identifier les situations de mineurs non accompagnés (MNA) présents sur la commune en lien avec le département, tout en assurant une veille sociale active
- Mettre à disposition des associations des locaux pour proposer soutien scolaire, médiation culturelle et accompagnement administratif des MNA
- Faciliter l'accès aux loisirs, à la culture et au sport pour les MNA en les intégrant aux dispositifs municipaux existants
- Former les agents municipaux et les acteurs de terrain à l'accueil non discriminatoire et à l'orientation des MNA vers les services compétents

### PETITES VILLES ET COMMUNES RURALES

- Créer ou soutenir les réseaux d'entraide communale et intercommunale (visites, courses, petits services entre habitants)
- Installer un "point solidarité" à la mairie : informations, aides, dons, relais d'associations
- Valoriser les solidarités informelles (entraide entre agriculteurs, artisans, familles)
- Accompagner les aidants dans les démarches administratives qu'ils ont à effectuer pour leurs proches à charge

# ASSURER À CHAQUE PERSONNE UNE SOLUTION D'HÉBERGEMENT OU DE LOGEMENT DIGNE, POUR QUE NUL·LE NE SOIT CONTRAINT·E DE VIVRE À LA RUE

Une commune socialiste fait de la lutte contre le sans-abrisme une priorité absolue. Il n'est plus acceptable de voir des femmes et des hommes vivre dehors, les premiers et premières vulnérables au grand froid, aux épisodes de canicule. Une commune refuge est avant tout une commune qui s'occupe des personnes les plus précaires.

## EXEMPLES DE PROJETS SOCIALISTES

- **Bains-douches publics à Saint-Denis.**
- **Le Plan hiver à Paris.**

## TOUS TYPES DE COMMUNES CONFONDUS

- Installer des bains-douches publics pour les personnes sans domicile fixe
- Recenser systématiquement les situations de grande précarité via des maraudes sociales et sanitaires coordonnées avec les services de l'État et les associations
- Construire des hébergements d'urgence afin de pouvoir loger les personnes victimes de violence ou les personnes sans domicile fixe
- Mobiliser le parc communal disponible (logements vacants, bâtiments municipaux temporaires) pour créer des solutions d'hébergement d'urgence dignes
- Aménager des structures d'accueil à bas seuil d'exigence pour les publics les plus fragiles, avec un accompagnement social adapté
- Développer des partenariats avec les bailleurs sociaux afin d'augmenter l'offre de logements très sociaux et de logements passerelles
- Renforcer l'accompagnement vers le logement (référénts, médiation locative, gestion budgétaire) pour sécuriser les parcours résidentiels
- Soutenir les dispositifs de prévention des expulsions locatives en coordonnant services sociaux, CCAS et propriétaires
- Adapter les hébergements aux besoins spécifiques : jeunes, personnes âgées isolées, victimes de violences, familles monoparentales
- Faciliter l'accès aux droits (domiciliation, aides au logement, accompagnement administratif) en simplifiant les démarches au CCAS
- Orienter les habitants vers les solutions existantes en améliorant la lisibilité des dispositifs et des acteurs du logement
- Encourager la transformation de bâtiments vacants en logements d'insertion ou en résidences sociales
- Créer ou soutenir des lieux d'accueil sécurisés spécifiquement dédiés aux femmes, de jour et de nuit, en partenariat avec les associations spécialisées
- Développer des espaces d'hygiène et de première nécessité accessibles et adaptés (sanitaires, douches, consignes sécurisées)
- Organiser des permanences municipales d'écoute, de médiation et d'accompagnement social dans des lieux non mixtes
- Assurer une présence renforcée lors des maraudes pour repérer les situations de violence, de grossesse, de besoin de soins ou de protection
- Proposer un accès facilité aux offres municipales de santé, bien-être, prévention, avec des créneaux réservés pour les femmes en grande précarité
- Mettre en place des parcours d'hébergement adaptés aux risques particuliers (violences sexuelles, exploitation, vulnérabilités psychiques)

# DÉVELOPPER UNE POLITIQUE SOCIALE AMBITIEUSE POUR LES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

En France, près de 12 millions de personnes vivent avec un handicap et les inégalités d'accès aux droits essentiels demeurent fortes : seulement 37 % des bâtiments publics sont entièrement accessibles et leur taux d'emploi reste bien inférieur à la moyenne nationale. Trop souvent, certains responsables politiques réduisent le handicap à des dispositifs minimalistes ou à des annonces symboliques, sans repenser l'organisation concrète de la commune.

Une commune socialiste bâtit au contraire une politique d'inclusion ambitieuse, qui passe par l'accessibilité réelle des services publics, un accompagnement des familles, un soutien à l'autonomie, l'adaptation de l'espace urbain et la lutte contre les discriminations. Faire du handicap une priorité, c'est défendre une commune où chacun-e, sans exception, peut vivre pleinement, participer, se déplacer et accéder à ses droits.

## EXEMPLES DE PROJETS SOCIALISTES

- > À Lille, la municipalité anime une commission communale d'accessibilité "Lille ouverte à tous", une instance de concertation qui réunit plusieurs fois par an les personnes concernées et les services municipaux pour piloter l'inclusion dans toute la ville. Cette commission suit l'accessibilité du cadre bâti, de la voirie et des services, fait remonter les besoins concrets du terrain et publie chaque année un rapport d'accessibilité présenté au conseil municipal, garantissant transparence et amélioration continue.
- > À Dijon, la ville met en place une politique éducative d'intégration des personnes en situation de handicap avec des réunions d'information à destination des familles, en proposant des jeux pour sensibiliser les enfants à la différence et en formant son personnel pour qu'il soit en mesure d'intégrer tous les enfants.

## MÉTROPOLIS ET GRANDES VILLES

- Garantir l'accessibilité universelle couvrant tous les services municipaux : transports, bâtiments publics, espaces culturels, équipements sportifs et associant des représentants de l'APAJH ou des usagers handicapés à l'élaboration du plan
- Développer l'emploi inclusif via des partenariats avec les structures de l'APAJH (ESAT, services d'accompagnement, entreprises adaptées), pour favoriser l'insertion professionnelle des personnes en situation de handicap
- Créer une « Maison de l'autonomie et de la citoyenneté » – lieu ressource pour l'accompagnement des personnes en situation de handicap, leurs familles, les aidants : informations, orientation, médiation, droits, insertion, participation
- Assurer la participation des personnes en situation de handicap à la vie municipale : sièges dans les instances consultatives (conseils de quartier, commissions d'accessibilité, conseils citoyens), consultations adaptées, droit de vote/éligibilité facilité (informations en français facile à lire et à comprendre (FALC), accès aux bureaux de vote, accompagnement)
- Garantir l'accès égal aux activités culturelles, sportives et de loisirs : quotas accessibles, adaptations matérielles, accompagnement, tarification solidaire, médiateurs formés aux besoins spécifiques
- Garantir un accueil inclusif avec des supports en braille, français facile à lire et à comprendre (FALC)

## VILLES MOYENNES ET COMMUNES PÉRIURBAINES

- Mettre en place un guichet municipal "Handicap & inclusion", en partenariat avec l'APAJH locale, pour centraliser les demandes d'accessibilité, d'accompagnement, d'orientation, de loisirs, d'emploi
- Évaluer régulièrement l'impact de la politique d'inclusion (taux d'accès aux services, satisfaction, recul des discriminations) en associant les personnes concernées à l'évaluation
- Adapter les équipements municipaux scolaires, périscolaires, sportifs et culturels : rampes, ascenseurs, signalétique, toilettes accessibles, matériel adapté
- Mettre en place un réseau de référents handicap de la commune, formés aux différents types de handicap, pour accompagner les demandes, favoriser l'inclusion et faciliter le lien social
- Proposer des activités culturelles, sportives ou de loisirs adaptées, co-organisées avec les associations spécialisées, afin que les personnes en situation de handicap puissent y accéder comme les autres habitants
- Favoriser l'habitat accessible et inclusif : réfléchir à l'accessibilité des logements communaux sociaux, des logements aidés, et à des solutions d'habitat adaptées pour personnes en situation de handicap
- Soutenir l'accompagnement des aidants : groupes de parole, services de répit, soutien social, information, en collaboration avec l'APAJH
- Garantir un accueil inclusif avec des supports en braille, français facile à lire et à comprendre (FALC)

## PETITES VILLES ET COMMUNES RURALES

- Lancer des services mobiles ou itinérants en partenariat avec l'APAJH (équipes médico-sociales mobiles, médico-rééducation à domicile, transport adapté, maraudes) pour couvrir les zones éloignées
- Favoriser l'inclusion socio-culturelle locale : inviter les personnes handicapées aux événements communaux, garantir l'accessibilité des manifestations, sensibiliser les habitants au handicap
- Adapter les bâtiments essentiels à la vie communale : mairie, salle des fêtes, écoles, services sociaux, commerces, pour garantir l'accès universel
- Collaborer avec les intercommunalités et départements pour mutualiser les services, ressources et solutions d'accompagnement
- Mettre en œuvre des dispositifs de proximité pour prévenir l'isolement : visites régulières, accompagnement des personnes isolées, soutien aux aidants, liens avec structures associatives
- Garantir un accueil inclusif avec des supports en braille, français facile à lire et à comprendre (FALC) et traduction en langue des signes française (LSF)

# PRENDRE SOIN DE NOS AÎNÉ·E·S : AUTONOMIE, DIGNITÉ ET SOLIDARITÉS

La France vieillit et les communes sont en première ligne : d'ici 2030, près d'un·e habitant·e sur trois aura plus de 60 ans. Contrairement au gouvernement et à la droite qui font du grand âge leur premier argument pour défaire petit à petit notre modèle social, les Socialistes considèrent cette situation comme une réussite directe de nos conquêtes sociales.

Pourtant, les politiques nationales peinent à répondre aux besoins croissants en accompagnement, en services de proximité, en logement adaptés ou en soutien aux aidant·e·s. Trop souvent, les collectivités se retrouvent seules face à l'isolement, à la précarité ou à la perte d'autonomie qui touchent nos aîné·e·s. Une commune socialiste fait du grand âge une priorité de justice sociale, en renforçant les solidarités locales, en développant des parcours d'accompagnement dignes, en soutenant les aidant·e·s, en adaptant l'espace public et en valorisant toutes les formes de lien intergénérationnel. Prendre soin de nos aîné·e·s, c'est affirmer une vision humaniste de la société, où chacun·e a sa place, à tous les âges de la vie.

## EXEMPLES DE PROJETS SOCIALISTES

- > À Nantes, la majorité socialiste porte le programme « Bien vieillir à Nantes » avec une logique très concrète de proximité : animations et services dans les quartiers pour rester actif·ve et entouré·e, adossé à un réseau public (CCAS), veille seniors (inscription/repérage des personnes fragiles, appels et interventions lors des canicules ou situations à risque)...
- > La ville de Rennes est engagée dans la démarche "Amie des aînés", qui associe directement les seniors à la décision publique via un groupe citoyen consulté sur l'aménagement, l'accès aux services et le numérique.
- > Gratuité des transports en commun pour les personnes de 65 ans et plus à Nancy.
- > La ville du quart d'heure à Paris.

## MÉTROPOLIS ET GRANDES VILLES

- Garantir des chaînes de repos tous les 200 mètres
- Travailler sur les parcours ombragés afin de pouvoir circuler à l'ombre
- Penser les déplacements et l'urbanisme selon l'accessibilité pour les publics les plus âgés
- Créer des Maisons des aîné·e·s ou Maisons de l'autonomie regroupant services d'information, accompagnement social, activités, prévention et soutien aux aidants
- Développer des parcours de prévention santé dans les quartiers : dépistages, ateliers nutrition, mémoire, activités physiques adaptées, interventions de professionnels
- Mettre en accessibilité l'ensemble des équipements municipaux (mairies annexes, clubs seniors, parcs, transports) pour faciliter l'autonomie
- Renforcer les offres de loisirs, de culture et de sports adaptées : clubs, ateliers numériques, gymnastique douce, chorales, rencontres intergénérationnelles
- Créer des solutions de répit pour les aidants : accueils de jour, séjours courts, ateliers de formation, groupes de parole
- Développer des services municipaux de transport accompagné pour les rendez-vous médicaux, les achats essentiels ou les activités sociales
- Animer des réseaux de solidarité de proximité en lien avec les associations, centres sociaux et conseils de quartier
- Favoriser la participation citoyenne des aîné·e·s dans les instances locales : conseils consultatifs, jurys citoyens, projets urbains

## VILLES MOYENNES ET COMMUNES PÉRIURBAINES

- Garantir des chaînes de repos tous les 200 mètres
- Travailler sur les parcours ombragés afin de pouvoir circuler à l'ombre
- Penser les déplacements et l'urbanisme selon l'accessibilité pour les publics les plus âgés
- Renforcer le rôle des CCAS dans l'accompagnement des personnes âgées : visites de courtoisie, bilans de situation, accès aux droits
- Développer des lieux de sociabilité de proximité : cafés seniors, ateliers créatifs, clubs de lecture, activités physiques adaptées
- Mettre en place des programmes réguliers de prévention santé (innovation, mémoire, mobilité, diététique, bien-vieillir)
- Adapter progressivement les bâtiments et espaces publics : rampes, bancs confortables, cheminements sécurisés, éclairage renforcé
- Organiser des services d'accompagnement et de portage de courses ou de repas, conçus comme des temps de lien social
- Créer des événements intergénérationnels : ateliers partagés, jardins collectifs, rencontres avec les écoles, projets mémoire
- Proposer des navettes ou transports à la demande pour faciliter l'accès aux commerces, aux soins et aux activités culturelles
- Soutenir les aidants familiaux avec des formations, des services de répit et des permanences d'écoute

## PETITES VILLES ET COMMUNES RURALES

- Travailler sur les parcours ombragés afin de pouvoir circuler à l'ombre
- Penser les déplacements selon l'accessibilité pour les publics les plus âgés
- Déployer des services itinérants ou mobiles : soins, médiation, animation culturelle, prévention, bibliothèque ambulante
- Créer des espaces de convivialité à proximité immédiate : salles communales, cafés associatifs, jardins partagés, ateliers thématiques
- Organiser un suivi régulier pour prévenir l'isolement : visites à domicile, appels, médiation par le CCAS ou réseaux bénévoles
- Faciliter le maintien à domicile grâce à des aménagements (barres d'appui, douches accessibles, kits de sécurité) et un accompagnement dans les démarches
- Soutenir les circuits de solidarité locale : entraide entre habitants, covoiturage, ateliers cuisine, échanges de services
- Développer le transport solidaire ou à la demande pour les rendez-vous médicaux, les activités et les courses
- Encourager les projets intergénérationnels dans les écoles, les associations et les fêtes communales
- Protéger la dignité des aîné·e·s en garantissant un accueil bienveillant et personnalisé dans tous les services municipaux

# LA TRANQUILLITÉ PUBLIQUE : UN DROIT POUR TOU·TE·S

Assurer la tranquillité publique, c'est garantir à toutes et tous le droit de vivre sereinement, dans des quartiers vivants, apaisés, solidaires. La sécurité n'est pas l'affaire de l'ordre contre le désordre : c'est l'affaire du commun contre l'abandon.

Une commune socialiste défend une sécurité de proximité, fondée sur la confiance, la prévention, la présence, la solidarité et la justice.

## NOS MESURES PHARES

- > **Développer une police de proximité, au plus près des habitants ;**
- > **Lutter activement contre les incivilités dans la commune ;**
- > **Construire une ville où chacun·e se sent respecté·e dans son identité ;**
- > **Permettre une réappropriation de l'espace public et du temps libre pour prévenir les violences.**



## POUR ALLER PLUS LOIN

- Vie Publique, Le rôle du maire dans les politiques de sécurité et de lutte contre la délinquance (2025) : <https://www.vie-publique.fr/parole-dexpert/300873-le-role-du-maire-politiques-de-securite-lutte-contre-la-delinquance>
- Fondation Jean Jaurès, Sécurité dans les territoires : réalités, nouveaux enjeux et contrat social (2025) : <https://www.vie-publique.fr/parole-dexpert/300873-le-role-du-maire-politiques-de-securite-lutte-contre-la-delinquance>
- ANCT, Guide sur la sécurité dans la politique de la ville (2022) : [https://media.anct.gouv.fr/s3fs-public/2022-09/guide\\_securit%C3%A9-Janv2022-1%20-%20Copie.pdf?VersionId=1736359271449833](https://media.anct.gouv.fr/s3fs-public/2022-09/guide_securit%C3%A9-Janv2022-1%20-%20Copie.pdf?VersionId=1736359271449833)

# DÉVELOPPER UNE POLICE DE PROXIMITÉ

Nous réaffirmons que la tranquillité publique, par une police de proximité, est un combat de gauche, car l'insécurité génère des inégalités et de la souffrance, et touche plus fortement nos concitoyen-ne-s les plus fragiles et vulnérables. Historiquement, les socialistes ont toujours défendu une police de proximité et la promotion de la « coproduction de sécurité », visant à créer un lien de confiance entre la police et la population par le dialogue, la prévention et la résolution des problèmes locaux.

Nous refusons les caricatures d'une police qui aurait comme but la seule répression. Cette vision a entraîné le désinvestissement de la police nationale dans les missions de proximité, favorisant une politique du chiffre au détriment du service public de sécurité. Notre approche privilégie au contraire la coopération entre tous les acteurs (élus locaux, police, justice, associations, bailleurs).

Les polices municipales ne doivent pas se substituer aux missions de la police ou de la gendarmerie nationale, mais au contraire agir avec complémentarité.

La présence policière doit être de proximité, d'accompagnement au sein de la ville, accessible pour les habitant-e-s. Les communes socialistes défendent une répartition efficace des compétences, au service de la tranquillité publique et de la lutte contre les incivilités.

## EXEMPLES DE PROJETS SOCIALISTES

- > À Saint-Ouen-sur-Seine, la mairie a poursuivi la restauration de la présence des policiers municipaux sur le terrain (de 5 en 2020 à 38 en 2024).
- > À Saint-Denis, la mairie a considérablement renforcé les effectifs de la police municipale afin qu'elle soit joignable et mobilisable en permanence.
- > À Rennes, les effectifs de la police municipale ont été augmentés de 50 % et leur présence nocturne assurée les jeudis, vendredis et samedis jusqu'à 2h30.
- > À Marseille, en un mandat, les effectifs de la police municipale ont été doublés, passant d'environ 400 à 800 agents ; les salaires des policiers ont été revalorisés, et les équipements ont été modernisés.
- > La mairie de Vaulx-en-Valin a lancé un plan de lutte contre le narcotrafic, portant l'effectif de policiers municipaux de 35 à 50 agents, déployant une centaine de caméras de vidéosurveillance d'ici 2035, pour un coût total d'environ 5,3 millions d'euros.

## TOUS TYPES DE COMMUNES CONFONDUS

- Police municipale joignable et disponible 7j/7 avec un renforcement des effectifs de la police municipale
- Favoriser la présence des effectifs sur le terrain, à pied ou à vélo en orientation et en accompagnement, et non en véhicules motorisés uniquement
- Le maire s'engage dans la définition des priorités d'action des forces de sécurité, en coordination avec les préfets et les acteurs de la justice (substituts du procureur, commissaires de la police nationale)
- S'investir dans les Conseils Locaux de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CLSPD) pour coordonner tous les acteurs de terrain, publics et associatifs
- Renforcer la prévention par la coopération entre les associations d'insertion sociale, les établissements scolaires et les bailleurs sociaux
- Organisation d'ateliers de sécurité routière, notamment en lien avec les écoles
- Réécrire les conventions de coordination police nationale/polices municipales pour donner plus de compétences aux PM, notamment pour traiter les incivilités du quotidien et consulter les fichiers d'assurance et de véhicules volés pour mieux lutter contre les infractions routières
- Mettre en place des assises de la tranquillité afin que soient tranchées les questions de l'équipement de la police municipale ou de l'installation de vidéo-protection de manière collective, en présentant des données réelles et chiffrées, faisant appel à la réflexion collective des habitants
- Identifier les nouveaux besoins avec une attention particulière aux Violences Intrafamiliales (VIF), aux addictions et à la radicalisation
- Recruter des correspondants de nuit et des médiateurs contre les expulsions locatives

## COMMUNES PÉRIURBAINES ET RURALES

- Former les agents municipaux à la gestion des conflits et à la relation avec le public
- Créer une police pluricommunale ou intercommunale lorsque les effectifs isolés ne suffisent pas
- Partager les outils, véhicules et locaux avec les communes voisines
- Renforcer les liens entre police municipale, gendarmerie et élus locaux
- Favoriser les relations directes entre élus, policiers municipaux et habitant.e.s
- Participer aux réunions publiques et événements locaux pour entretenir la relation de confiance
- Installer des permanences régulières en mairie ou dans les maisons France Services
- Adopter une stratégie de coproduction
- Organiser une nouvelle participation citoyenne de concertation, ascendante, reposant sur les besoins exprimés par les élus, associations et populations locales
- Recrutement de gardes-champêtres, assurant leur présence dissuasive et collaborative sur la voie publique

# LUTTER ACTIVEMENT CONTRE LES INCIVILITÉS DANS LA COMMUNE

Les incivilités – nuisances sonores, dépôts sauvages, dégradations, non-respect des règles de vie collective – ne sont pas de “petits” problèmes : elles abîment le quotidien et créent un sentiment d’abandon. Trop souvent, certain-es responsables politiques se contentent de discours martiaux sans s’attaquer aux causes réelles : manque de présence de terrain, services publics fragilisés, espaces publics négligés, absence de dialogue avec les habitant-es.

Une commune socialiste, au contraire, mène une action résolue et équilibrée, qui combine prévention, médiation, sanctions proportionnées et amélioration de l’environnement urbain. Lutter contre les incivilités, c’est retisser la confiance, renforcer le lien social et garantir à toutes et tous un cadre de vie respectueux et apaisé.

## EXEMPLES DE PROJETS SOCIALISTES

> La ville de Rennes a créé une brigade anti-incivilités en 2024 (8 000 sanctions en un an).

> À Montpellier, un Conseil des droits et devoirs des familles a été créé. Il a déjà accompagné 94 jeunes susceptibles de commettre des incivilités ou des actes de petite délinquance. Ce dispositif s’appuie sur le travail de médiation réalisé par six agents formés à cet effet, qui interviennent dans les quartiers prioritaires.

> L’application “Dans Ma Rue”, à Paris, permet de signaler des incivilités du quotidien, telles que des lumières dérangeantes dans sa rue, des terrasses bruyantes, des stationnements gênants, des nuisances sonores ou visuels (tags, affiches, etc).

## TOUS TYPES DE COMMUNES CONFONDUS

- Mettre en place un centre d’appels pour signaler des nuisances régulières ou persistantes
- Mettre en place des radars sonores pour les véhicules trop bruyants
- Sensibilisation au “vivre ensemble” lors des fêtes : respect de la propreté, attention aux nuisances sonores, etc.
- Développer des plateformes de signalement des incivilités pour une meilleure prise en charge par les équipes municipales

## MÉTROPOLES ET GRANDES VILLES

- Mettre en place des équipes mobiles de médiateurs urbains et d’éducateurs dans les transports, parcs et centres-villes
- Mettre en place des signalétiques intelligentes
- Lancer des campagnes de sensibilisation sur le respect de l’espace public (propreté, bruit, stationnement, dépôts sauvages)
- Organiser des actions de prévention dans les écoles et collèges autour du civisme et du respect collectif
- Mettre en place une brigade municipale dédiée à la propreté et aux nuisances du quotidien
- Multiplier les opérations de nettoyage participatif avec les habitant-es et associations
- Installer du mobilier urbain adapté : poubelles supplémentaires, cendriers, zones pour animaux
- Développer les programmes “écoles et civisme” avec des ateliers en milieu scolaire sur le respect et la résolution des conflits, la formation de jeunes volontaires à la prévention de conflit dans les écoles

## COMMUNES PÉRIURBAINES ET RURALES

- Installer une signalétique claire rappelant les règles et les sanctions encourues
- Soutenir les actions de sensibilisation dans les écoles, clubs sportifs et associations de quartier
- Expérimenter les “stages de civisme” pour les auteurs d’incivilités récurrentes
- Impliquer les jeunes dans des projets citoyens : chantiers jeunes, opérations propreté, parrainages de lieux publics
- Diffuser régulièrement des campagnes locales “Ma ville, j’y tiens” ou “C’est aussi chez moi”
- Organiser des réunions publiques sur le respect du cadre de vie et la propreté des espaces partagés
- Installer des zones de tri et déchetteries pour éviter les dépôts sauvages
- Mettre en place une surveillance légère et dissuasive (panneaux, caméras, patrouilles)
- Sanctionner les dépôts illégaux de manière exemplaire et visible
- Nettoyer rapidement les lieux dégradés pour éviter la récurrence
- Communiquer dans le bulletin municipal sur les règles et les bons comportements
- Créer une charte de bon voisinage diffusée à chaque foyer
- Informer sur les coûts des incivilités pour la collectivité (réparations, nettoyage, sécurité)
- Mettre en place des comités citoyens de quartiers et “permanences civiques” pour gérer les conflits de voisinage
- Développer des agents municipaux de proximité
- Lutter activement contre les arnaques, cybercriminalité et cyberdélinquance, dont souffrent en premier lieu les personnes âgées, isolées ou précaires par des programmes de formation

# CONSTRUIRE UNE VILLE OÙ CHACUN·E SE SENT RESPECTÉ·E DANS SON IDENTITÉ

Notre ville, notre commune, peut être là où nous naissons, nous grandissons, nous travaillons. C'est le lieu dans lequel nous évoluons, nous nous construisons.

La commune doit donc être un lieu refuge pour toutes et tous, peu importe son genre, son orientation, ses origines.

Le respect de l'identité de chacun·e est au cœur des objectifs de tranquillité publique pour les socialistes, à l'heure où les actes antisémites ou LGBTQIA+phobes explosent. Une attention particulière doit être portée à la sécurité des données personnelles des administré·e·s alors que se multiplient les cyberattaques sur notre pays.

## EXEMPLES DE PROJETS SOCIALISTES

- > **À Nantes, la mairie a porté la création de Citad'elles, un lieu unique et permanent accessible en continu (24h/24 et 7j/7) pour les femmes victimes de violence. Il propose un accompagnement global : juridique, psychologique, médical, social, ainsi que des activités collectives (yoga, art-thérapie) et des logements temporaires sécurisés.**
- > **À Montpellier, la municipalité forme les policiers municipaux aux violences sexistes et met en œuvre le dispositif Angela, destiné à lutter contre le harcèlement de rue.**

## TOUS TYPES DE COMMUNES CONFONDUS

- Lancer ou renforcer des enquêtes locales régulières sur les discriminations dans l'espace public (sexisme, racisme, LGBTQIA+phobie), avec cartographie des espaces, des horaires, des types d'actes
- Créer ou soutenir des campagnes de sensibilisation massives (affichage, transports, écoles, universités), incluant des témoignages locaux
- Déployer une formation systématique pour les agents municipaux (transports, voirie, police municipale, agents de sécurité) sur les discriminations, le rôle de témoin, comment intervenir

## MÉTROPOLES

- Sécuriser les aménagements en améliorant l'éclairage, ouvrant les espaces (parcs, parkings, passages souterrains) et installer une signalétique claire et lisible
- Former le personnel des transports, multiplier les dispositifs d'alerte (boutons, applis), simplifier le dépôt de plainte en gare ou métro
- Organiser des marches exploratoires et marches sensibles, organisées pour recueillir les impressions d'un public cible, avec les femmes des quartiers pour évaluer les lieux anxiogènes
- Interdire les publicités sexistes, véhiculant des stéréotypes racistes et discriminatoires ou LGBTQIA+phobes dans l'espace public et promouvoir une communication municipale inclusive
- Labelliser des commerces "lieux sûrs" pour les femmes (personnel formé à accueillir des victimes, rassurer, aider, appeler les secours)

## GRANDES VILLES ET VILLES MOYENNES

- Évaluer et ajuster la répartition des subventions, locaux et horaires entre filles et garçons dans le sport et les loisirs
- Diversifier les pratiques : promouvoir des sports et activités culturelles mixtes, proposer des créneaux adaptés pour les filles et les femmes
- Mener des campagnes locales de sensibilisation contre le harcèlement et former les agents municipaux et éducateurs
- Associer les associations locales de femmes aux décisions d'aménagement
- Labelliser des commerces "lieux sûrs" pour les femmes (personnel formé à accueillir des victimes, rassurer, aider, appeler les secours)

## COMMUNES PÉRIURBAINES

- Sécuriser les parcs-relais, arrêts de bus et parkings mal éclairés, souvent désertés par les femmes
- Réaliser des études locales pour mesurer la mixité réelle dans les équipements et proposer des activités accessibles (ex. sports collectifs, ateliers culturels)
- Multiplier les patrouilles de proximité, développer les applications de signalement citoyen

## PETITES VILLES ET COMMUNES RURALES

- Adapter les transports : développer des solutions de mobilité partagée (covoiturage sécurisé, transport à la demande sensible au genre)
- Garantir une ouverture équitable des gymnases, stades et salles polyvalentes aux femmes, en particulier aux adolescentes qui décrochent plus tôt des loisirs
- Organiser des actions de prévention (écoles, associations locales, événements culturels), car les femmes peuvent être plus isolées
- Encourager la création de réseaux d'entraide (voisinage, associations féminines) pour sécuriser les déplacements et l'accès aux loisirs
- Faciliter l'accès aux dispositifs de plainte / médiation : guichets municipaux, boîtes de signalement, services en ligne accessibles, aide juridique
- Impliquer fortement les associations de défense des droits (femmes, LGBTQIA+, minorités) dans les politiques publiques, dans la co-construction des aménagements et des actions

# PERMETTRE UNE RÉAPPROPRIATION DE L'ESPACE PUBLIC ET DU TEMPS LIBRE POUR PRÉVENIR LES VIOLENCES

La multiplication des violences, notamment envers les femmes et les jeunes, n'est pas une fatalité : elle prospère lorsque l'espace public est confisqué, mal éclairé, peu animé, ou vécu comme hostile. Certaines réponses strictement répressives passent à côté de l'essentiel : sans lieux où se retrouver, créer, jouer, respirer, les tensions s'installent.

Une commune socialiste, au contraire, redonne du pouvoir d'agir aux habitant·es, en offrant des espaces publics accueillants, éclairés, animés, des lieux de loisirs accessibles, et du temps libre réellement possible. Prévenir les violences, c'est d'abord permettre à toutes et tous d'habiter et de vivre pleinement leur ville.

## EXEMPLES DE PROJETS SOCIALISTES

- > À Saint-Ouen-sur-Seine, les aménagements urbains cherchent à désenclaver les quartiers et à redonner vie aux espaces du quotidien. En dynamisant les rez-de-chaussée (commerces, équipements, services) et en soutenant l'animation sociale (fêtes de quartier, activités sportives, art dans l'espace public) la municipalité fait du vivre-ensemble un levier de sécurité et de cohésion.
- > À Vaulx-en-Velin, la sécurité a été repensée autour de la jeunesse et de la prévention, avec le programme **Activ'Été**, qui permet aux jeunes d'accéder gratuitement à des activités sportives, culturelles et familiales durant tout l'été. Ce dispositif, doté d'un fonds de 400 000 euros, mobilise les parents d'élèves et les jeunes eux-mêmes pour construire des projets collectifs et renforcer l'appartenance au quartier.
- > À Nantes, avec le programme "Rues moins sexistes", la maire a lancé une enquête participative ("communauté citoyenne", composée de femmes et personnes LGBTQIA+) pour repenser les aménagements urbains (éclairage, trottoirs, mobilier, végétalisation) afin de garantir à toutes et à tous un espace public sûr, inclusif et égalitaire.

## TOUS TYPES DE COMMUNES CONFONDUS

- Créer des chèques municipaux "temps libre" (cinéma, sport, bibliothèque) à destination des enfants de familles modestes
- Généraliser l'ouverture des établissements scolaires en période estivale en lien avec des associations
- Formation des agents de police municipale à l'identification des violences sexistes et sexuelles, et à l'orientation des victimes dans leur parcours de soin et judiciaire

## MÉTROPOLES ET GRANDES VILLES

- Création d'espaces publics multifonctions ouverts tard le soir (espaces de sport, de culture, de détente) bien éclairés et surveillés/animés, pour offrir des alternatives aux comportements violents
- Mettre en place le "Passage à la demande" dans les transports de nuit avec des arrêts sécurisés et une signalisation renforcée pour que les gens puissent rentrer chez eux en sécurité
- Mettre en place un calendrier municipal des "soirs sans violence" : ouverture prolongée d'espaces publics sous surveillance, animations culturelles de rue pour occuper l'espace durant les moments sensibles
- Créer des événements de "recueil collectif des usages" : cartographie participative des espaces perçus dangereux, transformation avec les habitant·e·s ados pour les rendre plus accueillants
- Favoriser la présence humaine (médiateurs, gardiens, éducateurs de rue) dans les lieux sensibles
- Intégrer la perspective de genre et d'âge dans la conception urbaine (sécurité des femmes, accessibilité des jeunes et seniors)

## COMMUNES MOYENNES, PÉRIURBAINES ET RURALES

- Mettre en réseau intercommunal le partage d'équipements collectifs : salles des fêtes, gymnases, espaces de loisirs ouverts à tou.te.s, avec mise en place de navettes ou de transports adaptés
- Créer un programme "gardien de parc / square" : agent ou médiateur responsable de la vie dans un parc ou square, avec animations régulières
- Mettre à disposition des écoles / des salles communales pour des activités nocturnes : théâtre, projection, danse, musique
- Fermer les espaces de nature partagés aux usagers motorisés : chemins, bord de rivières, sentiers aménagés, promenades collectives, observation, avec éclairage doux et signalétique pour favoriser les usages pris par les habitants
- Ouvrir les structures de jeunesse et de loisirs sur des horaires étendus
- Soutenir les associations locales proposant des activités culturelles, sportives ou d'insertion
- Créer des emplois d'animateurs, éducateurs ou médiateurs de rue en lien avec les services jeunesse

*Protéger les habitantes et les habitants est une condition essentielle.  
Mais la commune ne se limite pas à être un rempart :  
elle est aussi le lieu où se construisent les liens, l'émancipation et la démocratie du quotidien.*

# LIVRET 2

# FAIRE

# SOCIÉTÉ

**UNE VILLE DES LIENS**  
POUR RECRÉER DU COMMUN.

**UNE COMMUNE ÉMANCIPATRICE,**  
QUI FAIT DE LA CULTURE, DE LA FÊTE, DU SPORT, DES LEVIERS D'ÉGALITÉ  
ET DE PARTAGE ; QUI PROLONGE L'HÉRITAGE DES JEUX OLYMPIQUES  
SUR TOUS LES TERRITOIRES.

**UNE DÉMOCRATIE LOCALE VIVANTE,**  
POUR QUE CHACUNE ET CHACUN PUISSE PARTICIPER, ÊTRE ÉCOUTÉ·E,  
DÉBATTRE ET AVOIR UN RÉEL POUVOIR D'AGIR SUR LES DÉCISIONS  
QUI CONCERNENT LA VIE LOCALE.

# UNE VILLE DES LIENS RECRÉER DU COMMUN

Après huit années de macronisme, 12 % de Français se trouvent en situation d'isolement relationnel, selon une étude datant de 2025, réalisée par la Fondation de France. Ce sentiment de solitude en augmentation touche une personne sur quatre. Il dépasse même le tiers chez les jeunes actifs (25 à 39 ans).

750 000 personnes âgées sont en situation de « mort sociale » en 2025, selon les chiffres et les mots des Petits Frères des Pauvres. Face à cette situation d'anomie croissante, causée par les politiques néolibérales, les socialistes recréent du lien à l'échelle locale. Pour renforcer le lien social, nous défendons un socialisme fraternel. Nous affirmons qu'une commune socialiste, c'est une commune où l'on combat les discriminations et le repli sur soi.

## NOS MESURES PHARES

- > **Revaloriser les squares, les parcs, les places, afin d'en faire des lieux de rencontre et de partage et permettre à la population de se réapproprier l'espace public ;**
- > **Défendre les liens intergénérationnels ;**
- > **Défendre un droit à l'animation festive pour tou-te-s, comme moyen de recréer du lien, de lutter contre la solitude ;**
- > **Lutter contre les discriminations au sein de la ville.**



## POUR ALLER PLUS LOIN

- Fondation Jean Jaurès, Fraternité et politiques publiques locales (2025) : <https://www.jean-jaures.org/publication/fraternite-et-politiques-publiques-locales/?utm>
- Fondation de France, Étude Solitudes : ces lieux qui créent du lien (2024) : <https://www.fondationdefrance.org/fr/cat-personnes-vulnerables/etude-solitudes-ces-lieux-qui-creent-du-lien>
- Étude de l'ANCT, L'impact des tiers lieux ruraux et leur contribution au lien social (2025) : <https://anct.gouv.fr/actualites/l-impact-des-tiers-lieux-ruraux-et-leur-contribution-au-lien-social-decouvrez-notre>

# REVALORISER LES SQUARES, LES PARCS, LES PLACES, AFIN D'EN FAIRE DES LIEUX DE RENCONTRE ET DE PARTAGE ET PERMETTRE À LA POPULATION DE SE RÉAPPROPRIER L'ESPACE PUBLIC

Revaloriser les espaces publics, c'est recréer du lien au cœur même de la vie quotidienne. Les parcs, les squares et les places doivent redevenir des lieux de convivialité, de mixité et de solidarité, où toutes les générations se croisent et échangent. En redonnant vie à ces espaces, la commune favorise la rencontre, la participation citoyenne et la réappropriation collective du bien commun. L'objectif est de faire de l'espace public un espace sécurisant et agréable, que toute la population puisse s'approprier.

## EXEMPLES DE PROJETS SOCIALISTES

- > **La place de la Nation à Paris et, plus généralement, les places rénovées par la Ville de Paris.**
- > **Le réaménagement de la place Saint-François à Quimper.**
- > **Pampelonne dans le Tarn : création d'un city stade et d'un sentier pédestre "sur les pas de Jaurès".**

## MÉTROPOLES

- Diversifier les usages sur ces lieux de rencontre : jeux pour enfants, bancs et espaces de restauration, skatepark, infrastructures de sport outdoor
- Végétaliser, apaiser, sécuriser : ces lieux de rencontre doivent être des lieux calmes où l'on est serein
- Penser les opérations de construction de logement en prenant en compte les activités et l'appropriation de l'espace par les nouveaux habitants, leurs cohérences et la mixité avec les habitants déjà présents
- Rendre tous les espaces publics accessibles universellement : cheminements adaptés, signalétique inclusive, mobilier utilisable par tou.te.s, sanitaires accessibles
- Créer des "places vivantes" animées par une programmation culturelle, sportive et citoyenne : concerts, marchés, ateliers participatifs, débats publics, expositions
- Installer des mobiliers urbains durables et inclusifs : assises variées, tables accessibles, ombrage, fontaines, espaces pour familles et seniors
- Développer les jardins partagés et potagers urbains comme espaces de lien social et d'éducation populaire
- Co-construire les projets de revalorisation avec les habitant.e.s, associations, jeunes, conseils citoyens et personnes en situation de handicap

## GRANDES VILLES ET VILLES MOYENNES

- Diversifier les usages sur ces lieux de rencontre : jeux pour enfants, bancs et espaces de restauration, skatepark, matériels de sport outdoor
- Végétaliser, apaiser, sécuriser : ces lieux de rencontre doivent être des lieux calmes où l'on est serein
- Créer des voies piétonnes et cyclables entre les différents lieux de rencontre dans la ville pour faciliter les accès
- Réhabiliter les places centrales et parcs des quartiers pour en faire des lieux d'échange et de rencontre intergénérationnelle
- Installer du mobilier adapté : bancs confortables, tables, jeux inclusifs pour enfants, parcours sportifs accessibles
- Mettre en œuvre une programmation régulière : animations culturelles, marchés de producteurs, ateliers nature, festivals locaux
- Créer des espaces de convivialité tels que kiosques associatifs, scènes ouvertes ou aires de pique-nique
- Favoriser la sécurité et le confort : éclairage adapté, propreté renforcée, présence de médiation sociale et prévention
- Associer les riverains à la gestion des parcs via des comités de quartier ou des dispositifs de participation

## COMMUNES PÉRIURBAINES

- Requalifier les espaces communs (marchés, places, squares) afin de répondre aux attentes des usagères et usagers
- Végétaliser, apaiser, sécuriser : ces lieux de rencontre doivent être un lieu calme où l'on est serein
- Identifier les points de passage aux carrefours de différents services (gares, commerces, poste, mairie) et y installer des points de rencontre pour que les habitant.e.s puissent partager un espace commun
- Réaménager les parcs communaux et aires de jeux pour qu'ils deviennent de véritables points de rencontres familiales et intergénérationnelles.
- Créer des espaces polyvalents : terrains multisports, coins ombragés, jardins pédagogiques, zones détente
- Renforcer la présence de nature : plantations, arbres, zones refuges pour biodiversité, sentiers pédagogiques
- Organiser des activités conviviales : fêtes communales, ateliers jardinage, soirées cinéma, marchés artisanaux
- Améliorer l'accessibilité des cheminements, stationnements et équipements avec des normes universelles
- Encourager l'implication des habitant.e.s via des chantiers participatifs ou des journées citoyennes

## PETITES VILLES ET COMMUNES RURALES

- Requalifier les espaces communs existants et créer des espaces d'animation quotidienne
- Identifier les points de passage aux carrefours de différents services (gares, commerces, poste, mairie) et y installer des points de rencontre pour que les habitant.e.s puissent partager un espace commun sans uniquement se croiser
- Quadriller la commune avec des voies piétonnes ou cyclistes permettant de se promener, agrémentées de bancs, afin de créer des sentiers et des chemins de balade
- Rénover les places de village, les lavoirs, espaces naturels, abords de mairie et église pour créer des lieux de sociabilité.
- Installer du mobilier accueillant : bancs ombragés, tables de rencontre, jeux en bois, espaces détente.
- Créer ou agrandir des jardins partagés et vergers communaux pour renforcer le lien social et l'autonomie alimentaire.
- Organiser des animations régulières : marchés, fêtes traditionnelles, repas populaires, ateliers intergénérationnels.
- Mettre en valeur le patrimoine local : panneaux explicatifs, parcours découverte, ateliers mémoire

# DÉFENDRE LES LIENS INTER- GÉNÉRATIONNELS

Dans une société où les générations tendent à s'éloigner, une commune socialiste fait du lien intergénérationnel une priorité. Elle encourage les échanges entre jeunes et aînés, la transmission des savoirs et la solidarité au quotidien. En valorisant la rencontre et le partage d'expériences, elle renforce la cohésion sociale et le sentiment d'appartenance à une même communauté.

## EXEMPLES DE PROJETS SOCIALISTES

- > **La Maison en Ville à Rennes**
- > **Un espace pour créer des liens intergénérationnels en mettant dans un même bâtiment une crèche et une résidence pour les seniors à Savigny-le-Temple**
- > **Résidence autonomie à Alfortville : la colocation intergénérationnelle**

## MÉTROPOLES ET GRANDES VILLES

- Aménager des lieux dédiés au lien social : maisons intergénérationnelles, cafés solidaires, jardins partagés
- Ouvrir les équipements municipaux (médiathèques, centres sociaux, écoles) à des activités intergénérationnelles régulières
- Favoriser la cohabitation d'activités pour enfants, jeunes et seniors dans les mêmes structures
- Encourager les établissements pour personnes âgées à accueillir des événements ouverts au public (repas, ateliers, lectures)
- Mettre en place des programmes d'échange de compétences entre générations (informatique, cuisine, bricolage, histoire locale)
- Créer un dispositif "Parrainage jeunesse" où des retraité.e.s accompagnent des jeunes en recherche d'emploi ou de formation
- Impliquer les jeunes dans les actions d'accompagnement des aînés (numérique, mobilité, visites)
- Valoriser les bénévoles seniors dans les associations, les écoles et les centres culturels
- Soutenir la création de résidences intergénérationnelles dans les projets urbains
- Accompagner la cohabitation entre étudiants et seniors via des conventions locales
- Faciliter les démarches de colocation intergénérationnelle par un guichet unique ou une plateforme municipale
- Développer le rassemblement des conseils citoyens en conseil intergénérationnel

## VILLES MOYENNES ET COMMUNES PÉRIURBAINES

- Créer des "Maisons des générations" regroupant activités culturelles, sociales et éducatives
- Mettre en réseau les écoles, centres de loisirs et EHPAD pour organiser des rencontres régulières
- Soutenir les initiatives locales qui favorisent la mixité des âges (ateliers partagés, repas, cafés citoyens)
- Développer des programmes municipaux de tutorat scolaire par des retraités bénévoles
- Mettre en valeur les métiers, les savoir-faire et les mémoires locales à travers des ateliers intergénérationnels
- Créer des binômes "voisin solidaire" entre jeunes et personnes âgées isolées
- Encourager les projets d'habitat mixte jeunes/seniors dans les programmes neufs
- Réhabiliter les logements vacants pour en faire des colocations solidaires
- Soutenir les associations qui accompagnent la cohabitation intergénérationnelle

## PETITES VILLES ET COMMUNES RURALES

- Organiser des repas, fêtes de village et ateliers partagés réunissant toutes les générations
- Impliquer les aînés dans les activités scolaires ou périscolaires (lecture, jardinage, mémoire locale)
- Encourager les jeunes à participer aux actions du CCAS/CIAS et aux visites à domicile
- Mettre en place des ateliers de transmission (artisanat, cuisine, patrimoine, musique, etc.)
- Collecter et partager la mémoire du village à travers des projets participatifs
- Créer des binômes d'entraide entre habitant.e.s (jeunes pour le numérique, aînés pour la garde d'enfants)
- Utiliser les événements communaux (fêtes, marchés, commémorations) pour favoriser les rencontres entre âges
- Faire vivre les cafés, bibliothèques ou salles communales comme points de lien social intergénérationnel

# DÉFENDRE UN DROIT À L'ANIMATION FESTIVE POUR TOU·TE·S, COMME MOYEN DE RECRÉER DU LIEN, DE LUTTER CONTRE LA SOLITUDE

Défendre un droit à l'animation festive pour tou·te·s, c'est affirmer que la joie, la rencontre et la convivialité sont aussi des biens communs. Une commune socialiste encourage les fêtes populaires, les événements partagés et les initiatives citoyennes qui recréent du lien. Par la fête, elle lutte contre l'isolement et fait vivre l'esprit de solidarité et de fraternité.

## EXEMPLES DE PROJETS SOCIALISTES

- **Cergy et sa politique de soutien aux initiatives locales**
- **Le bourg rural d'Exincourt et son salon Passion et hobbies : des créateurs peuvent faire découvrir leurs réalisations et proposer à la vente le produit de leurs œuvres, qu'ils exposeront lors de ce salon**

## MÉTROPOLES ET GRANDES VILLES

- Soutenir les fêtes de quartier autogérées (subventions, logistique, matériel municipal, formations aux bénévoles)
- Soutenir les bals populaires, repas de rue, pique-niques citoyens dans les espaces publics
- Impliquer les centres sociaux et associations dans l'organisation de temps festifs intergénérationnels
- Définir une charte de l'événement inclusif : accessibilité PMR, tarification symbolique ou gratuite, signalétique claire, espaces calmes
- Créer un fonds "solidarité festive" permettant d'aider les associations à financer la logistique (sécurité, scène, assurance)
- Nouer des partenariats avec les bailleurs sociaux pour des animations au cœur des résidences
- Valoriser les animations dans les parcs et espaces verts pendant l'été (guinguettes, ciné plein air, concerts citoyens)
- Lier convivialité et durabilité : valorisation des événements éco-responsables, mutualisation du matériel événementiel et sensibilisation au "vivre ensemble" lors des fêtes

## VILLES MOYENNES ET COMMUNES PÉRIURBAINES

- Mettre en place un calendrier annuel des fêtes communales : carnaval, fête de la musique, forum des associations, marchés nocturnes
- Créer un comité consultatif des fêtes associant habitant.e.s, associations, commerçant.e.s
- Former et accompagner les associations pour la gestion d'événements (sécurité, logistique, autorisations)
- Mettre à disposition des barnums, sono, podiums, tables, gérés par la mairie
- Soutenir les repas de quartier, fêtes d'immeubles, vide-greniers
- Soutenir les animations solidaires en lien avec le CCAS : Noël pour tous, fêtes des aînés, "goûters partagés"
- Impliquer les jeunes dans la conception des animations (via les conseils municipaux de jeunes)
- Promouvoir les événements écoresponsables : tri sélectif, gestion de l'eau et de l'énergie, réduction du bruit

## PETITES VILLES ET COMMUNES RURALES

- Promouvoir la renaissance des fêtes communales traditionnelles : fête du village, du pain, de la moisson, de la musique
- Organiser des événements intergénérationnels dans la salle des fêtes, la cour d'école, le terrain communal
- Promouvoir les fêtes itinérantes intercommunales
- Identifier des "ambassadeurs de la convivialité" : bénévoles chargés d'inviter les habitant.e.s isolé.e.s aux fêtes locales

# LUTTER CONTRE LES DISCRIMINATIONS AU SEIN DE LA VILLE

Une commune socialiste affirme son engagement total contre toutes les formes de discrimination, au regard de l'accroissement des agressions antisémites, islamophobes, mais également celles qui relèvent des LGBTQIA+phobies. Elle veille à garantir l'égalité réelle dans l'accès aux droits, aux services publics et à l'emploi. Par des actions de prévention, de formation et de sensibilisation, elle promeut une culture du respect, de la diversité et de la dignité pour chacune et chacun.

## EXEMPLES DE PROJETS SOCIALISTES

- > **Paris et son engagement pour la communauté LGBTQIA+ : valorisation (mise en avant du drapeau LGBTQIA+ dans l'espace public, événements inclusifs), prévention (formation des différents publics) et démarches administratives adaptées.**
- > **La démarche AntidiscrimiNantes : accompagnement des victimes, nommer et rendre visibles les discriminations, les dénoncer à chaque occasion, mobiliser et former tous les acteurs du territoire. Plusieurs outils mis en place : numéro vert AlloNantes Discriminations, partenariat renforcé avec le Défenseur des Droits, réseau d'acteurs de vigilance et d'actions contre les discriminations, plan de sensibilisation et de formation des agents et auprès des acteurs du logement.**
- > **Le plan territorial de lutte contre le racisme et les discriminations liées à l'origine, à Lille : testings dans l'emploi et le logement, ateliers citoyens dans les écoles et les centres sociaux, charte d'engagement républicain aux associations étudiantes et multiplication des actions de sensibilisation, notamment lors de la journée mondiale pour l'élimination des discriminations raciales, le 21 mars, en formant ses agents et en garantissant l'égalité dans ses recrutements.**

## TOUS TYPES DE COMMUNES CONFONDUS

- Mettre en œuvre un plan municipal de lutte contre les discriminations incluant sexisme, racisme, LGBTQIA+phobies, discriminations liées au handicap, à l'âge, à la précarité
- Former l'ensemble des personnels municipaux (médiation, police municipale, accueils, culture, sports) aux pratiques non discriminatoires et à l'accueil de tous les publics
- Soutenir les associations spécialisées par des financements, la mise à disposition de lieux, des conventions pluriannuelles
- Installer des dispositifs de signalement confidentiel et d'accompagnement des victimes (numéro local, application, point physique)
- Valoriser la diversité dans la communication municipale, les festivals, les événements publics, les instances citoyennes
- Organiser chaque année une Semaine de l'égalité et du vivre-ensemble avec débats, spectacles, ateliers et rencontres éducatives
- Lancer ou renforcer des enquêtes locales régulières sur les discriminations dans l'espace public (sexisme, racisme, LGBTQIA+phobie), avec cartographie des espaces, des horaires, des types d'actes
- Déployer une formation systématique pour les agents municipaux (transports, voirie, police municipale, agents de sécurité) sur les discriminations, le rôle de témoin, comment intervenir
- Créer ou soutenir des campagnes de sensibilisation (affichage, transports, écoles, universités), incluant des témoignages locaux
- Faciliter l'accès aux dispositifs de plainte / médiation : guichets municipaux, boîtes de signalement, services en ligne accessibles, aide juridique
- Impliquer fortement les associations de défense des droits (femmes, LGBTQIA+, minorités racisées) dans les politiques publiques, dans la co-construction des aménagements et des actions
- Revoir l'attribution de noms aux rues (envisager leur féminisation par exemple), le calendrier des journées de commémorations
- Travailler sur l'histoire de la commune si elle a connu des vagues d'immigrations
- Être exemplaire dans les recrutements à la mairie : anonymisation des demandes de logement, recrutement par MRS (Méthode de recrutement par simulation), c'est-à-dire sur les aptitudes réelles plutôt que le CV
- Mettre en place les arrêts sur demande dans les transports de nuit

# UNE COMMUNE EMANCIPATRICE

## QUI DÉFEND LA CULTURE ET LES ACTIVITÉS SPORTIVES DANS L'HÉRITAGE DES JEUX OLYMPIQUES

Les Jeux de Paris 2024 ont rappelé la force du collectif et de la fête. Plus de 70 % des Français. es déclarent pratiquer une activité sportive, et le spectacle vivant a rassemblé plus de 65 millions de spectateurs en 2024.

Mais derrière cet élan, les inégalités persistent : l'accès à la culture et au sport reste socialement et territorialement marqué, les équipements publics se fragilisent, les associations manquent de moyens.

Une commune socialiste défend la culture sous toutes ses formes, l'éducation populaire et les pratiques sportives pour tou.te.s comme vecteurs d'émancipation et de lien social.

Faire vivre l'héritage des Jeux, c'est faire de nos communes des espaces d'énergie, de partage, de création et de fraternité – où chacun peut participer, s'exprimer et célébrer ensemble.

### NOS MESURES PHARES

- > **Défendre une culture abordable, accessible et variée ;**
- > **Développer les infrastructures et les services périscolaires afin d'offrir à chaque enfant et chaque jeune la possibilité de découvrir et de disposer d'une activité sportive ou culturelle au-delà des heures de cours ;**
- > **Mettre l'éducation populaire au cœur des activités de la commune ;**
- > **Ouvrir les possibilités pour les habitant-e-s de pratiquer un sport, en termes d'accessibilité financière et d'horaires proposés.**



### POUR ALLER PLUS LOIN

- Fiche du CEREMA (Centre d'études sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement) sur le développement de la culture dans les centres-bourgs : <https://www.cerema.fr/fr/actualites/developper-vie-culturelle-centres-bourgs-dynamiser>
- Étude d'Intercommunalités de France, Politiques culturelles intercommunales (2021) : <https://www.intercommunalites.fr/app/uploads/2022/09/2021-09-adcf-etude-politiques-culturelles-intercommunales.pdf>

# DÉFENDRE UNE CULTURE ABORDABLE, ACCESSIBLE ET VARIÉE

Défendre une culture abordable, accessible et variée, c'est garantir à chacun.e le droit à l'expression et à l'émotion partagée. Une commune socialiste soutient la création, les artistes et les structures locales, tout en rendant la culture présente dans tous les quartiers. Elle fait de la diversité culturelle un moteur d'émancipation et de cohésion sociale.

## EXEMPLES DE PROJETS SOCIALISTES

- > **Défense du Musée rural de Guimaëc qui a d'abord été créé par une association pour sauver des objets ruraux voués à la destruction. Aujourd'hui, il s'agit d'un musée municipal mais dont la gestion courante dépend toujours de l'association.**
- > **La mairie de Saint-Paul-Cap-de-Joux a installé une cabane à livres, sous la forme d'une vraie cabane de jardin, pour protéger les livres et les valoriser.**
- > **« Pass Blois Culture » qui permet à tous les habitants qui en font la demande d'avoir accès gratuitement à tous les musées municipaux, dont le château, propriété de la ville.**
- > **La mairie de Marseille a développé un Pass Marseille permettant aux habitants de redécouvrir la ville, avec notamment deux visites guidées dans certains quartiers et des entrées gratuites dans certains lieux culturels.**
- > **La mairie de Vaulx-en-Velin a créé l'atelier Léonard-de-Vinci est un équipement de proximité qui réunit médiathèque, maison de quartier et activités culturelles, conçu comme un lieu de vie ouvert au cœur du Mas du Taureau, favorisant l'accès à la culture et le lien social.**

## MÉTROPOLES ET GRANDES VILLES

- Mettre en place une tarification solidaire pour les spectacles, musées, cinémas municipaux, conservatoires
- Créer une carte "Culture pour tous" donnant accès à des tarifs réduits dans les équipements culturels partenaires
- Instaurer des dispositifs d'éducation artistique et culturelle dans les écoles et centres sociaux (résidences d'artistes, ateliers, sorties)
- Soutenir des associations réellement engagées et qui emploient des intermittent.e.s du spectacle
- Rendre les musées financièrement accessibles : aide financière à l'accès au musée, pass culturel, gratuité des musées municipaux
- Adapter les lieux pour les personnes handicapées, médiations en langues étrangères, visites en langue des signes
- Diversifier l'offre culturelle : programmation pluridisciplinaire (musique, arts visuels, cultures urbaines, numérique), soutien aux expressions culturelles émergentes (hip-hop, numérique, street art), mettre en réseau les acteurs culturels (scènes, associations, écoles, bibliothèques) et accueillir des artistes en résidence dans les quartiers prioritaires ou en renouvellement urbain
- Développer la culture hors les murs : "culture en bas de chez vous" (spectacles itinérants, concerts en pied d'immeuble, cinéma de plein air),

## VILLES MOYENNES ET COMMUNES PÉRIURBAINES

- Maintenir une offre culturelle de proximité : conservation ou réouverture de cinémas, médiathèques, théâtres municipaux via des partenariats, création d'un "pass culturel local" pour faciliter l'accès à plusieurs structures (cinéma, bibliothèque, musée) et renforcement du maillage associatif et amateur (chorales, troupes, ateliers d'art plastique)
- Soutenir la diversité artistique : aides aux associations culturelles locales via subventions, locaux ou accompagnement technique, mettre à disposition des salles communales pour les pratiques artistiques amateurs et soutenir les projets portés par les jeunes (musique, vidéo, graph, podcast)
- Mettre en place des partenariats avec les établissements scolaires et les MJC pour des ateliers réguliers
- Imaginer ou soutenir un festival intercommunal pour mutualiser les moyens et toucher un large public
- Aller vers la gratuité des musées municipaux
- Conservation ou réouverture de cinémas, médiathèques, théâtres municipaux

## PETITES VILLES ET COMMUNES RURALES

- Créer un réseau intercommunal itinérant de médiathèques avec service de prêt et des boîtes à livres
- Nouer des partenariats avec les écoles pour des ateliers artistiques animés par des intervenants extérieurs
- Soutenir la culture amateur et associative (fêtes locales, chorales, fanfares)
- Créer des "maisons des arts" ou tiers-lieux regroupant expositions, artisanat et vie associative
- Créer des sentiers culturels (patrimoine, nature et création contemporaine)

# DÉVELOPPER LES INFRASTRUCTURES ET LES SERVICES PÉRISCOLAIRES AFIN D'OFFRIR À CHAQUE ENFANT ET CHAQUE JEUNE LA POSSIBILITÉ DE DÉCOUVRIR ET DE DISPOSER D'UNE ACTIVITÉ SPORTIVE OU CULTURELLE AU-DELÀ DES HEURES DE COURS

Le service public de l'éducation ne s'arrête pas à la porte de l'école. Une commune socialiste permet à chaque enfant et à chaque jeune d'accéder à une offre périscolaire riche, inclusive et de qualité. Qu'il s'agisse de sport, de culture, d'art ou de découverte scientifique, ces activités contribuent à l'égalité des chances et à l'épanouissement personnel.

En développant des infrastructures adaptées et accessibles, la commune favorise la réussite éducative, la mixité sociale et la vitalité collective.

## EXEMPLES DE PROJETS SOCIALISTES

- > À Saint-Denis, plusieurs mesures ont été mises en place pour garantir à tous les jeunes le droit d'occuper pleinement et sereinement leur temps libre : organisation d'activités périscolaires d'initiation à différents sports, ouverture quotidienne des centres sportifs, et réservation de places dédiées aux personnes en situation de handicap.
- > À Cherbourg-en-Cotentin, la municipalité propose aux écoles primaires une large gamme d'activités sportives à la carte, sélectionnées par les enseignant.e.s et assurées dans des équipements municipaux, permettant aux enfants de découvrir des disciplines variées au-delà des sports traditionnels.
- > Programme d'Emmanuel Grégoire pour Paris : le dispositif "un mois, une découverte" qui permet aux enfants de découvrir une activité culturelle ou sportive dans la commune.

## TOUS TYPES DE COMMUNES CONFONDUS

- Faire vivre les établissements scolaires au-delà des horaires scolaires : ateliers et cours du soir, activités culturelles ou sportives le week-end, espaces de révision pour les étudiant.e.s, lieux d'entraide et de création partagés avec les associations
- Généraliser les horaires d'ouverture étendus en période estivale
- Renforcer ou engager les partenariats avec les structures de l'éducation populaire pour l'accueil périscolaire des enfants et les centres de loisirs
- Dans l'héritage des Jeux Olympiques de Paris, ouvrir le sport à tout.e.s et en particulier aux jeunes
- Organiser des temps périscolaires d'initiation à différents sports
- Ouvrir les centres sportifs tous les jours de la semaine
- Ouvrir des places réservées aux personnes en situation de handicap
- Créer des dispositifs de type vacances apprenantes, centres aérés
- Mettre en place un système de prêt ou de location à bas prix d'instruments de musique pour les enfants et les jeunes qui souhaitent pratiquer, par exemple avec l'initiative "Orchestre à l'école"
- Mettre en place des parcours de découverte culturelle et sportive à l'année (danse, théâtre, cirque, arts visuels, sports collectifs)
- Intégrer des activités de culture scientifique, numérique ou environnementale dans le périscolaire
- Favoriser la mixité des pratiques (garçons-filles, quartiers, publics spécifiques)
- Mettre en œuvre une tarification solidaire pour les activités périscolaires selon le quotient familial
- Financer des "pass culture et sport" municipaux pour les enfants et jeunes à faibles revenus
- Assurer la gratuité des activités sur certains temps (mercredi, vacances, fins de journée)
- Coordonner les transports entre écoles et lieux d'activité pour sécuriser la participation
- Mettre en place des ateliers citoyens et écologiques (jardinage, recyclage, découverte nature)
- Proposer des navettes vers les lieux d'activités pour les enfants éloignés

# METTRE L'ÉDUCATION POPULAIRE AU CŒUR DES ACTIVITÉS DE LA COMMUNE

L'éducation populaire, par son histoire, est un mouvement d'émancipation qui vise à compléter l'action scolaire en fournissant les outils de la critique, de la citoyenneté et de la démocratisation culturelle. Dans nos communes socialistes, nous souhaitons dépasser une approche dominante tendant à réduire ces activités à de la simple garde d'enfants ou à de l'animation de loisirs. Cette dépolitisation ignore le rôle essentiel du secteur pour briser les stratégies de reproduction des inégalités sociales, un enjeu que nous mettons au centre de notre action.

La commune est un des lieux majeurs de l'éducation, là où l'on grandit et où l'on vit en dehors des temps scolaires. En tant que premier maillon de la chaîne éducative, la commune peut agir pour l'émancipation dès le très jeune âge jusqu'à l'adolescence : épanouissement de l'enfant, lien social et cohérence éducative.

Nous affirmons que l'investissement municipal dans l'éducation populaire est une arme contre la fatalité sociale et un rempart contre le repli communautaire. C'est en faisant des jeunes des citoyen·ne·s réflexifs que l'on construit la sécurité durable et la vitalité démocratique de nos territoires.

## EXEMPLES DE PROJETS SOCIALISTES

- > **À Vitrolles, face aux freins à la mobilité des jeunes (notamment l'autocensure dans les quartiers populaires et les effets de Parcoursup), la ville agit via des projets concrets : défis mathématiques, actions de sensibilisation à l'orientation, partenariats avec l'Éducation nationale.**
- > **À Saint-Denis de la Réunion, la mairie a créé durant une pause méridienne éducative gratuite : 46 activités artistiques, scientifiques et sportives (robotique, impression 3D, arts, échecs, cinéma).**
- > **Nouveau bâtiment de la Sorbonne nouvelle dans le 12<sup>e</sup> arrondissement de Paris : ouverture sur le quartier, mise à disposition de nombreux espaces aux habitant.e.s.**

## TOUS TYPES DE COMMUNES CONFONDUS

- Garantir une dotation municipale dédiée et pluriannuelle aux associations d'éducation populaire (MJC, centres sociaux), en reconnaissant leur rôle d'acteur de la démocratie locale et non uniquement de services d'animation
- Financer la formation continue des animateurs aux enjeux de l'éducation populaire (laïcité, gestion des émotions, développement de l'esprit critique, citoyenneté numérique) pour garantir des activités de qualité
- Faire des accueils de loisirs des lieux où l'on apprend à écouter, comprendre et gérer ses émotions dès le plus jeune âge, favorisant ainsi un environnement apaisé et une communication de qualité
- Sécuriser financièrement les structures d'éducation populaire par des contrats d'objectifs et de moyens (COM) pluriannuels, pour leur permettre d'investir dans la pérennité des emplois qualifiés
- Mettre en place une semaine de la science en lien avec les écoles du territoire pour sensibiliser à la nature et à la rationalité, ainsi qu'aux métiers scientifiques et techniques
- Développer les initiatives originales telles que l'Université dans la ville, les jumelages culturels
- Créer une Maison des initiatives citoyennes et de l'éducation populaire regroupant associations, collectifs, centres sociaux, MJC, acteurs culturels et éducatifs
- Renforcer les partenariats avec l'Éducation nationale pour promouvoir la continuité éducative, l'inclusion et la citoyenneté (accompagnement scolaire, projets culturels, éducation aux médias, ateliers philo)
- Favoriser l'accès de tou.te.s aux pratiques artistiques et culturelles par des tarifs modulés, des parcours découverte et l'accessibilité universelle des équipements
- Co-construire avec les associations des programmes d'inclusion culturelle et sportive pour enfants, jeunes, adultes et personnes en situation de handicap
- Animer des temps forts citoyens : forums des droits, journées de la laïcité, semaines de lutte contre les discriminations, rencontres intergénérationnelles

## PETITES VILLES ET COMMUNES RURALES

- Créer des services jeunesse intercommunaux mutualisés pour garantir une offre de qualité équivalente, notamment pour le temps périscolaire, là où les effectifs isolés ne suffisent pas
- Développer des Maisons des Jeunes et de la Culture (MJC) mobiles ou des services d'animation « hors les murs » pour rejoindre les jeunes dans les hameaux et villages éloignés, luttant ainsi contre l'isolement
- Mettre en place des navettes municipales pour assurer le transport des jeunes des villages isolés vers les centres de loisirs ou les structures culturelles intercommunales
- Co-financer des séjours et colonies de vacances thématiques (environnement, journalisme, culture) avec un fort objectif pédagogique, en appliquant un quotient familial très progressif pour garantir le droit au départ
- Accorder des aides au logement ou des primes aux jeunes animateurs diplômés (BAFA, BAFD) s'installant durablement dans les zones sous-dotées, pour garantir la qualité de l'encadrement

# OUVRIRE LES POSSIBILITÉS POUR LES HABITANT·E·S DE PRATIQUER UN SPORT, EN TERMES D'ACCESSIBILITÉ FINANCIÈRE ET D'HORAIRE PROPOSÉS

Une commune socialiste agit pour lever les freins financiers au sport, adapter les horaires et diversifier les offres sportives. En rendant le sport accessible à chacun, elle promeut une société plus juste, plus dynamique et plus solidaire. Permettre à tou.te.s de pratiquer un sport, c'est défendre l'égalité d'accès à la santé, au bien-être et à l'émancipation.

## EXEMPLES DE PROJETS SOCIALISTES

- > **Programme "Village Sport Été" (activité gratuite pendant tout l'été) à Châtillon.**
- > **Aide de 50€ pour la première inscription à un club sportif via le "coup de pouce jeune" à Montpellier.**
- > **À Vaux-en-Velin, la ville a décidé de se focaliser sur la question de la jeunesse en développant un programme Activ'Été qui permet aux jeunes d'avoir accès gratuitement à des animations sportives, culturelles et familiales pendant les 2 mois d'été, en mobilisant les parents d'élèves et en mobilisant la jeunesse autour d'un fond de 400 000 euros pour qu'ils puissent porter des projets.**

## MÉTROPOLES ET GRANDES VILLES

- Mettre en place une tarification solidaire des équipements sportifs municipaux (piscines, gymnases, stades), en fonction du quotient familial
- Créer un chèque sport municipal pour les enfants, jeunes ou familles à revenus modestes
- Renforcer le soutien aux clubs qui proposent des tarifs réduits ou la gratuité pour certains publics (femmes, seniors, publics éloignés)
- Prioriser l'attribution des subventions aux structures qui prennent des initiatives pour les femmes, les seniors ou les personnes en situation de handicap
- Nouer des partenariats avec les bailleurs sociaux et les entreprises pour financer des licences sportives solidaires
- Élargir l'ouverture des équipements sportifs municipaux en soirée et le week-end
- Réserver des créneaux pour les femmes, les seniors, ou les personnes en situation de handicap
- Mettre à disposition des équipements en libre accès (terrains, gymnases extérieurs, city-stades, parcours santé)
- Promouvoir le sport comme outil de cohésion sociale : événements sportifs citoyens, programmes "Sport et quartier" et mixité dans les clubs
- Soutenir et visibiliser les équipes sportives féminines

## VILLES MOYENNES ET COMMUNES PÉRIURBAINES

- Mutualiser les équipements entre clubs, écoles et associations
- Mettre à disposition gratuite des salles ou stades municipaux à certains créneaux
- Créer des cours municipaux grand public : gym douce, footing collectif, zumba, marche nordique, yoga en plein air
- Définir des parcours sportifs urbains : circuits de running, agrès, stations de fitness extérieures
- Prioriser l'attribution des subventions aux structures qui prennent des initiatives pour les femmes, les seniors ou les personnes en situation de handicap
- Financer des animations sportives gratuites pendant les vacances scolaires
- Élargir les plages horaires dans les équipements municipaux
- Organiser une coordination intercommunale pour proposer une offre complémentaire entre communes voisines
- Conditionner les subventions à des critères d'inclusion (accueil de publics fragiles, horaires élargis, encadrement féminin)

## PETITES VILLES ET COMMUNES RURALES

- Ouvrir les équipements scolaires (salles, terrains) en dehors des heures de classe et permettre à des groupes d'habitant.e.s de les utiliser
- Créer ou aménager des équipements polyvalents : city-stade, terrain de pétanque, parcours de santé, gymnase partagé
- Prioriser l'attribution des subventions aux structures qui prennent des initiatives pour les femmes, les seniors ou les personnes en situation de handicap
- Mettre en place un planning communal d'activités sportives hebdomadaires (cours collectifs, randonnées, vélo)
- Rendre la pratique sportive abordable : aides municipales ou intercommunales, partenariats avec les associations locales
- Favoriser la mobilité vers l'offre existante : navettes intercommunales vers les piscines, gymnases ou stades voisins, groupes de covoiturage sportif coordonnés par la mairie

# UNE DEMOCRATIE LOCALE VIVANTE POUR QUE CHACUNE ET CHACUN PUISSE PARLER, PARTICIPER, ÊTRE ÉCOUTÉ.E ET AVOIR UN IMPACT SUR LA POLITIQUE LOCALE

En 2024, seuls 39 % des Français-es déclaraient avoir confiance dans leurs élu·e·s locaux·ales, selon le Cevipof – un recul de dix points en dix ans. Le sentiment de ne pas être entendu grandit : plus d'un·e Français·e sur deux estime que « la démocratie locale fonctionne mal ». Pourtant, la commune reste le premier espace de citoyenneté, celui où la parole peut devenir un levier d'action concret.

Une commune socialiste se veut ouverte, participative et vivante. Elle donne à chaque habitant·e les moyens de s'exprimer, de décider, d'être entendu : budgets participatifs, conseils citoyens, concertations publiques, démarches d'aller-vers.

Redonner du pouvoir d'agir, c'est redonner du sens à la politique.

Une démocratie locale ne se résume pas au vote tous les six ans : elle se construit chaque jour, par la confiance, la transparence et le dialogue.

## NOS MESURES PHARES

- > **Co-construire les politiques avec les habitant·e·s et valoriser leur participation ;**
- > **Développer la démocratie participative ;**
- > **Rendre davantage compte des décisions politiques.**



## POUR ALLER PLUS LOIN

- Fondation Jean Jaurès, Budgets participatifs : un outil démocratique qui donne davantage de pouvoir aux citoyens des grandes villes, 2024 <https://www.jean-jaures.org/publication/budgets-participatifs-un-outil-democratique-qui-donne-davantage-de-pouvoir-aux-citoyens-des-grandes-villes/>
- Fondation Jean Jaurès, RÉVEILLONS LA DÉMOCRATIE DANS NOS COMMUNES !, 2025 <https://www.jean-jaures.org/publication/reveillons-la-democratie-dans-nos-communes/>

# CO-CONSTRUIRE LES POLITIQUES AVEC LES HABITANT·E·S ET VALORISER LEUR PARTICIPATION

Une commune socialiste fait vivre la démocratie au quotidien, pas seulement dans les urnes. Co-construire les politiques publiques avec les habitant·e·s, c'est reconnaître leur expertise d'usage, leur expérience concrète du territoire et leur capacité à proposer des solutions justes et efficaces. Cela suppose d'associer la population dès la conception des projets (urbanisme, environnement, culture, jeunesse) par des dispositifs de concertation, de participation et de transparence. C'est ainsi que la commune devient un espace d'émancipation civique, où chacune et chacun peut contribuer à l'intérêt général.

## EXEMPLES DE PROJETS SOCIALISTES

- > Budget participatif à Saint-Denis, à Nancy ou à Paris.
- > Ateliers et marches exploratoires pour les projets d'aménagement et l'amélioration du cadre de vie à Saint-Denis.
- > À Villeurbanne, le maire a lancé l'initiative d'une "conférence citoyenne de consensus" lors de laquelle une vingtaine de citoyens tirés au sort ont travaillé main dans la main sur les questions de sécurité.

## MÉTROPOLES

- Créer des conseils citoyens de quartier dotés de moyens d'action et d'un calendrier de travail régulier
- Instituer des budgets participatifs ambitieux, thématiques ou géolocalisés
- Mettre en place une plateforme numérique de participation pour consultations, votes, idées
- Formaliser des chartes de participation garantissant transparence et suivi des décisions
- Déployer des médiateurs de terrain pour consulter les habitants dans l'espace public
- Organiser des permanences mobiles dans les quartiers prioritaires ou enclavés
- Traduire certains supports en français facile à lire et à comprendre (FALC)
- Adapter les horaires des réunions pour permettre la participation de tous (soirées, week-ends)
- Associer les habitants à toutes les étapes : diagnostic, conception, mise en œuvre, évaluation
- Organiser des ateliers participatifs sur les grands projets urbains, les espaces verts, la mobilité
- Co-concevoir des aménagements d'espaces publics via des ateliers de maquette ou balades urbaines
- Expérimenter des dispositifs temporaires (urbanisme transitoire) pour tester les choix avec les habitants

## VILLES MOYENNES ET COMMUNES PÉRIURBAINES

- Créer des comités consultatifs par thème (mobilité, écoles, environnement)
- Organiser des réunions publiques récurrentes dans chaque quartier ou hameau
- Mettre en place des boîtes à idées physiques et numériques
- Proposer des enquêtes locales simples et accessibles
- Ouvrir des permanences régulières du maire et des adjoint·e·s dans les différents secteurs
- Déployer des tournées de terrain avec les habitants pour identifier les besoins locaux
- Associer les habitant·e·s aux arbitrages budgétaires locaux (mini-budgets participatifs)
- Faciliter la création de collectifs ou comités d'usagers (bibliothèque, gymnase, parcs)
- Collaborer avec les associations et commerces pour relayer les concertations
- Associer les écoles et collèges à des projets pédagogiques de participation citoyenne

## PETITES VILLES ET COMMUNES RURALES

- Tenir des assemblées ouvertes à tou·te·s sur les projets importants
- Solliciter les habitants via des questionnaires papier distribués dans les boîtes aux lettres
- Proposer des ateliers thématiques à petite échelle (voirie, eau, patrimoine)
- Impliquer les habitant·e·s dans les chantiers participatifs (sentiers, jardins, espaces publics)
- Multiplier les échanges informels (cafés du maire, rencontres sur le marché)
- Aller vers les habitants isolés ou éloignés des centres
- Créer un groupe de volontaires pour co-suivre les projets communaux
- Favoriser la communication directe via affiches, bulletin communal, réseaux sociaux locaux
- Impliquer les jeunes dans la conception des animations et des fêtes de village, grâce à des comités des jeunes

# DÉVELOPPER LA DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE

La démocratie ne se résume pas à l'élection : elle se construit chaque jour. Une commune socialiste donne aux habitant-e-s les moyens de participer activement aux décisions qui les concernent. Budgets participatifs, conseils de quartier, référendums locaux, jurys citoyens : autant d'outils pour associer la population à la vie publique et renforcer la confiance dans l'action municipale. En donnant à chacun-e une voix entre deux scrutins, la commune fait vivre une démocratie continue, concrète et partagée. La municipalité doit par ailleurs rester attentive aux évolutions de la démocratie et de la population. Alors que se développent les moyens d'expression, leurs dévoiements et les fractures numériques, la bonne représentation de la population dans sa diversité doit être une attention quotidienne d'une commune souhaitant placer au cœur de son projet la démocratie participative.

## EXEMPLES DE PROJETS SOCIALISTES

- > La municipalité de Cherbourg-en-Cotentin a créé un parlement mobile : un hémicycle itinérant de 24 places, facilement transportable, qui permet aux élus d'aller vers les citoyens pour prendre recueillir leur avis, plutôt que leur demander d'aller vers les institutions.
- > Les référendums municipaux

## TOUS TYPES DE COMMUNES CONFONDUES

- Créer une maison de la participation citoyenne regroupant concertations, ateliers et ressources
- Déployer une plateforme numérique de démocratie participative (consultations, votes, idées)
- Instituer un budget participatif significatif, accessible et inclusif
- Mettre en place des conseils de quartier autonomes avec des moyens financiers dédiés
- Organiser des débats publics, forums thématiques et conventions citoyennes locales
- Proposer des ateliers de co-construction pour les grands projets urbains et environnementaux
- Expérimenter des dispositifs de tirage au sort pour impliquer des publics moins représentés
- Ouvrir des démarches d'urbanisme transitoire pour tester les aménagements avec les habitant-e.s
- Déployer des équipes de médiateurs de quartier pour faciliter la participation
- Installer des kiosques mobiles lors d'événements, marchés ou dans les transports
- Adapter les supports (facile à lire et à comprendre, multilingues, audio) pour inclure les publics fragiles
- Programmer des temps participatifs en soirée ou week-end
- Instaurer un droit de saisine citoyenne pour permettre aux citoyen.ne.s, à partir d'un certain nombre de signatures d'habitant.e.s, de saisir officiellement le conseil municipal sur un sujet précis
- Intégrer systématiquement dans les grands projets d'aménagement (rénovation urbaine, transports) une clause d'évaluation citoyenne après un à deux ans de mise en service, afin d'ajuster ou de réorienter le projet sur la base du vécu des usagers

# RENDRE DAVANTAGE COMPTE DES DÉCISIONS POLITIQUES

Une commune socialiste rend lisible et accessible l'action publique, en expliquant les choix, les priorités et les résultats des politiques menées.

Conseils municipaux ouverts, bilans de mandat, publications citoyennes, plateformes d'information : autant d'outils pour permettre à chacun-e de comprendre, d'évaluer et de participer. Rendre compte, c'est reconnaître aux habitant-e-s leur rôle de véritables acteurs-ices de la vie démocratique locale.

## EXEMPLES DE PROJETS SOCIALISTES

> **Le Portail Open Data de la Ville de Paris centralise et rend accessible la publication systématique des marchés publics, délibérations et budgets municipaux, favorisant ainsi la transparence et le contrôle citoyen.**

> **À Nantes, la municipalité publie des résumés illustrés des conseils municipaux et organise des ateliers "Citoyens engagés", pour renforcer l'implication et la compréhension des habitant-e-s dans la vie publique locale.**

## TOUS TYPES DE COMMUNES CONFONDUS

- Publier régulièrement des comptes rendus simplifiés des conseils municipaux accessibles à tou.te.s
- Mettre en place des réunions publiques périodiques pour présenter les décisions en cours et à venir
- Créer des supports pédagogiques (infographies, vidéos courtes, newsletters) pour expliquer les choix budgétaires et stratégiques
- Transmettre systématiquement les décisions majeures via les canaux municipaux : site web, panneaux lumineux, bulletin municipal, réseaux sociaux
- Ouvrir des permanences d'élue.s thématiques pour permettre aux habitant.e.s d'interroger directement leurs représentants
- Rendre visibles les projets municipaux sur l'espace public grâce à des panneaux informatifs détaillant coûts, échéances et acteurs concernés
- Déployer une plateforme numérique dédiée à la transparence (suivi des projets, budgets, engagements tenus)
- Associer des habitant.e.s volontaires à un comité de suivi citoyen des politiques publiques
- Créer un "droit à l'explication" : toute grande décision (urbanisme, environnement, finances) doit faire l'objet d'une présentation et d'un échange public avant son adoption définitive.
- Mettre en place un compte-rendu citoyen de mandat : chaque élu.e ou délégation rend compte de son action devant les habitant.e.s, au moins une fois par an, dans des réunions publiques de quartier.
- Signer un "Contrat démocratique local" : chaque année, la municipalité publie un bilan clair et accessible des décisions prises, des budgets engagés et des projets en cours.
- Créer un Portail de la transparence municipale et intercommunale : plateforme en ligne centralisant toutes les délibérations, votes, budgets, subventions et marchés publics, dans un format lisible et pédagogique.

*Faire société est indispensable pour retisser les liens et faire vivre la démocratie locale.  
Mais une commune socialiste doit aussi regarder plus loin : préparer l'avenir, investir dans la jeunesse,  
réussir la transition écologique et construire un développement local durable.*

*Agir aujourd'hui, c'est préparer le temps long.*

*Les communes sont en première ligne pour accompagner les grandes transitions  
- écologiques, économiques, sociales - sans perdre de vue ce qui fait la qualité de vie au quotidien.*

*Préparer l'avenir, c'est investir dans la jeunesse, adapter les territoires au changement climatique,  
soutenir l'emploi local et faire de chaque commune un lieu où l'on a envie de vivre, de rester et de revenir.*

# LIVRET 3

# PRÉPARER L'AVENIR

**DONNER TOUTE LEUR PLACE AUX ENFANTS ET À LA JEUNESSE :**  
ÉDUCATION, SANTÉ, LOISIRS, AUTONOMIE ET ÉMANCIPATION.

**DES COMMUNES DURABLES ET VIVABLES,**  
ADAPTÉES AUX RÉALITÉS ET AUX BESOINS DE CHAQUE TERRITOIRE.

**UNE ÉCONOMIE LOCALE QUI CRÉE DE L'EMPLOI :**  
SOUTIEN AUX COMMERCES, À L'ARTISANAT,  
À L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE ET AUX ACTIVITÉS D'AVENIR.

**DES COMMUNES ATTRACTIVES ET FIÈRES DE SON PATRIMOINE :**  
DES CENTRES-VILLES VIVANTS, UN PATRIMOINE VALORISÉ  
ET DES ESPACES PUBLICS DE QUALITÉ.

# POUR DONNER TOUTE LEUR PLACE AUX ENFANTS ET À LA JEUNESSE

Chaque année, près de 385 000 mineur·e·s et jeunes majeur·e·s bénéficient de mesures de l'aide sociale à l'enfance (ASE) en France, c'est-à-dire soit des accompagnements éducatifs et/ou des placements hors du milieu familial. Parmi les 15-30 ans, 28 % déclarent faire du bénévolat au moins une fois par mois. Pourtant, un quart des Français·es de plus de 15 ans (24 %) déclarent ressentir "régulièrement" un sentiment de solitude, un chiffre qui grimpe à 35 % chez les jeunes actifs de 25 à 39 ans. Beaucoup de jeunes vivent aussi dans une précarité silencieuse : chômage, décrochage scolaire, isolement social, manque de soutien pour l'épanouissement personnel, pour la santé mentale et pour l'accès à des espaces de citoyenneté.

Une commune socialiste place l'enfance et la jeunesse au cœur de ses priorités : garantir des services de protection, assurer des politiques éducatives ambitieuses, favoriser l'accès aux loisirs, à la culture, au sport, soutenir le développement personnel, la santé mentale, pour que nos enfants et jeunes soient non pas laissés à la marge, mais pleinement acteurs et actrices de demain. Notre objectif est de faire de chaque enfant et de chaque jeune un acteur ou une actrice épanoui·e de la vie de la commune.

## NOS MESURES PHARES

- > Offrir un accompagnement, en lien avec le tissu associatif local, pour les familles dans le cadre des 1 000 premiers jours de l'enfant ;
- > Faire des enfants et des jeunes des acteurs et des actrices des décisions politiques locales ;
- > Faire de l'école un moment de plaisir et d'apprentissage pour tou-te-s ;
- > Faciliter le parcours scolaire et étudiant : en ville, développer le logement abordable, dans les plus petites communes, accompagner les élèves dans leur orientation et dans leurs démarches administratives ;
- > Jeunes actives et actifs : lutter contre l'isolement, contre le non-recours aux aides, accompagner leur installation.



## POUR ALLER PLUS LOIN

- Fondation Jean Jaurès, Budgets participatifs : un outil démocratique des comptes, Rapport public annuel, 2025  
<https://www.ccomptes.fr/fr/publications/le-rapport-public-annuel-2025>
- UNICEF, Municipales 2026 : 10 engagements pour placer l'enfance au cœur du prochain mandat, 2025  
<https://www.villeamiedesenfants.fr/article/municipales-2026/>

# OFFRIR UN ACCOMPAGNEMENT, EN LIEN AVEC LE TISSU ASSOCIATIF LOCAL, POUR LES FAMILLES DANS LE CADRE DES 1 000 PREMIERS JOURS DE L'ENFANT

Accompagner les familles dans les 1 000 premiers jours, c'est reconnaître l'importance de cette période fondatrice pour le bien-être des enfants comme des parents. Une commune socialiste propose un appui global (médical, psychologique, éducatif et social) en lien avec les associations, les crèches, les services de santé et les relais parentaux. L'objectif est de créer un environnement bienveillant et de proximité, où chaque parent peut trouver écoute, conseils et solutions concrètes face aux défis du quotidien.

## EXEMPLES DE PROJETS SOCIALISTES

- > **La Maison des 1 000 premiers jours à Savigny-le-Temple est un espace gratuit et ouvert à tous les parents d'enfants de 0 à 3 ans. Elle propose des ateliers, conseils et actions de prévention pour accompagner les familles dans les premiers moments de la parentalité. Ce lieu d'échanges et de soutien complète les dispositifs existants comme la PMI ou le LAEP, avec un guichet d'accueil accessible plusieurs jours par semaine.**
- > **Ouverture de deux Maisons des 1 000 premiers jours à Paris dans les 18e et 20e arrondissements**

## MÉTROPOLES, GRANDES VILLES ET VILLES MOYENNES

- Entrer en contact avec l'association des 1 000 premiers jours afin d'établir les possibilités de créer une Maison des 1 000 premiers jours
- Organiser des événements de prévention et d'information à destination des futurs et jeunes parents
- Créer des places réservées en crèche pour les familles monoparentales et précaires
- Mettre en place une tarification sociale élargie dans les crèches municipales et relais petite enfance
- Créer un guichet unique "Petite enfance et parentalité" pour centraliser les informations et démarches
- Mettre en place des parcours personnalisés pour les jeunes parents (santé, logement, emploi, modes de garde)
- Favoriser la coordination entre maternités, PMI, crèches, services sociaux et associations
- Favoriser la mise en relation entre familles via des groupes d'entraide locaux
- Mettre en place des activités collectives : balades, lectures, ateliers sensoriels, cafés parents
- Mettre en œuvre des horaires élargis et flexibles pour l'accueil des enfants pour mieux répondre aux besoins des familles actives
- Repérer les familles en situation de précarité ou d'isolement grâce à un travail de proximité (CCAS, PMI, écoles)

## COMMUNES PÉRIURBAINES ET RURALES

- Créer une coordination locale réunissant élus, PMI, CAF, associations et professionnels
- Mettre à disposition des locaux municipaux pour les permanences associatives ou ateliers parents-enfants
- Faciliter la mutualisation des ressources (psychologue, infirmière, éducatrice jeunes enfants)
- Mettre en place des ateliers d'éveil, de nutrition, de prévention des accidents domestiques et de santé mentale parentale
- Encourager les visites à domicile pour les jeunes parents par les services sociaux ou associations partenaires
- Favoriser les actions d'éducation à la santé dès la grossesse
- Accompagner les pères et coparents dans leur rôle auprès de l'enfant
- Favoriser la mise en relation entre familles via des groupes d'entraide locaux
- Mettre en place des activités collectives : balades, lectures, ateliers sensoriels, cafés parents
- Impliquer les bibliothèques, écoles et associations dans la promotion du lien social

# FAIRE DES ENFANTS ET DES JEUNES DES ACTEURS ET DES AÇTRICES DES DÉCISIONS POLITIQUES LOCALES

Les enfants et les jeunes ont une voix à part entière à faire entendre, leur place dans une commune est primordiale, leur laisser la place est nécessaire. Une commune socialiste propose un cadre d'expression qui leur permet de prendre conscience de l'environnement dans lequel ils se développent et de la voix qu'ils peuvent avoir. L'objectif est de créer des dispositifs concrets qui permettent aux jeunes et aux enfants qui facilitent leur place dans l'espace local et municipal et qui puissent leur permettre de développer leurs projets.

## EXEMPLES DE PROJETS SOCIALISTES

- > Conseil Nancéien de la jeunesse
- > Nanterre : budgets participatifs jeunesse

## MÉTROPOLES ET GRANDES VILLES

- Créer un Conseil métropolitain ou municipal des jeunes doté de budgets participatifs dédiés permettant le financement de projets élaborés par et pour les jeunes
- Déployer des parlements de quartiers jeunes intégrés aux conseils de quartier, avec pouvoir de proposition sur l'espace public, les loisirs, l'urbanisme
- Ouvrir les consultations métropolitaines et municipales (mobilités, transition écologique, culture) aux jeunes via des plateformes accessibles et adaptées (vidéos, formats courts, sondages)
- Associer les lycées, collèges et MJC à la co-conception de politiques jeunesse (sport, culture, santé, numérique)
- Aménager des espaces d'expression pérennes (studios vidéo municipaux, murs d'expression, ateliers radio) pour recueillir l'avis des jeunes
- Former les agents municipaux et les animateurs à la participation juvénile, à la médiation avec adolescents et jeunes adultes

## VILLES MOYENNES ET COMMUNES PÉRIURBAINES

- Instaurer un Conseil municipal des enfants et des jeunes, avec un mandat clair et des projets concrets à piloter
- Intégrer systématiquement des ateliers de concertation jeunesse lors des projets d'aménagement (parcs, centres sportifs, cantines, mobilités douces)
- Développer des forums annuels de la jeunesse pour débattre des priorités locales et formaliser des propositions
- Soutenir les associations de jeunes (culture, environnement, solidarité) via des aides logistiques, prêt de salles et subventions
- Organiser des campagnes d'éducation civique locale dans les écoles et collèges, incluant des visites au conseil municipal
- Créer des chantiers participatifs jeunes pour co-construire le mobilier urbain, les fresques, les espaces verts et les événements culturels
- Fixer un objectif de représentation de la jeunesse dans les conseils de quartier (exemple : 10 %)

## PETITES VILLES ET COMMUNES RURALES

- Créer un conseil local des enfants et des jeunes centré sur les enjeux de la commune : vie associative, environnement, patrimoine, animation
- Associer les jeunes aux décisions sur les équipements communaux (salles, terrains multisports, bibliothèque, espaces naturels)
- Mettre en place des ateliers intergénérationnels pour favoriser la transmission et recueillir les avis des jeunes sur l'histoire du territoire
- Encourager les écoles et le centre de loisirs à participer à la vie municipale (plantations, rénovations légères, décorations saisonnières)
- Organiser des rencontres d'élus dans les classes pour expliquer la commune, le rôle des services, les orientations budgétaires
- Faciliter l'expression des jeunes via des événements conviviaux (cafés jeunes, soirées débats, ateliers radio)
- Fixer un objectif de représentation de la jeunesse dans les conseils de quartier (exemple : 10 %)

# FAIRE DE L'ÉCOLE UN MOMENT DE PLAISIR ET D'APPRENTISSAGE POUR TOU·TE·S

L'école doit être à la fois un lieu d'apprentissage et d'épanouissement.

Une commune socialiste s'engage à garantir à chaque enfant, quel que soit son milieu, les mêmes conditions pour réussir et grandir sereinement.

Cela passe par des écoles accueillantes, rénovées, ouvertes sur la culture, le sport et la nature, mais aussi par un accompagnement attentif des enseignant·e·s et des familles. Faire de l'école un moment de plaisir et d'apprentissage, c'est donner à chacune et chacun le goût d'apprendre et les moyens réels de progresser.

## EXEMPLES DE PROJETS SOCIALISTES

- > À Saint-Denis (La Réunion), le programme « L'école du bonheur » fait de l'éducation le cœur de la politique municipale. Il vise à renforcer l'égalité des chances et le confort des élèves à travers la gratuité des bus scolaires, la végétalisation de 40 cours d'école, un plan de rénovation thermique de 4 millions d'euros pour améliorer les conditions d'apprentissage, ainsi que des formations destinées à détecter le mal-être des enfants.
- > À Châtillon, la mairie a choisi d'affecter une Atsem par classe dans chacune de ses sept écoles maternelles. Cette mesure, complétée par la création d'une brigade de remplacement de cinq agents, assure la continuité du service et répond à un double objectif : mieux accompagner les enfants et alléger la charge des enseignants. La ville a également revalorisé le métier d'Atsem (5 jours de RTT supplémentaires, revalorisation salariale, etc.). Entièrement financée par la commune, cette politique éducative ambitieuse renforce l'égalité des chances, la qualité de l'enseignement et le bien-être à l'école.
- > Végétalisation de cours d'écoles à Nantes (près de 7 000 m<sup>2</sup> de bitume ont été retirés et 300 arbres plantés)
- > Généralisation du 100 % éducation artistique et culturelle dans toutes les écoles et crèches dans la ville de Nancy
- > La ville de Marseille a lancé un grand plan écoles, qui a permis d'ouvrir 27 nouvelles écoles depuis 2020 et de rénover les 470 écoles municipales d'ici 2032, pour un investissement total de 1,5 milliard d'euros.

## MÉTROPOLES ET GRANDES VILLES

- Renforcer la présence d'animateurs, médiateurs et psychologues municipaux pour prévenir les tensions
- Développer des temps de relaxation, de sport ou d'expression artistique pendant la journée scolaire
- Associer les enfants à la vie de leur école (conseils d'enfants, budgets participatifs scolaires par la caisse des écoles)
- Développer la gratuité des bus scolaires
- Former le personnel pour détecter au mieux le mal-être des enfants
- Affecter plus de personnel aux écoles pour que les enseignant·e·s puissent se contenter de l'enseignement
- Généraliser le principe de "l'École dehors"
- Adapter les équipements pour les enfants en situation de handicap (accès, matériel, accompagnement)
- Mettre en œuvre des dispositifs d'aide aux devoirs et d'accompagnement individualisé après la classe
- Garantir l'accès à la cantine pour tou.te.s avec des repas équilibrés et des tarifs solidaires
- Développer les partenariats entre écoles, structures sociales et associations d'insertion
- Diversifier les activités proposées dans le cadre du périscolaire : culture, sport, environnement, sciences, numérique
- Former les animateurs municipaux à la pédagogie ludique et inclusive
- Organiser des projets collectifs autour de la citoyenneté, du climat, de l'égalité filles-garçons
- Créer des "ateliers découvertes" animés par des associations, artisans, artistes ou étudiants
- Proposer l'expérimentation de scolarisation dès 2 ans

## VILLES MOYENNES ET COMMUNES PÉRIURBAINES

- Rénover les écoles pour en faire des lieux agréables, lumineux et écologiques
- Végétaliser les cours d'école et intégrer des espaces d'apprentissage en plein air
- Installer du matériel pédagogique moderne (numérique, sciences, jeux)
- Soutenir les enseignants dans leurs projets pédagogiques et culturels
- Mettre en place un accompagnement scolaire municipal ou associatif après les cours
- Garantir la gratuité ou la quasi-gratuité des fournitures et activités obligatoires
- Financer des sorties éducatives pour tous les enfants, y compris ceux des familles modestes
- Encourager les initiatives de tutorat ou de mentorat entre écoles et collèges
- Proposer des activités variées, ludiques et éducatives sur les temps périscolaires
- Favoriser la continuité éducative entre l'école, les centres de loisirs et les associations
- Mettre en avant la culture locale dans les animations
- Évaluer la satisfaction des familles et des enfants pour adapter l'offre
- Ouvrir les écoles en dehors des heures de classe pour des activités familiales ou intergénérationnelles
- Organiser des événements conviviaux (fêtes d'école, expositions, projets communs)
- Proposer des associations de parents d'élèves dans leurs actions solidaires
- Proposer l'expérimentation de scolarisation dès 2 ans

## PETITES VILLES ET COMMUNES RURALES

- Soutenir la préservation des écoles de village via des regroupements pédagogiques intercommunaux équilibrés
- Moderniser les bâtiments scolaires et les équipements informatiques
- Aménager les espaces extérieurs pour favoriser les jeux et les apprentissages en nature
- Valoriser l'école comme lieu central de la vie communale
- Associer les enseignant·e·s, parents et associations à la définition du projet éducatif local
- Favoriser les échanges intergénérationnels : lecture à voix haute, jardinage, patrimoine local
- Mettre à disposition des bénévoles ou des jeunes en service civique pour le soutien scolaire
- Développer des partenariats avec les médiathèques et les fermes pédagogiques
- Proposer des ateliers artistiques, culturels ou sportifs à coût nul pour les familles
- Organiser des semaines thématiques (nature, citoyenneté, alimentation, numérique)
- Ouvrir la cantine à des temps éducatifs autour du goût et de la santé
- Favoriser les échanges entre écoles rurales et urbaines

## TOUS TYPES DE COMMUNES CONFONDUS

- Mettre en place un plan de lutte contre le harcèlement en milieu scolaire en lien avec l'académie et l'Éducation nationale et les associations locales

# FACILITER LE PARCOURS SCOLAIRE ET ÉTUDIANT

**EN VILLE, DÉVELOPPER LE LOGEMENT ABORDABLE,  
DANS LES PLUS PETITES COMMUNES,  
ACCOMPAGNER LES ÉLÈVES DANS LEUR ORIENTATION  
ET DANS LEURS DÉMARCHES ADMINISTRATIVES**

Accompagner les jeunes dans leur parcours scolaire et universitaire, c'est leur donner les moyens concrets de réussir. Une commune socialiste agit à chaque étape : en facilitant l'accès au logement pour les étudiant-e-s dans les grandes villes, en soutenant l'orientation et les démarches administratives dans les territoires moins denses. Cet accompagnement de proximité, mené en lien avec les établissements et le tissu associatif, garantit que la réussite ne soit pas une question de lieu de vie, mais une chance offerte à toutes et à tous.

## EXEMPLES DE PROJETS SOCIALISTES

- > **À Villeurbanne, la mairie s'est saisie des discriminations subies par les collégiens lors de l'orientation scolaire, liées au sexe ou à l'origine supposée : financement d'une étude à ce sujet, formation de l'ensemble des acteurs concernés (enseignants, professionnels de l'éducation et parents). La municipalité soutient également une association de parents d'élèves qui accompagne les familles dans la compréhension du processus d'orientation**
- > **À Millau a été mis en place l'accompagnement des élèves vers l'orientation et les études supérieures : des permanences ouvertes à tou-te-s (collégiens, lycéens, parents) permettent d'échanger avec des conseillers d'orientation et de clarifier les projets professionnels**
- > **À Nancy, la municipalité a mis en place un kit de fournitures scolaires gratuit distribué aux enfants des écoles élémentaires publiques**
- > **La mairie de Nancy a mis en place la gratuité des transports en commun pour les moins de 18 ans**

## TOUS TYPES DE COMMUNES CONFONDUS

- Mettre en place des ateliers CV / simulation d'entretien dans les espaces municipaux (médiathèque, maison des jeunes)
- Mettre à disposition du personnel affecté à l'orientation, pour un accompagnement personnalisé à l'école
- Mieux faire connaître le dispositif de la garantie Visale permettant à des jeunes de louer un appartement avec un cautionnement public
- Encourager les entreprises locales à proposer des stages, des apprentissages ou des emplois à temps partiel pour les étudiants

## MÉTROPOLES ET GRANDES VILLES

- Créer de nouvelles résidences étudiantes municipales ou intercommunales à loyers modérés
- Mobiliser le parc locatif social pour y intégrer des quotas dédiés aux jeunes en formation ou en alternance
- Réhabiliter les logements vacants ou sous-occupés pour en faire des colocations encadrées
- Développer des partenariats avec les bailleurs sociaux, les CROUS et les universités
- Accompagner les parents qui le souhaitent, en développant l'Université populaire communale : ces universités proposeront notamment des cours du soir de français et de mathématiques gratuits et elles rendront accessible la formation tout au long de la vie
- Mettre en place un "guichet étudiant municipal" regroupant logement, transport, santé, emploi et aides financières
- Proposer des repas à tarifs solidaires dans les restaurants scolaires ou municipaux
- Étendre le dispositif "tickets mobilité" ou "tarifs jeunes" pour les transports en commun
- Soutenir les associations étudiantes dans leurs projets solidaires et culturels
- Créer des lieux d'accueil jeunes dans les quartiers (espaces d'écoute, d'orientation et d'entraide)
- Organiser des forums de l'orientation, de l'emploi et de la formation en lien avec les établissements
- Mettre en œuvre des dispositifs de mentorat entre étudiants, lycéens et professionnels
- Faciliter l'accès aux stages et jobs d'été via une plateforme municipale dédiée
- Développer des espaces de travail partagés et gratuits (coworking étudiants, bibliothèques, tiers-lieux)
- Favoriser les activités culturelles, sportives et citoyennes à tarifs réduits pour les étudiants
- Soutenir les projets étudiants à impact social ou environnemental
- Créer une "carte étudiante de la ville"
- Donner accès à des avantages locaux (transports, culture, alimentation)
- Soutenir des initiatives telles que «ViensVoirMonTaf» accompagnent les élèves de collèges REP et REP+ dans la recherche de stages de qualité
- Villes moyennes et périurbaines
- Développer des solutions de transport intercommunal adaptées aux étudiants (navettes, covoiturage, vélo)
- Mettre en place des aides au permis de conduire ou au vélo électrique pour les jeunes
- Créer des partenariats avec les universités voisines pour faciliter la mobilité quotidienne
- Proposer un accompagnement administratif pour les démarches de bourse, d'inscription ou de logement
- Distribuer gratuitement des fournitures scolaires à tous les élèves des écoles maternelles qui en ont besoin
- Proposer des visites scolaires dès la seconde dans les Universités, les instituts de formation supérieure
- Réhabiliter des bâtiments municipaux pour en faire des logements jeunes (maisons des étudiants, colocations solidaires)
- Mettre en relation les jeunes et les seniors pour des logements intergénérationnels
- Encourager la création de résidences étudiantes intercommunales
- Favoriser la colocation accompagnée ou associative
- Organiser des permanences d'orientation avec les missions locales et CIO
- Accompagner les jeunes dans leurs choix d'études et leurs démarches d'inscription
- Créer des ateliers "projet professionnel" en lien avec les entreprises locales
- Proposer du mentorat avec des étudiants ou jeunes actifs du territoire
- Soutenir des initiatives telles que «ViensVoirMonTaf» accompagnent les élèves de collèges REP et REP+ dans la recherche de stages de qualité

## PETITES VILLES ET COMMUNES RURALES

- Mettre en place des permanences d'information sur les études et les métiers
- Organiser des visites d'entreprises, d'établissements ou de centres de formation
- Créer un réseau local de jeunes ambassadeurs du territoire
- Faciliter l'accès aux salons étudiants et forums d'orientation en ville
- Associer les enseignants, familles et anciens élèves à des temps de partage d'expérience
- Ouvrir un point info jeunesse ou un espace France Services dédié à l'accompagnement des étudiants
- Former les agents municipaux à orienter les jeunes vers les dispositifs existants (bourses, logement, santé)
- Mettre en place des navettes intercommunales vers les lycées et pôles de formation
- Soutenir les dispositifs d'autostop organisé ou de covoiturage solidaire pour les jeunes
- Accompagner les jeunes dans les démarches Parcoursup, d'inscription ou de recherche de stage
- Proposer un appui numérique pour les démarches en ligne (accès internet, imprimantes, aide à la saisie)
- Soutenir des initiatives telles que «ViensVoirMonTaf» accompagnent les élèves de collèges REP et REP+ dans la recherche de stages de qualité
- Accueillir un forum des lycées et formations du second cycle
- Organiser des programmes "Un mois, un métier" pour faire connaître les offres de formation à disposition des élèves et les moyens à mettre en œuvre pour les intégrer

# JEUNES ACTIVES ET ACTIFS : LUTTER CONTRE L'ISOLEMENT, CONTRE LE NON-RECOURS AUX AIDES, ACCOMPAGNER LEUR INSTALLATION

Entrer dans la vie active reste, pour beaucoup de jeunes, un parcours semé d'obstacles : logement, emploi, mobilité, santé, accès aux droits. Une commune socialiste est un appui dans cette étape décisive, en créant des dispositifs d'accueil, d'information et de soutien adaptés. Lutter contre l'isolement et le non-recours aux aides, c'est permettre à chaque jeune, notamment celles et ceux qui ne peuvent pas être soutenu.e.s par leurs familles, de s'ancrer pleinement dans la vie locale et de construire son avenir avec confiance.

## EXEMPLES DE PROJETS SOCIALISTES

- > **À Dijon, le Fonds d'Aide aux Jeunes (FAJ) permet l'attribution d'aides financières aux jeunes de 18 à 25 ans destinées à soutenir l'insertion sociale et professionnelle et, le cas échéant, leur apporter des secours temporaires de nature à faire face à des besoins urgents.**
- > **À Langon, la municipalité et la communauté de communes ont renforcé l'accompagnement des jeunes actifs : la Mission Locale Sud Gironde, basée à Langon, propose un service dédié au logement (information, jeux de droits, constitution de dossiers) pour les 16-25 ans. Par ailleurs, la création de la Maison des Énergies Jeunes permet aux jeunes d'accéder à un lieu d'orientation emploi-logement-mobilité et de rompre l'isolement.**
- > **À Malaunay, la mairie propose une bourse pour le permis de conduire aux jeunes en contrepartie de quoi ils intègrent le service Espaces Verts et Voirie de la Collectivité sur une période de 3 semaines consécutives sur les périodes de vacances scolaires d'été.**

## MÉTROPOLES ET GRANDES VILLES

- Proposer la gratuité de tous les transports en commun dès 2026 pour les jeunes
- Créer des «Maisons des Jeunes Actifs» afin d'établir des espaces physiques dédiés aux jeunes actifs et actives, offrant des services tels que des permanences administratives, des ateliers de recherche de logement, des conseils en santé mentale et des événements de mise en réseau professionnelle et interpersonnelle
- Créer des foyers de jeunes travailleurs (FJT)
- Encourager les entreprises à proposer des stages, des alternances ou des emplois à temps partiel spécifiquement destinés aux jeunes actifs
- Créer un «Pass Installation Jeunes» en mettant en place une aide financière unique pour les jeunes actifs entrant dans l'emploi ou quittant le domicile parental, destinée à couvrir les frais liés à l'installation (dépôt de garantie, équipements de base)
- Développer des applications ou sites internet municipaux répertoriant toutes les aides disponibles (logement, transport, santé, emploi) avec des simulateurs d'éligibilité et des guides pratiques

## VILLES MOYENNES ET PÉRIURBAINES

- Proposer la gratuité de tous les transports en commun dès 2026 pour les jeunes
- Créer des foyers de jeunes travailleurs
- Proposer des «Bourses Mobilité Jeunes» aux jeunes actifs et actives pour couvrir les frais de transport entre leur domicile et leur lieu de travail ou de formation
- Installer des espaces de travail partagés accessibles à tarif réduit ou gratuitement pour les jeunes entrepreneurs ou travailleurs indépendants, favorisant ainsi l'émancipation professionnelle
- Mettre en place des programmes de parrainage où des habitant.e.s établi.e.s accompagnent les jeunes nouveaux arrivants dans leur intégration, leur fournissant des conseils pratiques et un réseau social local

## PETITES VILLES ET COMMUNES RURALES

- Proposer la gratuité de tous les transports en commun dès 2026 pour les jeunes
- Proposer des contrats de travail temporaires axés sur des projets écologiques locaux (restauration de haies, agriculture durable, etc.), permettant aux jeunes de s'engager tout en acquérant de l'expérience professionnelle
- Faciliter la mobilité par des aides spécifiques au permis et des ateliers sur la mobilité cognitive (« apprendre à voyager »)

# DES COMMUNES DURABLES, VIVABLES ET ADAPTÉES À LEUR TERRITOIRE

En 2025, près de 80% des Français-es estiment que le changement climatique a déjà un impact concret sur leur quotidien.

Canicules à répétition, sécheresses, inondations : nos communes sont en première ligne. Dans le même temps, 10 millions de logements sont mal isolés, et un quart des habitant-e-s des zones rurales n'ont toujours pas accès à un transport collectif régulier. L'artificialisation des sols et la dépendance à la voiture fragilisent enfin la qualité de vie des habitants.

Face à ces défis, notre responsabilité est d'agir localement. Une commune socialiste se veut durable, vivable et adaptée à son territoire : en développant les mobilités douces, en soutenant la rénovation énergétique, en protégeant les espaces naturels, en repensant l'habitat pour qu'il soit accessible et résilient.

Construire la ville durable, c'est défendre une écologie populaire, ancrée dans le quotidien, au service du bien-vivre pour toutes et tous.

## NOS MESURES PHARES

- > **Végétaliser et protéger la nature ;**
- > **Mener une politique énergétique qui protège la planète et le porte-monnaie des habitant-e-s ;**
- > **Pour une politique de l'eau responsable, ambitieuse et durable.**



## POUR ALLER PLUS LOIN

- Fondation Jean Jaurès, Derrière l'objectif "zéro artificialisation nette", l'impérieuse nécessité de repenser l'organisation économique des territoires (2023) : <https://www.jean-jaures.org/publication/derriere-lobjectif-zero-artificialisation-nette-limperieuse-necessite-de-repenser-lorganisation-economique-des-territoires/?utm>
- ADEME, Kit pour repenser le coeur de ville attractif et durable : <https://agirpourlatransition.ademe.fr/collectivites/conseils/elus/coeur-de-ville>

# VÉGÉTALISER ET PROTÉGER LA NATURE

Une commune socialiste s'engage à préserver les espaces naturels, à développer la végétalisation et à renforcer la biodiversité au cœur des villes et villages. En réconciliant aménagement humain et nature, elle agit concrètement pour le bien-vivre et la résilience écologique. Végétaliser et protéger la nature, c'est garantir un cadre de vie sain et agréable pour toutes et tous.

## EXEMPLES DE PROJETS SOCIALISTES

- > **Paris : mise en place d'un plan local d'urbanisme (PLU) bioclimatique**
- > **Programme "Rouen Naturellement".:**
  - > **Réduire l'imperméabilité des sols (64 sites déminéralisés)**
  - > **Lutter contre les îlots de chaleur urbains (2 500 arbres plantés)**
  - > **Création de 23 jardins partagés et de 3 micro-forêts**
  - > **Label « Capitale française de la biodiversité » en 2023**
- > **Parc de 2,5 hectares à Villeurbanne pour faire un véritable poumon vert au cœur de la ville**
- > **À Briatexte, le maire du village a développé le programme « une naissance, un arbre » : il organise chaque année une fête de village et la municipalité plante autant d'arbres qu'il y a eu de naissances dans la commune**
- > **À Vielmur-sur-Agout sont organisées les Journées de la biodiversité avec des expositions de plantes du Tarn, des panneaux de photographie sur la biodiversité locale, des visites d'une exploitation agricole bio. Les journées de la biodiversité ont également lieu le lundi pour permettre des sorties scolaires**
- > **La métropole du Grand Nancy s'est engagée dans la valorisation des déchets**

## MÉTROPOLES ET GRANDES VILLES

- Définir et adopter un plan local d'urbanisme (PLU) bioclimatique
- Réduire l'imperméabilité des sols en déminéralisant des sites
- Lutter contre les îlots de chaleur
- Débitumer l'espace public et poser un principe de plantage en pleine terre
- Déployer massivement la végétalisation à partir d'arbres prévus pour les modèles urbains (taille, essence, sobriété dans l'arrosage) : rues, façades, toitures, cours d'école, parkings
- Mettre en oeuvre un plan "cours oasis" dans les écoles et crèches pour créer des espaces verts et frais accessibles aux enfants
- Identifier et protéger les arbres remarquables
- Créer des poumons verts au milieu des villes, à l'image de grands jardins publics
- Créer de nouveaux parcs, requalifier et végétaliser les anciens
- Créer des jardins partagés ou collectifs dans chaque quartier
- Développer un plan municipal d'adaptation au changement climatique : ombrage, arrosage raisonné, zones de fraîcheur
- Végétaliser les toitures et les façades des bâtiments publics
- Mettre à disposition des outils et documents pédagogiques dans les espaces verts publics
- Interdire l'utilisation de pesticides dans l'entretien des espaces verts de la commune

## VILLES MOYENNES ET COMMUNES PÉRIURBAINES

- Intégrer une trame verte et bleue dans le PLU/PLUi
- Débitumer l'espace public et poser un principe de plantage en pleine terre
- Définir un plan d'entretien écologique des espaces verts (tonte raisonnée, fauches tardives, compostage local)
- Créer des "réserves communales de biodiversité" sur les espaces publics ou interstitiels
- Aménager des parcs interquartiers accessibles à pied ou à vélo
- Transformer des friches en jardins publics ou partagés
- Interdire l'utilisation de pesticides dans l'entretien des espaces verts de la commune
- Mettre en place des ateliers nature pour les écoles et centres de loisirs : biodiversité, compost, insectes pollinisateurs
- Petites villes et communes rurales
- Planter des arbres d'essences locales le long des routes et rivières
- Interdire l'utilisation de pesticides dans l'entretien des espaces verts de la commune
- Valoriser le patrimoine vert : mares, vergers, zones humides, sentiers
- Organiser le compostage collectif et la valorisation des déchets verts agricoles et domestiques
- Organiser une fête de la nature ou journée de plantation impliquant écoles et habitant.e.s
- Créer un jardin communal partagé ou pédagogique
- Sensibiliser les écoliers à l'environnement qui les entoure en faisant de l'école "hors les murs" et en profitant de l'environnement rural

# MENER UNE POLITIQUE ÉNERGÉTIQUE QUI PROTÈGE LA PLANÈTE ET LE PORTE-MONNAIE DES HABITANT·E·S

Mener une politique énergétique ambitieuse, c'est concilier écologie et justice sociale. Une commune socialiste défend une énergie propre, locale et abordable, en soutenant les économies d'énergie et les projets renouvelables. En agissant pour réduire les factures et les émissions, elle protège à la fois la planète et le pouvoir d'achat des habitant·e·s.

## EXEMPLES DE PROJETS SOCIALISTES

- > **La ville de Malaunay s'est fixé pour objectif d'atteindre l'autonomie énergétique d'ici 2050, avec une production d'énergie à 100 % renouvelable : rénovation thermique des bâtiments municipaux, développement du solaire en autoconsommation, construction de chaufferies biomasse, passage à l'éclairage LED, moins énergivore, et création d'un service d'aide à la rénovation thermique des logements des particuliers**
- > **Au Mans, la mairie développe le programme Syner'gie : un réseau de chaleur renouvelable dont la chaleur récupérée et réutilisée permet d'économiser près de 38 000 tonnes de CO2 par an**
- > **À Paris, le stade Jean-Bouin est équipé de panneaux photovoltaïques et d'un système de récupération des eaux de pluie**

## MÉTROPOLES ET GRANDES VILLES

- Définir un plan énergie-climat métropolitain fixant des objectifs chiffrés de sobriété et d'efficacité énergétique
- Moderniser l'éclairage public (LED, détection de présence, variation d'intensité selon l'heure)
- Rédiger une charte "bâtiment public exemplaire" : rénovation thermique systématique à chaque réhabilitation
- Déployer des panneaux photovoltaïques sur les toitures publiques et parkings
- Soutenir l'autoconsommation collective dans les quartiers (écoles, logements sociaux, bâtiments tertiaires)
- Signer des partenariats avec les bailleurs sociaux et promoteurs pour des logements à énergie positive
- Développer les réseaux de froid urbain pour se passer des climatiseurs à terme

## VILLES MOYENNES ET COMMUNES PÉRIURBAINES

- Définir un plan communal d'efficacité énergétique : suivi des consommations, plan de remplacement des équipements anciens
- Rénover les bâtiments publics avec des solutions locales (isolation, LED, pilotage intelligent)
- Développer les énergies renouvelables : toitures solaires sur bâtiments municipaux, écoles, gymnases, zones d'activités ; création de sociétés d'énergie locales (SEM, SPL) pour financer et gérer les projets ou soutien à des projets citoyens d'énergie partagée
- Soutenir les ménages dans la transition : subventions ciblées, guichets d'information

## PETITES VILLES ET COMMUNES RURALES

- Réduire la facture énergétique communale : éclairage public sobre (extinction nocturne, ampoules LED, gestion centralisée), diagnostic énergétique du patrimoine communal
- Sensibiliser et accompagner les habitant·e·s
- Développer des productions locales : installation de panneaux solaires sur les toitures publiques ou agricoles, projets collectifs de chaufferie bois ou réseau de chaleur rural ou groupements d'achat d'énergie pour les habitants et entreprises locales

# POUR UNE POLITIQUE DE L'EAU RESPONSABLE, AMBITIEUSE ET DURABLE

L'eau est un bien commun, vital et irremplaçable. Pourtant, la France connaît déjà les effets du changement climatique : fortes crues, inondations, sécheresses plus longues, avec un triste record de 32 jours sans pluie en 2023, nappes phréatiques fragilisées, conflits d'usages entre besoins domestiques, agricoles et industriels. Face à ces défis, la commune doit devenir l'échelon exemplaire d'une gestion publique, équitable, permettant l'accès à toutes et à tous, et écologique de l'eau.

## EXEMPLES DE PROJETS SOCIALISTES

- > **Signature d'un contrat de territoire Eau et Climat « Une nouvelle source de projets pour le Grand Nancy et son bassin de vie »**
- > **À Douai, ont été développées des techniques telles que des enrobés drainants, qui laissent passer l'eau, ou des bassins de récupération placés sous les chaussées pour stocker les eaux de pluie et leur laisser le temps de s'imprégner doucement dans le sol, afin d'éviter les inondations**
- > **À Cessenon-sur-Orb, dans l'Hérault, un nouveau forage rattaché au réseau principal a été mis en place pour compenser le manque de la source communale et donc lutter contre la sécheresse**
- > **A Nantes, mise en place une tarification solidaire de l'eau pour aider les ménages les plus modestes à payer leur facture d'eau. Objectif : ne pas consacrer plus de 3% de ses revenus au paiement de sa facture d'eau.**

## MÉTROPOLIS ET GRANDES VILLES

- Assurer un tarif de l'eau équitable, intégrant la progressivité selon la consommation, et en visant la gratuité des premiers m<sup>3</sup>
- Mettre en œuvre une politique de sobriété et de gestion intégrée de l'eau sur l'ensemble du territoire
- Moderniser les réseaux d'eau potable pour réduire les fuites et les pertes
- Optimiser la gestion des eaux pluviales à la source (noues, bassins de rétention, toitures végétalisées)
- Favoriser la récupération et la réutilisation des eaux grises dans les bâtiments publics
- Sensibiliser les habitant.e.s, les entreprises et les services municipaux aux économies d'eau
- Installer des dispositifs hydro-économiques dans les bâtiments communaux (toilettes, arrosage, piscines)
- Encourager les pratiques vertueuses dans les espaces verts municipaux (zéro arrosage, choix d'essences locales)
- Inciter les particuliers et les bailleurs à équiper leurs logements en systèmes économiques
- Renforcer le contrôle des rejets dans les réseaux d'assainissement
- Mettre en œuvre des plans de désimperméabilisation pour limiter le ruissellement et la pollution
- Restaurer les berges, zones humides et corridors écologiques liés à l'eau
- Collaborer avec les syndicats de bassin et les agences de l'eau pour des actions coordonnées
- Conditionner les projets d'aménagement à des diagnostics hydrologiques préalables
- Imposer des quotas de surfaces perméables dans les PLU et projets immobiliers
- Favoriser la végétalisation et les solutions fondées sur la nature dans la ville
- Concevoir des écoquartiers intégrant une gestion circulaire de l'eau (infiltration, récupération, recyclage)

## VILLES MOYENNES ET COMMUNES PÉRIURBAINES

- Assurer un tarif de l'eau équitable, intégrant la progressivité selon la consommation
- Renforcer la transparence sur les coûts et les investissements du service de l'eau
- Investir dans la rénovation des réseaux pour réduire les pertes en eau
- Maintenir une gouvernance publique locale forte sur la gestion de l'eau et de l'assainissement
- Installer des systèmes de récupération d'eau de pluie dans les bâtiments communaux
- Soutenir les écoles, associations et habitant.e.s dans des programmes d'éducation à l'eau
- Adapter les pratiques d'arrosage et d'entretien des espaces verts publics aux périodes de sécheresse
- Encourager les particuliers à végétaliser et désimperméabiliser leurs jardins et parkings
- Identifier et protéger les zones de captage et les têtes de bassin versant
- Restaurer les rivières et zones humides en partenariat avec les syndicats de rivière
- Lutter contre la pollution agricole et urbaine par des actions de prévention et de sensibilisation
- Aménager des noues et fossés végétalisés pour gérer les eaux pluviales naturellement

## PETITES VILLES ET COMMUNES RURALES

- Surveiller les captages et sécuriser les sources d'approvisionnement locales
- Réhabiliter les petits réseaux et châteaux d'eau anciens pour limiter les pertes
- Mettre en œuvre des programmes de protection des périmètres de captage
- Collaborer avec les syndicats intercommunaux pour mutualiser les moyens techniques
- Soutenir les pratiques agricoles économes en eau et respectueuses des sols
- Accompagner les exploitants vers la réduction des intrants polluants
- Encourager la plantation de haies et la restauration de zones humides
- Promouvoir l'irrigation raisonnée et la récupération d'eau de pluie
- Aménager des bassins de rétention ou zones d'expansion naturelles de crues
- Entretenir les fossés, rivières et réseaux d'évacuation pour prévenir les inondations
- Renforcer la résilience du territoire face à la sécheresse et aux épisodes extrêmes
- Associer les habitant.e.s à la gestion collective de l'eau (comités de bassin locaux)
- Promouvoir la récupération en offrant des récupérateurs d'eau de pluie aux foyers appropriés

# UNE ÉCONOMIE LOCALE QUI CRÉE DE L'EMPLOI COMMERCE, ARTISANAT, ESS ET ACTIVITÉS D'AVENIR

Notre modèle économique doit être repensé – loin de la seule logique spéculative, pour redonner corps à l'économie de proximité, au travail utile, aux métiers porteurs. Aujourd'hui, l'Économie sociale et solidaire (ESS) pèse concrètement : elle représente 2,6 millions d'emplois en France, soit environ 10 % des emplois nationaux et 14 % des emplois privés. Parmi eux, les coopératives – composante essentielle de l'ESS – fournissent à elles seules 1,3 million d'emplois, touchant des secteurs variés : artisanat, commerce, services, agriculture, logement, etc. Par ailleurs, l'artisanat reste un pilier fondamental : en 2024, on recense près de 2 millions d'emplois salariés dans les « cœurs de métier » artisanaux, confirmant la vitalité d'un tissu de petites entreprises souvent trop invisibles mais indispensables.

Une commune socialiste fait de l'économie locale une priorité : soutenir les commerces de proximité, encourager l'artisanat, promouvoir l'ESS, favoriser les activités d'avenir – écologiques, numériques, solidaires.

Donner les moyens à nos habitant-e-s de travailler, de créer, d'innover près de chez eux. Parce que le travail n'est pas qu'un emploi : c'est un projet, une dignité, un lien social. Et c'est à l'échelle de la commune que peut renaître une économie du quotidien, durable, solidaire et porteuse d'emplois réels.

## NOS MESURES PHARES

- > **Promouvoir le commerce de proximité, défendre les modèles associatifs et participatifs, protéger les établissements emblématiques ;**
- > **Favoriser l'insertion sociale et économique ;**
- > **Stimuler le tissu entrepreneurial et économique de la commune et du territoire.**



## POUR ALLER PLUS LOIN

- Banque des territoires, Dynamiser le commerce de proximité : quels outils pour les collectivités ?, 2025 <https://www.banquedesterritoires.fr/dynamiser-commerce-proximite-guide-pratique>
- CRESS IDF, L'Économie Sociale et Solidaire dans ma ville <https://www.cressidf.org/wp-content/uploads/2020/02/Guide-ISS-Dans-ma-ville-Web-1.pdf>

# PROMOUVOIR LE COMMERCE DE PROXIMITÉ, DÉFENDRE LES MODÈLES ASSOCIATIFS ET PARTICIPATIFS, PROTÉGER LES ÉTABLISSEMENTS EMBLÉMATIQUES

Soutenir le commerce de proximité et les initiatives locales, c'est préserver la vitalité et l'âme des quartiers. C'est en défendant les modèles associatifs, coopératifs et participatifs que la commune renforce l'ancrage local, le lien social, la vie des quartiers et l'animation quotidienne. Protéger les établissements emblématiques, c'est défendre une mémoire collective et un tissu social vivant, au service du bien commun.

## EXEMPLES DE PROJETS SOCIALISTES

- > **Club des entreprises dans le 12<sup>e</sup> arrondissement de Paris**
- > **La Foncière Paris Commerces achète du foncier afin de louer les murs aux petits commerces**
- > **L'initiative "Les lieux à réinventer" à Nantes**
- > **Le Tiers-Lieu Simone Signoret à Lognes**
- > **Les commerces tremplin à Auxerre**

## MÉTROPOLIS ET GRANDES VILLES

- Se doter d'une foncière locale pour acheter des murs au sein de la métropole et de la ville et louer les espaces à un prix abordable pour les commerces de proximité
- Offrir des locaux et espaces pour les associations à but non lucratif afin de développer les modèles solidaires
- Développer des aides aux petites entreprises locales emblématiques : prêts à taux zéro, avances de trésorerie, soutiens techniques et matériels, loyer progressif adossé au chiffre d'affaire
- S'inspirer des modèles coopératifs, en coopération avec les bailleurs sociaux, pour proposer des commerces de proximité qui dépassent les critères marchands
- Réserver dans les documents d'urbanisme (PLU, OAP) des emplacements dédiés aux commerces de proximité
- Animer les quartiers par des marchés, braderies, événements commerciaux et culturels
- Accompagner la création de coopératives de commerçants, cafés associatifs ou tiers-lieux économiques
- Favoriser la reprise de commerces en difficulté par les salarié.e.s ou par des structures de l'ESS
- Identifier les commerces, cafés, librairies, cinémas ou ateliers artisanaux emblématiques du territoire et classer ces lieux comme "espaces d'intérêt communal" dans les documents d'urbanisme
- Favoriser la transmission d'entreprises locales emblématiques trois à quatre années avant le départ des chef-fe-s d'entreprises

## VILLES MOYENNES ET COMMUNES PÉRIURBAINES

- Recenser les cellules commerciales vacantes et accompagner leur réoccupation
- Créer une "maison du commerce" pour aider à la création, à la transmission ou à la reprise d'activités
- Favoriser les circuits courts entre producteurs locaux et commerces alimentaires
- Dynamiser les marchés hebdomadaires et favoriser leur diversification
- Offrir des locaux et espaces pour les associations à but non lucratif afin de développer les modèles solidaires
- Développer des aides aux petites entreprises locales : prêts à taux zéro, avances de trésorerie, soutiens techniques et matériels
- S'inspirer des modèles coopératifs, en lien avec les bailleurs sociaux, pour proposer des commerces de proximité qui dépassent les critères marchands
- Aider les associations locales à mutualiser leurs espaces ou leurs équipements
- Accompagner la création de sociétés coopératives d'intérêt collectif (SCIC)
- Cartographier les établissements historiques ou identitaires à protéger
- Négocier avec les propriétaires pour éviter leur transformation commerciale ou immobilière
- Aider à leur rénovation et à leur mise aux normes grâce à des aides directes ou des subventions régionales
- Inclure leur préservation dans les projets de redynamisation (PVD, ACV)
- Favoriser la transmission d'entreprises locales emblématiques trois à quatre années avant le départ des chef-fe-s d'entreprises

## PETITES VILLES ET COMMUNES RURALES

- Développer les activités de proximité et mobiliser les bâtiments appartenant aux collectivités : restaurants solidaires, marchés de producteurs, épiceries, cafés coopératifs, etc.
- Rénover les bâtiments communaux pour accueillir des commerces de première nécessité
- Mettre en place un bail rural ou commercial solidaire avec des loyers adaptés
- Organiser des tournées itinérantes (boulangerie, épicerie mobile, marché hebdomadaire)
- Accompagner la création de cafés associatifs, tiers-lieux ou épiceries participatives
- Impliquer les habitant.e.s dans la gouvernance des commerces collectifs (SCIC, associations locales)
- Identifier les lieux à forte valeur patrimoniale ou sociale (cafés, auberges, ateliers)
- Préempter ou racheter les bâtiments menacés de fermeture et rénover ces établissements avec des aides régionales, départementales ou européennes
- Favoriser la transmission d'entreprises locales emblématiques trois à quatre années avant le départ des chef-fe-s d'entreprises

# FAVORISER L'INSERTION SOCIALE ET ÉCONOMIQUE

Offrir à chacune et chacun les moyens de retrouver sa place dans la société doit être l'objectif premier de toutes nos politiques publiques. Une commune socialiste agit pour l'accès à l'emploi, à la formation et à l'accompagnement personnalisé, en lien avec le tissu associatif et économique local. Elle fait de l'insertion un levier essentiel d'émancipation et de dignité pour toutes et tous.

## EXEMPLES DE PROJETS SOCIALISTES

- > **À Feyzin, la ville co-finance une Maison de l'emploi qui regroupe un organisme de formation (IFRA), une association d'insertion, des permanences régulières de France Travail, de Cap emploi, de la mission locale, et d'autres acteurs.**
- > **Au Teil, exemple d'expérimentation « Territoires zéro chômeur de longue durée » : accompagnement individuel, formation et médiation vers les entreprises locales qui cherchent à recruter, création d'entreprises à But d'Emploi avec des CDI à temps choisi pour les habitants.**
- > **A Vaulx-en-Velin, le renouvellement urbain du Mas du Taureau marque un désenclavement majeur du quartier, avec l'arrivée du tramway, la création d'un grand parc, d'une halle de marché ouverte, d'un gymnase, d'un équipement d'enseignement supérieur et de formation, ainsi que la réhabilitation de la piscine, afin de reconnecter pleinement le quartier au reste de la ville et de la métropole.**

## MÉTROPOLES ET GRANDES VILLES

- S'inscrire dans l'expérimentation Territoire zéro chômeur de longue durée
- Encourager la création de régies de quartier
- Créer des "Maisons de l'insertion" ou "Maisons de l'emploi et des compétences" en lien avec les partenaires structurants (France Travail, Mission Locale, Pôle Insertion du Département, et des entreprises du territoire qui chercheraient à recruter)
- Mettre en place des clauses sociales dans les marchés publics pour favoriser l'emploi de publics en insertion
- Aides municipales à la création d'activité : micro subventions, locaux à loyers modérés
- Mise à disposition d'espaces de coworking ou d'incubateurs municipaux pour les porteurs de projet
- Soutien à l'entrepreneuriat féminin ou des jeunes via des appels à projets spécifiques
- Organiser des forums de l'emploi des jeunes afin de les mettre en lien avec des entreprises du territoire qui chercheraient des jeunes diplômé-e-s ou des étudiant-e-s en alternance

## VILLES MOYENNES ET COMMUNES PÉRIURBAINES

- S'inscrire dans la démarche Territoire zéro chômeur de longue durée
- Encourager la création de régies de quartier
- Mettre en place une charte locale de l'emploi entre la commune, les entreprises et les acteurs de l'insertion, qui encourage les entreprises à prendre des stagiaires ou des alternants locaux
- Soutenir les entreprises d'insertion et les chantiers locaux (espaces verts, recyclerie, restauration collective)
- Créer des "parcours d'insertion municipaux" : emploi saisonnier, stage en mairie, service civique local
- Mettre en place des ateliers CV / simulation d'entretien dans les espaces municipaux (médiathèque, maison des jeunes) en lien avec les établissements scolaires et les associations locales de soutien à l'insertion de jeunes
- Mettre en place un conseil local de la solidarité pour mieux coordonner les actions des structures associatives et administratives

## PETITES VILLES ET COMMUNES RURALES

- S'inscrire dans la démarche "Territoire zéro chômeur de longue durée"
- Encourager la création de régies locales
- Créer des tiers-lieux ruraux mêlant espace de coworking, point emploi et animations sociales
- Créer des "Maisons de services au public" regroupant les permanences de France Travail, CAF, associations d'insertion
- Mettre en réseau des employeurs locaux (agriculteurs, artisans, commerces) pour identifier les besoins et proposer des missions locales
- Mettre en place des transports solidaires (covoiturage) ou micro-navettes pour rejoindre les bassins d'emploi
- Proposer des aides pour passer le permis de conduire afin de faciliter la mobilité vers les lieux de travail

# STIMULER LE TISSU ENTREPRENEURIAL ET ÉCONOMIQUE DE LA COMMUNE ET DU TERRITOIRE

Favoriser l'initiative locale, c'est soutenir celles et ceux qui créent de l'emploi, de l'innovation et du lien social. Une commune socialiste encourage la vitalité économique de son territoire en accompagnant les petites entreprises, les artisans, les coopératives et les structures de l'économie sociale et solidaire. Cela passe par la mise à disposition de locaux abordables, des aides à la création d'activité, un appui administratif simplifié et des partenariats étroits avec les acteurs économiques et associatifs. Stimuler le tissu entrepreneurial local, c'est défendre un développement ancré dans le territoire, créateur d'emplois durables et respectueux des valeurs sociales et environnementales.

## EXEMPLES DE PROJETS SOCIALISTES

- > **Création d'un pont, adapté au risque de crues, permettant de relier le village de Tonquédec, ce qui permet de désenclaver un territoire.**
- > **La mairie de Cherbourg-en-Cotentin a soutenu l'ouverture en 2025 du site "Les Fourches" avec l'objectif de relancer la croissance économique.**
- > **Nancy : site de vente en ligne mis à disposition des PME par la Métropole ; accompagnement sous forme d'avance remboursable pour renforcer la trésorerie des associations, entrepreneurs, micro entrepreneurs et petites entreprises.**
- > **Nantes : dispositifs dédiés aux jeunes entreprises de 0 à 3 ans (exonération de charges sociales, exonération d'impôts).**

## TOUS TYPES DE COMMUNES CONFONDUS

- Entreprendre au féminin : accompagner les dispositifs en lien avec les chambres de commerce et d'industrie et les chambres des métiers qui promeuvent l'entrepreneuriat féminin
- Soutenir les TPE/PME locales avec des fonds communaux de soutien à l'investissement, incitation aux coopératives ou des SCOP pour favoriser l'implication des salariés
- Développer les marchés et circuits courts locaux avec la création de places de marché numérique pour les commerçants locaux, le développement de circuits courts alimentaires pour les bâtiments publics et associations
- Proposer des aides fiscales ciblées comme des réductions de charges communales, des aides aux entreprises qui recrutent localement
- Mettre en place des programmes de formation professionnelles ou d'alternances avec les entreprises locales
- Développer l'achat public de proximité et insérer des clauses sociales et environnementales
- Accompagnement de la pratique du click and collect dans les commerces de proximité afin de stimuler leur clientèle
- Créer des dispositifs d'aide à la rénovation des vitrines commerciales.

## MÉTROPOLES ET GRANDES VILLES

- Mettre en place des aides municipales à la création d'activité : micro-subventions, locaux à loyers modérés, loyers progressifs
- Soutenir l'entrepreneuriat féminin ou des jeunes via des appels à projets spécifiques
- Mettre en place des dispositifs d'accompagnement pour les start-ups et PME (incubateurs, pépinières, conseils), espaces de coworking et laboratoires ouverts
- Faciliter l'accès au foncier et aux locaux pour les porteurs de projet
- Proposer des aides financières, subventions ou prêts d'honneur pour la création et l'innovation
- Organiser des événements de mise en réseau et de promotion des entreprises locales
- Réhabiliter les friches commerciales ou industrielles pour accueillir de nouvelles entreprises
- Créer des zones d'activité attractives et bien desservies par les transports
- Favoriser l'implantation d'activités innovantes et durables
- Développer des partenariats avec universités, centres de recherche et laboratoires
- Promouvoir les clusters et filières d'excellence locales
- Soutenir les projets collaboratifs entre entreprises et associations

## VILLES MOYENNES ET COMMUNES PÉRIURBAINES

- Proposer des conseils, formations et ateliers sur la création et la gestion d'entreprise
- Mettre en réseau les entrepreneurs via des clubs ou associations locales
- Faciliter l'accès au foncier ou aux locaux vacants
- Offrir des aides financières ciblées (microcrédit, subventions locales)
- Créer des incubateurs mobiles : accompagnement à la création d'entreprises et formation pratique
- Relancer les centres-villes et zones commerciales par des actions de communication et événements, avec une attention aux commerces représentés (durable, responsable)
- Soutenir les marchés de producteurs et artisans
- Encourager les commerces associatifs ou participatifs
- Développer des partenariats avec les écoles, collèges et lycées pour stimuler l'entrepreneuriat
- Accompagner les entreprises dans la transition numérique et écologique
- Mettre en réseau entreprises, associations et collectivités pour mutualiser les compétences
- Organiser des événements territoriaux pour valoriser les initiatives locales
- Communiquer sur l'attractivité économique du territoire
- Accompagner les entreprises dans le recrutement local

## PETITES VILLES ET COMMUNES RURALES

- Soutien aux filières agricoles et artisanales : circuits courts, transformation
- Mettre en place des aides à la création ou reprise d'entreprise
- Accompagner les démarches administratives et financières des porteurs de projet
- Faciliter l'accès au numérique pour les entreprises locales (site internet, commerce en ligne)
- Valoriser les produits et services locaux par des marchés et événements
- Créer des circuits courts et partenariats avec commerces et producteurs
- Réhabiliter les bâtiments vacants pour accueillir de nouvelles activités
- Encourager les initiatives touristiques et culturelles locales
- Mettre en réseau les entrepreneurs ruraux pour mutualiser compétences et ressources
- Développer des partenariats avec les intercommunalités et les chambres consulaires
- Encourager les projets collaboratifs entre agriculture, artisanat, culture et tourisme
- Accompagner les projets numériques pour favoriser le-commerce ou les services à distance
- Accompagner la création de coopératives agricoles locales avec des aides à l'achat de matériels agricoles responsables

# POUR UNE COMMUNE ATTRACTIVE FIÈRE DE SON PATRIMOINE ET OÙ L'ON AIME VIVRE

La France compte plus de 35 000 communes, chacune avec son histoire, ses paysages, son patrimoine vivant. Pourtant, de nombreux centres-bourgs se vident, les commerces ferment, les jeunes partent faute de logements ou d'emplois. Selon l'Insee, une commune sur trois a perdu des habitant.e.s depuis dix ans. Face à cette érosion silencieuse, il faut redonner envie d'habiter, de s'impliquer, de rester.

Une commune socialiste est fière de son identité et ouverte à l'avenir : valoriser son patrimoine, soutenir ses commerces et artisans, encourager la vie culturelle et associative, embellir les espaces publics. L'attractivité ne se décrète pas par le marketing territorial : elle se construit par la qualité de vie, le lien humain et la fierté d'appartenir à un lieu qui rassemble.

Faire aimer sa commune, c'est déjà la transformer.

## NOS MESURES PHARES

- > Assurer la bonne tenue et la propreté de la voirie publique et des espaces publics ;
- > Défendre, protéger et valoriser le patrimoine de la commune ;
- > Défendre un droit au "beau" pour tou.te.s : mobilier urbain, réflexion urbanistique, jardins et décorations publics.



## POUR ALLER PLUS LOIN

• Union sociale pour l'Habitat, Pour une ville belle : 10 propositions pour une ville où il fait bon vivre, 2025  
<https://www.union-habitat.org/centre-de-ressources/politique-de-la-ville-urbanisme/pour-une-ville-belle-10-propositions-pour-une>

# ASSURER LA BONNE TENUE ET LA PROPRETÉ DE LA VOIRIE PUBLIQUE ET DES ESPACES PUBLICS

Maintenir des rues propres, des trottoirs accessibles et des espaces publics accueillants, c'est garantir la dignité de chacun·e dans la vie quotidienne, car l'espace public c'est avant tout l'espace de celles et ceux qui n'en ont pas ou peu. Une commune socialiste s'engage à renforcer les équipes de propreté et d'entretien, à moderniser les équipements urbains (mobilier, éclairage, gestion des déchets) et à associer les habitant·e·s à l'entretien via la citoyenneté active. Elle institue des procédures efficaces pour le ramassage rapide des déchets, la cartographie des dysfonctionnements de voirie et l'intervention des services municipaux, tout en promouvant la responsabilité collective et le respect de l'espace partagé.

## EXEMPLES DE PROJETS SOCIALISTES

- > Plusieurs villes socialistes se sont lancées dans la politique "zéro déchets", à l'image de Montpellier
- > À Saint-Herblain, la municipalité socialiste a mis en place des patrouilles de propreté de proximité qui sillonnent les quartiers pour assurer l'entretien quotidien de la voirie et des espaces publics. Les habitant·e·s peuvent signaler directement les anomalies grâce à un outil numérique participatif, garantissant une intervention sous 48 h des services municipaux.

## TOUTES COMMUNES CONFONDUES

- Diversifier l'activité d'agents de police municipale (brigades vertes) pour lutter contre les incivilités qui salissent nos villes (jet de mégots, non-ramassage des déjections canines, poubelles laissées au milieu de la voirie, etc.)
- Augmenter la collecte des ordures ménagères et du tri sélectif
- Construire de nouveau centre de tri sélectif
- Former des agents municipaux à la politique zéro déchet
- Expérimenter les capteurs pour détecter les déchets volumineux, la saturation des poubelles et les déjections canines : optimiser le balayage et la collecte
- Développer un programme municipal d'insertion via l'entretien des quartiers (contrats jeunes, seniors, réinsertion)
- Organiser des actions de mobilisation citoyenne : nettoyage participatif et événements "ville propre"
- Planifier la maintenance préventive des routes, trottoirs, pistes cyclables et mobiliers urbains
- Réparer rapidement les dégradations signalées pour éviter l'aggravation et les risques pour les usagers
- Améliorer l'éclairage et la signalisation pour favoriser sécurité et propreté
- Mettre en place des travaux de revégétalisation pour réduire la poussière et embellir les espaces publics
- Mettre en place une politique de sensibilisation des élèves et des citoyen·ne·s aux problèmes causés par les déchets
- Mettre en commun, déployer et aller vers la gratuité d'accès aux déchèteries
- Mettre en oeuvre le ramassage de gros encombrants avec des bus propreté itinérants et garantir l'accès à une plateforme communale de prise de rendez-vous
- Valoriser certains habitant·e·s comme "ambassadeurs de la propreté" avec sensibilisation et petits équipements (poubelles, sacs biodégradables)
- Soutenir les recycleries / ressourceries (lieu de dépôt + atelier réparation) pour créer aussi de l'activité locale

# DÉFENDRE, PROTÉGER ET VALORISER LE PATRIMOINE DE LA COMMUNE

Protéger le patrimoine, c'est préserver l'âme d'un territoire et transmettre son histoire aux générations futures. Une commune socialiste considère le patrimoine, qu'il soit bâti, naturel, artisanal ou immatériel comme un bien commun à valoriser, non à privatiser. Elle agit pour la restauration des bâtiments anciens, la mise en valeur des savoir-faire locaux, la sauvegarde des paysages et la transmission de la mémoire collective. En associant habitant·e·s, associations et acteur·rice·s culturel·le·s à cette démarche, la commune fait du patrimoine un levier de fierté, d'éducation et d'attractivité, au service d'un développement local respectueux de l'histoire et du vivant.

## EXEMPLES DE PROJETS SOCIALISTES

- > **Centre de la mémoire / Musée de l'Hospice Saint-Roch à Issoudun (accès aux archives municipales) ;**
- > **Programme de réhabilitation des quartiers anciens de Marseille par la municipalité socialiste (2001 - 2014) ;**
- > **Maison du Patrimoine de Saint-Denis, valorisant mémoire ouvrière et industrielle.**

## TOUS TYPES DE COMMUNES CONFONDUS

- Défendre le patrimoine populaire et ordinaire, pas seulement monumental : anciennes écoles, usines, ateliers, lavoirs, cafés, granges, façades remarquables
- Organiser les journées du patrimoine
- Valoriser le patrimoine de la population locale : immigration, culture locale, etc.
- Associer les habitants à la définition du patrimoine à protéger, pour élargir la notion de patrimoine à la vie quotidienne et à la mémoire locale
- Créer un fonds municipal du patrimoine, ouvert au mécénat citoyen et aux entreprises locales, pour co-financer des travaux de sauvegarde
- Adopter une clause de vigilance patrimoniale intégrée à tous les projets d'urbanisme et de construction : aucun aménagement ne doit dégrader les ensembles historiques ou paysagers existants
- Mettre en valeur le patrimoine naturel (rivières, parcs, collines, forêts) à travers des circuits pédagogiques et des signalétiques harmonisées
- Créer des partenariats avec les écoles pour des projets pédagogiques sur l'histoire locale, les monuments, les métiers d'autrefois

## MÉTROPOLES ET GRANDES VILLES

- Protéger les ensembles architecturaux et urbains : quartiers anciens, friches industrielles à réhabiliter en logements sociaux ou espaces culturels
- Créer des circuits du patrimoine pour habitants et touristes, incluant art public et monuments oubliés

## COMMUNES PÉRIURBAINES ET RURALES

- Valoriser le bâti représentatif de la région : maisons traditionnelles, ponts, fontaines, calvaires
- Protéger le patrimoine rural et agricole : granges, moulins, fermes anciennes
- Mettre en place de "Village Patrimonial Vivant" : ateliers de restauration, visites guidées et animations culturelles

# DÉFENDRE UN DROIT AU "BEAU" POUR TOUT·E·S : MOBILIER URBAIN, RÉFLEXION URBANISTIQUE, JARDINS ET DÉCORATIONS PUBLICS

Le beau n'est pas un luxe réservé à quelques-un·e·s, c'est un droit pour toutes et tous. Une commune socialiste fait du soin apporté à l'espace public (mobilier, urbanisme, végétalisation, décoration) un levier d'émancipation et de fierté collective. Embellir les rues, c'est rendre la ville plus humaine, plus agréable, plus digne. Chaque quartier, chaque village, doit pouvoir bénéficier d'espaces harmonieux, pensés avec et pour ses habitant·e·s. Défendre le droit au beau, c'est refuser la relégation esthétique et affirmer que la qualité du cadre de vie participe pleinement de l'égalité républicaine.

## EXEMPLES DE PROJETS SOCIALISTES

- > **Démarches locales telles que "Embellir votre quartier" à Paris**
- > **À Blois, la ville fait du "droit au beau" un fil rouge de l'action publique : patrimoine et espaces publics soignés (ville labellisée Ville d'art et d'histoire), trames paysagères et végétalisation (engagement officiel "Engagés pour la nature", stratégie biodiversité votée fin 2023), jardins et parcs valorisés avec médiation et ateliers pour le public, et requalification de places/rues avec attention au mobilier urbain et aux matériaux. Résultat : un cadre de vie esthétique, cohérent et accessible à toutes et tous, au-delà des seuls secteurs touristiques.**
- > **Manifeste pour une nouvelle esthétique parisienne d'Emmanuel Grégoire**

## TOUS TYPES DE COMMUNES CONFONDUS

- Mettre en place des programmes de rénovation urbaine et de végétalisation
- Mettre en valeur le patrimoine existant : restauration des façades anciennes, éclairage architectural, signalétique culturelle
- Utiliser la commune comme lieu d'art : installation d'œuvre d'art, atelier collaboratif de création de fresque murale, etc.
- Elaborer une charte municipale du "beau pour tous" engageant la commune à privilégier la qualité, la fonctionnalité et l'inclusivité des aménagements
- Prioriser les matériaux durables et locaux, collaborer avec des artistes locaux

## MÉTROPOLES ET GRANDES VILLES

- Financer les projets artistiques collaboratifs dans les espaces publics via le budget participatif
- Adopter des éléments de smart city esthétiques : capteurs et éclairages intelligents valorisant les places et rues
- Organiser des concours de design des places publiques et des équipements de quartier

## COMMUNES PÉRIURBAINES ET RURALES

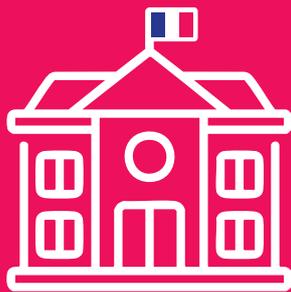
- Valoriser le patrimoine et le paysage : jardin publics thématiques, mobilier modulable, panneaux explicatifs, jardins partagés
- Organiser des animations esthétiques saisonnières, expositions temporaires
- Installer des jardins partagés avec implication citoyenne

**« Protéger, faire société, préparer l'avenir :  
ces trois piliers dessinent une même ambition.  
Faire de la commune un lieu de dignité, de justice  
et de confiance, où la République sociale  
s'incarne dans des politiques concrètes,  
proches et durables. »**

**Olivier FAURE**



# MUNICIPALES 2026



 Le Parti  
socialiste